



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



Rapport ministériel sur le rendement de la Gendarmerie royale du Canada pour la période se terminant le 31 mars 2006

L'honorable Stockwell Day, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique
(Sécurité publique et Protection civile Canada)

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	7
Message du commissaire	9
Déclaration de la direction	11

SECTION I – VUE D’ENSEMBLE

• Renseignements sommaires	13
• Notre rendement en regard des engagements énoncés dans le RPP	13
• Aperçu de la GRC	14
• Notre but stratégique	15
• Nos priorités stratégiques	16
• Communautés autochtones	16
• Police internationale (maintien de la paix)	16
• Crime organisé	16
• Terrorisme	16
• Jeunesse	16
• Nos pôles stratégiques	16
• Notre structure de gestion	17
• Notre cadre de fonctionnement	20
• Cycle de planification stratégique	20
• Analyse de l’environnement	21
• Services de police intégrés	23

SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT SELON LES RÉSULTATS ET LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

• Résultats stratégiques et principaux résultats escomptés	25
• Services de police fédéraux de qualité	27
• Police contractuelle de qualité	29
• Services de soutien de qualité aux services de police	32
• Nos priorités stratégiques	39
• Priorité stratégique : les services aux communautés autochtones	40
• Leçons retenues	44
• Priorité stratégique : la Police internationale	47
• Leçons retenues	51
• Priorité stratégique : le crime organisé	53
• Leçons retenues	59
• Priorité stratégique : le terrorisme	64
• Leçons retenues	72
• Priorité stratégique : la jeunesse	73
• Leçons retenues	77

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Tableau 1 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles (y compris les ETP)	79
Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme (en millions de dollars)	80
Tableau 3 : Crédits votés et législatifs	81
Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux	82
Tableau 5 : Prêts, investissements et avances (dépenses non budgétaires)	82
Tableau 6 : Origine des revenus disponibles et non disponibles	83
Tableau 7 : Fonds renouvelables	84
Tableau 8 : Besoins en ressources par direction ou secteur	85
Tableau 9–A : Loi sur les frais d'utilisation	86
Tableau 9–B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation	86
Tableau 10 : Initiatives réglementaires de grande envergure	86
Tableau 11 : Renseignements sur les dépenses de projet	87
Tableau 12 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État	88
Tableau 13 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert	90
Tableau 14 : Subventions conditionnelles	90
Tableau 15 : États financiers	91
Tableau 16 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2005-2006 ...	106
Tableau 17 : Stratégie de développement durable (SDD)	107
Tableau 18 : Approvisionnement et marchés	111
Tableau 19 : Diversification des modes de prestation des services	112
Tableau 20 : Amélioration des services	113
Tableau 21 : Initiatives horizontales	114
Tableau 22 : Politiques sur les voyages	114
Tableau 23 : Réservoirs de stockage de carburant	115

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

• Projets de grande envergure	117
• Secteurs organisationnels	119
• Gestion générale et Contrôle	119
• Planification et politiques stratégiques	121
• Gestion et technologie de l'information	121
• Ressources humaines	123

SECTION VI – ANNEXE

• Autres informations	127
• Sigles et acronymes	127

MESSAGE DU MINISTRE



En tant que ministre de la Sécurité publique du Canada, c'est avec grand plaisir que je présente au Parlement le Rapport sur le rendement de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) pour la période se terminant le 31 mars 2006.

La GRC fait partie du portefeuille de la Sécurité publique du Canada. Le portefeuille comprend, outre le Ministère, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Service correctionnel du Canada, le Centre des armes à feu Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, la Gendarmerie royale du Canada et trois organes de surveillance indépendants.

Le ministère Portefeuille est dévoué à protéger les familles canadiennes et leurs communautés, à assurer la sécurité de nos frontières et à renforcer notre état de préparation en vue de faire face aux urgences publiques. Je suis fier du progrès accompli par la GRC à l'aide d'une approche intégrée à la livraison de programme pour supporter les priorités du gouvernement du Canada. En particulier, tel qu'identifié lors du discours du Trône, la GRC a accompli de grandes améliorations envers la protection des foyers au Canada et des communautés. En juin 2006, la GRC a dirigé une enquête menant à l'arrestation de 18 individus pour des activités de nature terroristes soulignant ainsi la nécessité et le succès des approches intégrées pour réagir à des situations de sécurité publique tel que le crime organisé et le terrorisme.

De plus, la GRC a joué un rôle important au niveau international; en apportant son support à un partenariat Nord Américain solide et mutuellement favorable, et au niveau global; en aidant à créer un monde sécuritaire à l'aide de coopération internationale.

Ce rapport constitue une juste représentation des risques et des défis auxquels la GRC a été confrontée ainsi que des leçons retenues et des résultats obtenus au cours de l'année financière 2005-2006. En tant qu'organisme en processus d'amélioration constante, la GRC utilise tous les instruments d'information et d'intrants pour guider sa recherche continue d'excellence. S'appuyant sur une riche histoire de plus de 130 ans de services aux Canadiens, la GRC a su s'adapter au changement, évoluant en une organisation policière intégrée et moderne qui devrait être fière de ses traditions et confiante de surmonter ses défis à venir.

Je suis persuadé que le portefeuille de la Sécurité publique remplira son mandat : protéger les Canadiens contre les menaces pour leur sécurité personnelle tout en maintenant les droits et libertés sur lesquels repose notre société ouverte.

Je vous invite à prendre connaissance de ce rapport et, si vous avez des questions, à vous adresser à l'une des personnes-ressources du Ministère. Vous pouvez également obtenir plus de renseignements sur le site Internet de la GRC à www.grc-rcmp.gc.ca.

L'honorable Stockwell Day, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique
(Sécurité publique et Protection civile Canada)

MESSAGE DU COMMISSAIRE



Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) que nous présentons annuellement est l'un des principaux mécanismes qui nous permettent de rendre compte de nos activités au public. Par le biais de ce rapport, nous pouvons illustrer les progrès que nous avons faits, au cours de la dernière

année fiscale, vers la réalisation de notre but stratégique : assurer la sécurité des foyers et des collectivités dans tout le Canada.

Je suis fier de nos nombreuses réalisations et des progrès que nous avons accomplis en 2005-2006 pour continuer d'être, comme nous nous y sommes engagés, une organisation dont le fonctionnement est transparent, ouvert et responsable. Notre ferme détermination à fournir des services qui se démarquent par leur excellence est illustrée au quotidien par nos activités dans le domaine de l'application de la loi, la prévention du crime ainsi que le maintien de la paix et de la sécurité au bénéfice de tous les Canadiens. Le respect parallèle de ces deux engagements – reddition de comptes et excellence du service – est dans le meilleur intérêt de la population et guide la GRC sur la voie qu'elle s'est tracée pour être une organisation de premier ordre.

En 2005-2006, la GRC a été reconnue pour ses pratiques exemplaires au chapitre de la gestion du rendement, plus précisément pour son aptitude à intégrer des cycles de planification des activités et de planification opérationnelle. En tant qu'organisation fortement opérationnelle, la GRC a recours en priorité à des instruments de planification pour orienter sa stratégie et gérer ses ressources. La mise en œuvre et l'élaboration continue de son Système de carte de pointage équilibrée mondialement reconnu en témoignent.

Nombre des programmes et des activités de la GRC sont fondés sur la diffusion d'informations entre organismes d'application de la loi. En 2005-2006, nous avons continué de nous concentrer sur le respect de nos stratégies de gestion, par le biais de nos initiatives axées sur l'amélioration de l'interopérabilité, de la gestion horizontale et de la coopération internationale. En outre, étant appelée à participer à de nombreuses mesures horizontales, à titre de partenaire et de collaboratrice, la GRC demeure un acteur clé dans plusieurs initiatives qui ont un grand retentissement, notamment dans les domaines suivants : sécurité publique et lutte contre le terrorisme, crime organisé, maintien de la paix à l'étranger, aide en cas de catastrophe et interopérabilité des organismes d'application de la loi.

En nous mettant au défi de faire mieux, nous tirerons parti de nos atouts et, en concertation avec nos partenaires nationaux et étrangers, nous continuerons d'utiliser de nouvelles méthodes et des moyens créatifs visant l'amélioration de la prestation de nos services. Nous continuerons également de rechercher les occasions d'exploiter nos atouts collectifs et d'atteindre les objectifs que nous avons en commun, de faciliter et de multiplier les échanges d'informations et de renseignements, et de faire connaître les solutions et les pratiques exemplaires, pour obtenir les meilleurs résultats possibles et agir par anticipation au lieu de nous contenter de simplement répondre aux besoins de notre société.

On trouvera dans les pages qui suivent un bref rapport sur notre rendement illustrant, par rapport aux trois résultats stratégiques que nous visons et à nos cinq priorités stratégiques, nos réalisations et les progrès importants que nous avons accomplis afin d'assurer la sécurité des Canadiens.

Je suis satisfait des progrès que nous avons faits au cours de l'année écoulée en appliquant les politiques et en offrant les programmes et les services dont les Canadiens ont besoin et qu'ils méritent. Je suis convaincu que nous continuerons d'accorder la priorité aux intérêts des Canadiens, de tirer parti de ce que nous avons accompli jusqu'ici et de viser l'excellence dans tous nos efforts, en vue d'assurer la sécurité de nos concitoyens et de notre pays.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'G. Zaccardelli'. The signature is fluid and cursive.

Le Commissaire G. Zaccardelli

Déclaration de la direction

Rapports ministériel sur le rendement 2005-2006

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) 2005-2006 de la Gendarmerie royale du Canada.

Ce document a été préparé conformément aux principes de rapport énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2005-2006 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement* :

- Il respecte les exigences de rapport précises du SCT.
- Il est fondé sur l'Architecture d'activités de programmes approuvée de l'organisation, qui est intégrée à sa Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR).
- Il présente des renseignements cohérents, complets, équilibrés et fiables.
- Il fournit une base de reddition de comptes quant aux résultats obtenus avec les ressources et les autorisations accordées à la GRC.
- Il fait état de la situation financière d'après les chiffres approuvés figurant dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada, et repris dans le RMR.

Le Commissaire G. Zaccardelli

Date



SECTION I – VUE D'ENSEMBLE

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Résumé du rendement de la GRC

Notre rendement en regard des engagements énoncés dans le RPP

Nous sommes heureux d'annoncer que l'exercice 2005-2006 marque une autre année de réussite pour la GRC. Du point de vue opérationnel, nous avons obtenu des résultats à l'appui de notre but stratégique en respectant et en dépassant souvent les cibles fixées dans notre Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006.

Nous sommes fiers de notre rendement global pour l'exercice 2005-2006 et sommes convaincus que nous poursuivrons sur cette lancée en 2006-2007.

On trouvera aux pages suivantes un résumé de notre rendement en regard des engagements énoncés dans notre Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006.

Ressources financières (en millions de dollars)*

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
3 151,7 \$	3 403,1 \$	3 344 \$

Ressources humaines (utilisation ETP)

Prévues	Réelles	Différence
24 279	23 579	700

* **Nota :** Nos priorités stratégiques ne représentent qu'une partie de ce que nous faisons. Par conséquent, les ressources décrites ci-après ne contribuent pas toutes directement à la réalisation d'une priorité stratégique particulière : elles peuvent être affectées à d'autres activités à l'appui de notre but stratégique. Des renseignements détaillés figurent aux sections II et III du présent rapport.

Aperçu de la GRC

Notre raison d'être

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est le service de police national du Canada et relève du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, qui a pour mission d'assurer la sécurité des Canadiens.

S'appuyant sur une riche histoire de plus de 130 ans de services aux Canadiens, la GRC a su s'adapter au changement afin de devenir une organisation policière moderne chargée d'exécuter la loi et de prévenir la criminalité.

Fiers de nos traditions et sûrs de pouvoir relever les défis des années à venir, nous nous engageons à maintenir la paix, à faire respecter la loi et à offrir un service de qualité, en collaboration avec les collectivités que nous servons. En bout de ligne, nous devons rendre compte à ces collectivités et à nos partenaires de l'utilisation que nous faisons de l'argent des contribuables et des ressources du pays pour remplir notre mandat.

Notre mandat

Le mandat de la GRC repose sur l'autorité et les responsabilités qui lui sont conférées par l'article 18 de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada. Dans son expression la plus simple, il consiste à exécuter les lois, à prévenir la criminalité et à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité au Canada et pour tous les Canadiens, et à protéger les dignitaires canadiens et étrangers au Canada et ailleurs dans le monde.

Sur le plan organisationnel, ce mandat complexe comprend :

- Prévenir la criminalité, enquêter sur les infractions et maintenir l'ordre
- Exécuter des lois dans des domaines aussi variés que la santé et la protection des recettes de l'État
- Contribuer à la sécurité nationale
- Protéger les représentants de l'État, les dignitaires en visite et les missions étrangères
- Offrir des services de soutien opérationnel essentiels à d'autres corps policiers et organismes d'application de la loi

Notre vision

La GRC est de plus en plus appelée à repenser son rôle à titre de service de police national. Elle doit envisager de nouvelles options, sceller de nouveaux partenariats et encourager des démarches novatrices dans ses efforts en vue d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.

L'avenir appartient à ceux qui réfléchissent et agissent de façon créative, qui anticipent le changement et qui prennent des initiatives pour montrer la voie à suivre.

Voici ce à quoi s'engage la GRC :

- Être une organisation progressiste, proactive et innovatrice
- Offrir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les diverses collectivités qu'elle sert
- Être responsable et efficace par le partage du processus décisionnel
- Assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel
- Promouvoir la sécurité des collectivités
- Faire preuve de leadership dans la recherche de l'excellence

Face aux difficultés et aux incertitudes de notre temps, la GRC vise à être reconnue dans le monde entier comme un « modèle d'excellence ».

Nos valeurs fondamentales

La GRC respecte et renforce l'importance des institutions démocratiques canadiennes et s'est engagée à cet égard, et elle est guidée par des valeurs professionnelles, déontologiques et humaines optimales : dans un monde en constante évolution, les valeurs sont le fondement d'une gestion axée sur l'excellence. La GRC est guidée par les valeurs fondamentales suivantes :

- Responsabilisation
- Respect
- Professionnalisme
- Honnêteté
- Compassion
- Intégrité

Nos quatre piliers, une fondation pour l'excellence

Tout ce que nous entreprenons pour être une organisation d'excellence guidée par une vision stratégique repose sur nos quatre piliers.

- **Le renseignement** : Nous comptons sur des connaissances fondées pour mener à bien nos fonctions policières et la gestion quotidienne. Des renseignements pertinents, cruciaux et disponibles en temps utile, venant de l'organisation elle-même et de l'extérieur, permettent de guider nos activités
- **Les valeurs** : Les critères que nous nous engageons à respecter sont exigeants. Vu que nous sommes des modèles pour les collectivités que nous servons, notre comportement et nos actions doivent en tout temps être axés sur le respect de nos valeurs fondamentales : l'intégrité, l'honnêteté, le professionnalisme, la compassion, le respect et la responsabilisation

- **La responsabilisation** : Nous devons répondre de nos décisions et de nos actions. Le rendement de la GRC est guidé par sa responsabilité envers ses partenaires communautaires, d'autres organisations et différents ministères
- **Le partenariat** : Pour atteindre notre but d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités, nous devons tisser et entretenir des liens solides avec nos collègues, nos partenaires, d'autres organismes du gouvernement ou du domaine de l'application de la loi, et surtout, avec les collectivités que nous servons

En tant qu'organisation engagée à opérer dans le cadre du mandat, de la vision et des valeurs fondamentales énoncés ci-dessus, la GRC applique de

façon inhérente les principes du développement durable. Faciliter et maintenir la sécurité des collectivités, prendre des décisions de façon efficace et gérer les ressources de manière responsable, renforcer les capacités de l'organisation et intégrer des décisions opérationnelles et des processus de planification favorables au développement durable, voilà en quoi consiste la contribution de l'organisation à un avenir de stabilité sociale, de prospérité économique et d'intégrité environnementale.

De plus amples renseignements sur la mission, la vision et les valeurs de la GRC sont disponibles à l'adresse :

www.rcmp.ca/html/vision_f.htm

Notre cadre stratégique

Le cadre stratégique de la GRC oriente les activités de tous les employés, menées dans l'optique du but que nous voulons atteindre : assurer la sécurité des foyers et des collectivités.



Accroître la sécurité publique dans l'optique de notre but : assurer la sécurité des foyers et des collectivités

Nous aspirons à atteindre notre but – assurer la sécurité des foyers et des collectivités – en contribuant à accroître la sécurité publique. Au bout du compte, toutes nos activités organisationnelles devraient accroître la sécurité et le bien-être des Canadiens. Les éléments du cadre stratégique illustrent des philosophies et des activités qui nous permettent d'atteindre ce but.

Notre but stratégique

Nous avons pour but stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités du Canada. Pour y parvenir, nous devons devenir un modèle d'excellence et nous employer à réaliser nos priorités stratégiques grâce à une action responsable et concertée, guidée par des valeurs claires et définie en premier lieu par le renseignement.

Vue d'ensemble

Nos priorités stratégiques

Nos priorités stratégiques sont les secteurs sur lesquels nous devons concentrer nos efforts afin d'atteindre notre but stratégique. Elles ne représentent qu'une partie de ce que fait l'organisation, soit les activités essentielles à l'atteinte de ce but.

Voici nos priorités stratégiques

- **Communautés autochtones :** Nous nous sommes engagés à favoriser le mieux-être et la sécurité à long terme des communautés autochtones en participant à des initiatives liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au développement culturel. Nous nous employons à trouver des moyens de prévenir et de résoudre les conflits en continuant de miser sur les partenariats en prévention du crime, les mécanismes de justice réparatrice et notre approche de résolution de problèmes globale et adaptée à la culture
- **Police internationale (maintien de la paix) :** Nous avons comme priorité d'aider les pays à reconstituer leurs capacités policières, de prévenir l'importation d'activités criminelles et de collaborer avec les forces policières civiles étrangères. Nous nous employons à offrir un soutien efficace aux opérations et initiatives internationales en appliquant des pratiques modernes de gestion et d'évaluation, afin de nous assurer que les services que nous offrons répondent aux besoins de nos clients et partenaires nationaux et internationaux, et contribuent aux priorités communes liées à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme
- **Crime organisé :** Les défis que présentent la mondialisation et la technologie exigent une intervention axée sur le renseignement, les enquêtes, les partenariats nationaux et internationaux, et une capacité technologique améliorée. Nous nous employons à réduire la menace et les répercussions du crime organisé en perturbant et en démantelant les organisations criminelles et en les empêchant d'exercer leurs activités, tant à l'échelle nationale que sur la scène internationale
- **Terrorisme :** Nous appuyons entièrement le principe d'une intervention multigouvernementale et la volonté de maintenir l'intégrité des frontières et la sécurité continentale. Nous nous employons à réduire la menace liée à l'activité terroriste en empêchant les terroristes et les extrémistes de sévir ici et ailleurs dans le monde
- **Jeunesse :** Nous nous employons à éliminer les causes profondes de la délinquance juvénile, à établir des partenariats communautaires, à mettre en œuvre des mesures proactives d'éducation et de prévention et à favoriser le recours à la justice réparatrice. Pour y arriver, nous nous efforçons de prévenir et de réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants, en appliquant une gamme complète de mesures qui cadrent avec la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui s'attaquent aux causes profondes et qui renforcent les capacités communautaires

Principal secteur responsable des résultats (conformément à l'Architecture d'activités de programme)*	Dépenses prévues 2005-2006**	Total des autorisations 2005-2006**	Dépenses réelles 2005-2006**	Priorités stratégiques soutenues directement par chaque activité de programme				
				Communautés autochtones	Police internationale	Crime organisé	Terrorisme	Jeunesse
(en millions de \$)								
1 – Opérations fédérales et internationales	552	612,6	579,7		•	•	•	
2 – Services de police de protection	1 040	1 05,7	125,7		•		•	
3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 849,7	2 055,3	1 991,8	•		•	•	•
4 – Renseignement criminel	62,5	67,1	71,6			•	•	
5 – Services de police technique	156	177,2	168,8			•	•	•
7 – Services nationaux de police	136,6	159,2	161,9			•	•	•

*Principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la priorité stratégique, conformément à l'Architecture d'activités de programme – voir Section II pour un complément d'information

**Les chiffres correspondent aux crédits alloués par activité de programme et non par priorité stratégique

Nos pôles stratégiques

Notre réussite repose sur notre capacité d'améliorer continuellement nos fonctions essentielles et de mieux les intégrer et les soutenir à tous les niveaux de l'organisation. Les engagements permanents suivants sont cruciaux pour améliorer ces fonctions et concrétiser nos priorités stratégiques :

- **Prévention et éducation** – Nous veillons à fournir aux citoyens l'information et les outils dont ils ont besoin pour éviter d'être victimisés, et pour dissuader et prévenir la participation aux activités criminelles
- **Renseignement** – Nous nous sommes engagés à analyser et à produire des renseignements exacts et récents sur les suspects, les criminels, et les activités et groupes criminels afin que la GRC et ses partenaires puissent repérer et éliminer les menaces contre la société
- **Enquêtes** – Nous nous sommes engagés à mener avec diligence et minutie des activités visant à établir les faits entourant les infractions au Code criminel et autres, et à les présenter devant les tribunaux
- **Application de la loi** – Nous veillons à intervenir à la suite d'infractions au Code criminel et autres afin d'arrêter les suspects et de les traduire en justice
- **Protection** – Nous nous sommes engagés à offrir aux dignitaires canadiens et étrangers des services de protection et de sécurité, ainsi qu'à assurer la sûreté des voyageurs grâce au Programme de protection des transporteurs aériens canadiens

Nos stratégies de gestion

Les stratégies de gestion de la GRC sont conçues pour lui permettre de concrétiser ses priorités. Elles garantissent également une gestion efficace des ressources ainsi que l'intégration des activités.

- **Intendance** : Nous gérons de façon efficace et efficiente toutes les ressources qui nous sont confiées
- **Renouvellement des ressources humaines** : Nous gérons efficacement nos ressources humaines en vue d'attirer les meilleures personnes, de les former et de les retenir, et ainsi de conserver notre capacité opérationnelle
- **Gestion horizontale** : Nos secteurs d'activité ne seront pas cloisonnés. Nous adopterons une démarche interfonctionnelle pour nous assurer que nous gérons nos ressources de façon efficace et efficiente. Chacun profitera ainsi des connaissances des autres (p. ex., collaboration entre des spécialistes des ressources humaines, de la gestion générale, de la fonction de contrôleur et de la technologie de l'information)
- **Interopérabilité** : Nous nous assurerons de mettre la bonne information à la disposition des bonnes personnes, au bon moment, en prenant les mesures de sécurité qui s'imposent
- **Coopération internationale** : Nous contribuerons à ce que la politique étrangère du Canada atteigne son but et nous œuvrerons en faveur de la sécurité nationale et internationale en entretenant des liens solides avec nos partenaires de l'étranger et en maintenant les moyens dont disposent nos services de police internationale
- **Gestion du rendement** : Nous établirons des priorités, élaborerons des stratégies, nous fixerons des objectifs, évaluerons notre rendement et adapterons nos activités et nos modalités de façon à atteindre nos objectifs organisationnels

Vue d'ensemble

Notre structure de prestation de services et d'exécution de programmes

Notre structure de gestion

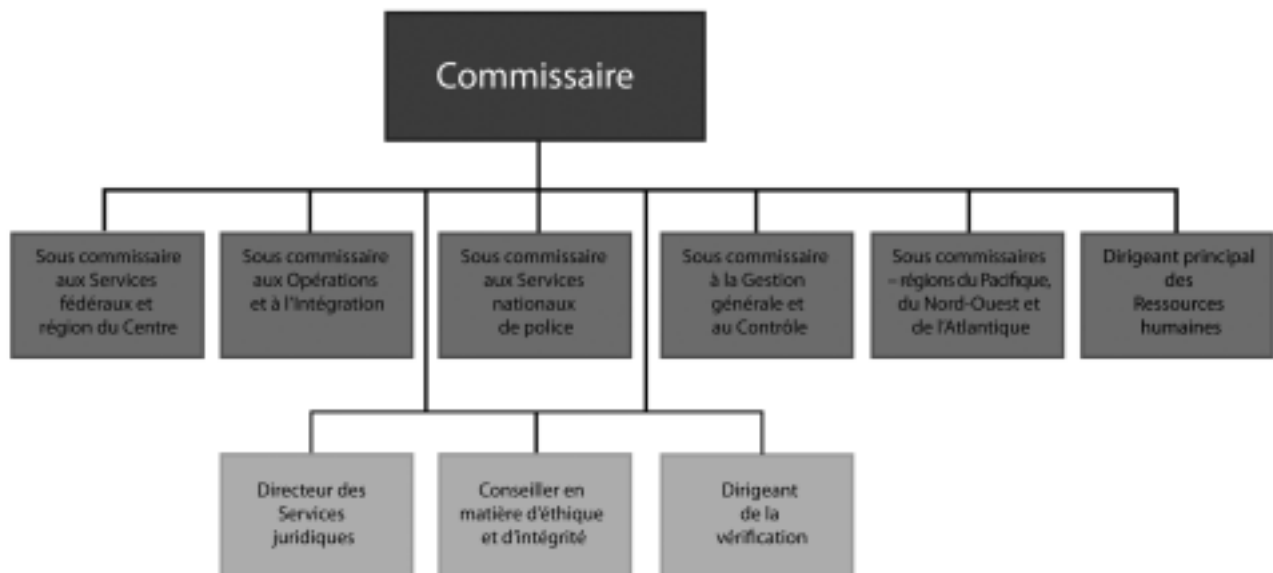
La GRC est constituée sous le régime de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada. En vertu de cette loi, le commissaire, sous la direction du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, a pleine autorité sur la GRC et tout ce qui s'y rapporte.

Voici les principaux éléments de notre structure de gestion :

- **Sous-commissaires – régions du Pacifique, du Nord-Ouest et de l'Atlantique** : supervisent les opérations dans ces régions
- **Sous-commissaire aux Services fédéraux et à la Région du Centre** : assure notre mandat en matière d'exécution des lois fédérales [regroupe les Opérations fédérales et internationales (OFI), les Services de police de protection et les opérations des divisions A, C et O]
- **Sous-commissaire aux Opérations et à l'Intégration** : dirige l'intégration horizontale dans tous les domaines, y compris la stratégie, l'amélioration du rendement et les opérations [regroupe la Direction des renseignements criminels (DRC), la Direction de la planification et des politiques stratégiques (DPPS), le Soutien aux opérations intégrées (SOI) et les Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA)]

- **Sous-commissaire aux Services nationaux de police** : veille à la prestation de services de soutien opérationnel de première ligne et de gestion de l'information à la GRC et à la collectivité policière en général [regroupe les Opérations techniques (OT), le Collège canadien de police (CCP), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), les Services de laboratoire judiciaire (SLJ), les Services d'information et d'identité judiciaire (SIIJ), le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) et le Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI)]
- **Sous-commissaire à la Gestion générale et au Contrôle** : s'assure que la GRC continue de répondre aux normes gouvernementales en matière de reddition de comptes, de gérance, de gestion fondée sur la valeur et les résultats, de transparence et de réceptivité accrues, de gestion du risque, de renouvellement des systèmes de contrôle et de développement durable
- **Sous-commissaire aux Ressources humaines** : élabore des stratégies de gestion des ressources humaines qui optimisent le rendement du personnel et facilitent la réussite de l'organisation, veille à ce que les politiques et les modalités relatives aux ressources humaines soient porteuses sur le plan de la capacité opérationnelle, et constitue et maintient un effectif déterminé à atteindre l'excellence en matière de prestation de services

Le conseiller en matière d'éthique et d'intégrité, le directeur des Services juridiques et le dirigeant de la vérification sont également membres de l'Équipe de gestion supérieure.



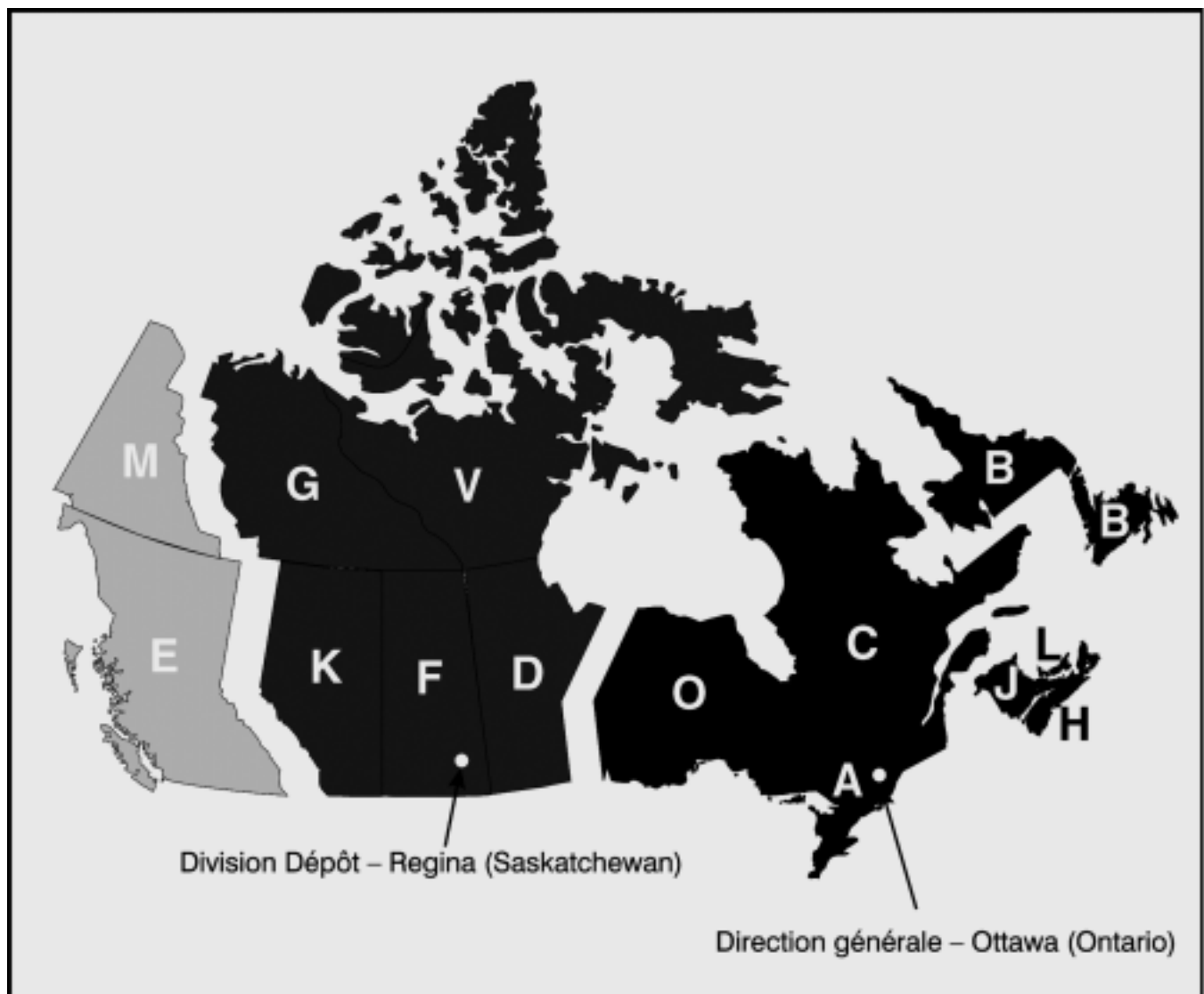
Où nous trouver

Pour remplir ses responsabilités, la GRC dispose d'un effectif de plus de 23 000 employés regroupant des membres réguliers, des membres civils et des employés de la fonction publique. Elle a aussi la chance de pouvoir compter sur plus de 75 000 bénévoles qui l'aident à offrir des services de qualité aux collectivités à l'échelle du Canada.

La GRC agit à titre de service de police national, fédéral, provincial et municipal, ce qui en fait un organisme unique au monde. Les hommes et les femmes qui la composent sont donc présents à peu près partout au Canada. Travaillant à partir de plus de 750 détachements, nous offrons des services de police quotidiens dans plus de 200 municipalités ainsi que des services de police provinciaux ou territoriaux partout, sauf en Ontario et au Québec.

Nous fournissons aussi des services à plus de 600 communautés autochtones, ainsi qu'à trois aéroports internationaux et à de nombreux aéroports plus petits. Nous nous efforçons de remplir notre engagement à votre égard : assurer la sécurité de vos foyers et de vos collectivités.

La GRC est organisée en quatre régions et en 14 divisions. Sa direction générale se trouve à Ottawa et son école, ou la Division Dépôt, à Regina. Chaque division, désignée par une lettre, est gérée par un commandant. Les limites des divisions correspondent à peu près aux frontières provinciales, et les quartiers généraux divisionnaires sont situés dans les capitales provinciales ou territoriales (à l'exception des divisions « A » : Ottawa, « O » : London, « C » : Montréal et « E » : Vancouver).



Notre cadre de fonctionnement

Contexte de planification

La GRC mène ses activités dans un environnement extrêmement mouvant et complexe, où les réalités changent continuellement, où les défis opérationnels imprévus abondent, où les données démographiques se modifient et où les priorités évoluent sans cesse.

Pour répondre aux exigences liées à notre environnement en pleine mutation, il nous faut bien comprendre les défis auxquels nous devons faire face et évoluer sans cesse en tant qu'organisation.

Nous devons examiner régulièrement les services que nous offrons, ainsi que nos modes de prestation, afin de nous assurer que notre combinaison de programmes répond aux besoins des Canadiens et à ceux de nos partenaires du domaine de l'application de la loi. Nous devons demeurer centrés sur le principe de l'intégration des services de police, continuer à collaborer avec nos partenaires et en chercher de nouveaux, afin d'atteindre des objectifs nationaux et internationaux plus vastes.

Pour élaborer nos plans et nos priorités, nous entreprenons une analyse rigoureuse de l'environnement extérieur et de notre propre organisation, afin de relever les principaux facteurs qui influent sur le cycle de planification de l'année financière et, par voie de conséquence, sur notre cadre de fonctionnement. En procédant ainsi, nous sommes en mesure de cerner les priorités stratégiques qui nous permettront de nous concentrer sur l'amélioration de la sécurité publique, le développement durable et le fonctionnement efficace et rentable de notre organisation.

Voici les principaux éléments de notre cycle de planification stratégique.

Cycle de planification stratégique

La planification stratégique est absolument essentielle pour assurer le bon fonctionnement d'une organisation. Elle guide la prise de décisions, favorise l'utilisation efficace des ressources et nous procure une rétroaction indispensable. Notre cycle de planification repose sur une démarche intégrée continue et est assorti d'activités stratégiques visant à renforcer et à appuyer la prise de décisions éclairées.

Notre cycle de planification est ponctué de trois examens principaux.

Premier examen (fin du printemps) :

- Bilan des tendances et des enjeux révélés par l'analyse de l'environnement et par les activités sur le terrain

- Bilan des tendances nationales et internationales qui pourraient avoir une incidence sur les opérations
- Bilan des données tirées des sondages annuels, conçus pour mesurer les perceptions et les niveaux de satisfaction des citoyens, des services de police partenaires, des clients, des intéressés et des employés à l'égard de nos plans, priorités, programmes et services

Cet examen produit soit une confirmation, soit un rajustement de nos priorités afin qu'elles reflètent mieux les besoins des Canadiens dans un horizon de trois à cinq ans.

Au terme de cet examen, deux documents sont diffusés. D'abord l'Énoncé directionnel du Commissaire permet à tous les niveaux de la GRC de mieux orienter leurs responsabilités respectives à l'égard des Canadiens et de réfléchir aux plans qui nous permettraient d'améliorer la prestation de nos services.

Vient ensuite l'Aperçu stratégique du sous-commissaire à la Police opérationnelle qui est transmis aux responsables des activités et des sous-activités de programme pour les aider à déterminer ce qu'ils exigent des prestataires de services de première ligne. Parallèlement, les régions et les divisions transmettent des documents prospectifs à leurs clients, partenaires et parties intéressées.

Deuxième examen (automne) :

- Vérification semestrielle des progrès accomplis au regard des priorités stratégiques, des engagements et des objectifs
- Rajustements au besoin pour garantir des résultats et en donner pour leur argent aux Canadiens
- Détermination des orientations et des activités de programme prioritaires pour le prochain exercice financier
- Début du processus de planification aux Opérations

Au terme de ce deuxième examen, les services administratifs établissent leurs plans d'activité – le décalage permet d'arrimer les plans administratifs aux priorités et aux besoins des Opérations.

Troisième examen (fin de l'hiver) :

- Révision des plans des secteurs d'activité et des secteurs administratifs pour vérifier qu'ils soutiennent bien les priorités opérationnelles
- Détermination des besoins financiers pour soutenir les objectifs stratégiques

Bien que chacun de ces trois examens ait sa raison d'être propre, ils offrent tous l'occasion d'un regard rétrospectif et d'un regard prospectif, ce qui nous permet de voir si nous sommes dans la bonne voie ou si des ajustements sont nécessaires. Pour répondre aux besoins plus pressants dans l'optique de prises de décisions éclairées, un cycle bimestriel de rapports sur le rendement a été mis en place; il permet de suivre l'évolution des initiatives en cours et des résultats escomptés.

Planification des activités

La GRC possède un cycle de planification structuré. S'appuyant sur la dernière analyse de l'environnement, elle fixe des priorités et élabore des stratégies connexes. Les stratégies sont élaborées et harmonisées dans l'ensemble de l'organisation à l'aide de la méthode du tableau de bord prospectif. Les divisions préparent des plans d'activité regroupés dans des plans d'activités de programme.

Tous les plans d'activité comprennent une analyse de l'environnement; déterminent les risques et formulent des stratégies d'atténuation; relèvent les pressions non financées; décrivent des initiatives qui cadrent avec les objectifs essentiels découlant des priorités stratégiques; définissent des initiatives qui appuient la stratégie des divisions ou des activités de programme.

La Direction de la planification et des politiques stratégiques (DPPS) examine les plans des divisions et des secteurs chargés des activités de programme, afin de s'assurer que la planification organisationnelle concorde avec les priorités opérationnelles. Les plans présentés qui n'appuient pas la stratégie organisationnelle sont remis en question et améliorés au besoin.

Toutes les pressions non financées relevées sont appuyées par une analyse de rentabilisation complète approuvée au niveau du sous-commissaire. Les pressions communes sont ensuite analysées et classées par ordre de priorité à l'aide d'un outil de priorisation élaboré par la GRC. Cet outil évalue les pressions par rapport à des facteurs comme la sécurité publique; le respect des priorités gouvernementales; le respect des priorités de la GRC et le rendement de l'investissement. Cet examen approfondi permet d'obtenir une liste des pressions non financées classées par priorité à des fins de prise en compte budgétaire.

Plans d'activité nationaux : un comité directeur des cadres supérieurs a été créé à la Direction générale afin d'assurer le leadership et l'orientation nécessaires à une planification solide des activités à la GRC.

Plans d'activité des divisions : comme la Direction générale, les divisions doivent établir des plans d'activité. Ils témoignent non seulement d'une compréhension claire des priorités stratégiques nationales intégrées aux activités divisionnaires, mais aussi d'une appréciation globale des priorités et des enjeux locaux.

Analyse de l'environnement

La GRC effectue une analyse rigoureuse de l'environnement afin de cerner les tendances et les nouveaux enjeux d'intérêt local, national et mondial. Cet examen minutieux aide nos cadres supérieurs à déterminer les principaux risques, défis et possibilités lors de l'établissement de nos priorités et de la planification de nos activités, afin d'assurer que l'organisation demeure efficace dans un contexte en évolution constante.

Nous avons décidé de procéder à une analyse de l'environnement tous les trois ans et de faire un examen ciblé sur un secteur ayant une importance ou un intérêt particuliers pour la GRC tous les ans.

Nos initiatives en ce domaine peuvent se classer sous sept grands thèmes : données démographiques; société; économie, politique et gouvernance; sciences et technologie; environnement; et sécurité publique.

Sous chacun de ces thèmes entrent une multiplicité de tendances et de questions qui pourraient poser des problèmes distincts à la GRC; de par leur nature même, ils sont inextricablement liés, ce qui en renforce l'impact et ce qui rend plus difficiles à relever les défis que cela pose aux organismes d'application de la loi.

Dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, nous avons signalé de nouvelles tendances et nous avons fait une mise à jour sur des problèmes, relevés auparavant, qui concernent la police, les répercussions que cela peut avoir sur notre organisation et les domaines où notre action pourrait faire une différence.

Au cours de l'année écoulée, nous avons fait d'importants progrès pour relever ces défis. Dans le domaine des services de police et de la sécurité nationale, nous avons pris des mesures pour réduire l'impact du terrorisme, et nous continuons de veiller à ce que cela reste une priorité pour la GRC.

Les criminels organisés sont devenus de plus en plus ingénieux et ils posent de nouveaux problèmes particulièrement épineux aux organismes d'application de la loi. Ces réalités vont continuer de poser des défis à la GRC, alors qu'elle cherche à remplir son but stratégique – assurer la sécurité des foyers et des collectivités.

Vue d'ensemble

L'évolution des données démographiques et le fait que l'on s'attend de plus en plus à l'excellence en matière de prestation de services ont toujours des répercussions sur les plans et les priorités concernant les ressources humaines, ainsi que sur notre aptitude à remplir notre mandat.

On peut consulter l'examen ciblé le plus récent effectué dans le cadre de notre analyse de l'environnement à l'adresse suivante :

www.rcmp.ca/economic_crime/toc_f.htm

Sondages de base

Des sondages de base sont effectués tous les ans afin d'obtenir une opinion générale sur notre rendement. Les questions sont axées essentiellement sur la satisfaction générale notamment sur le rôle que joue la GRC pour assurer la sécurité des foyers et des collectivités, la qualité de ses services, son professionnalisme, son degré de sensibilisation aux besoins variés, son engagement au sein des collectivités, sa visibilité, la valeur de ses partenariats et la communication. Divers publics sont ciblés : les clients/citoyens, les clients de la Police contractuelle, les services de police partenaires, les employés et les parties intéressées.

Les résultats des sondages sont transmis aux planificateurs à qui ils servent de références pour élaborer les plans et les priorités.

Certains points communs peuvent être dégagés des résultats de ces sondages. L'importance de la contribution de la GRC à la sécurité des foyers, des collectivités et du pays est reconnue, tout comme le professionnalisme de notre organisation et la valeur qu'elle accorde à l'intégrité et à l'honnêteté. Toutefois des améliorations devraient être apportées dans le domaine des communications concernant la nature et la raison d'être de nos activités.

On trouvera un complément d'information sur nos sondages à l'adresse : www.rcmp-grc.gc.ca/surveys/index-main_f.htm

Consultation et engagement

Conformément au désir du gouvernement d'engager davantage les partenaires dans les plans et les priorités, nous avons adopté une stratégie nationale de consultation et d'engagement. Cette stratégie nous permettra de tenir compte des intérêts et des besoins de nos partenaires dans nos plans et nos priorités autant qu'elle guidera nos efforts collectifs à la recherche des avantages à tirer de la prestation de services communs.

À mesure qu'évoluera notre stratégie de consultation et d'engagement, cette pratique sera intégrée à nos maximales organisationnelles.

Gestion du rendement

La GRC a adopté le tableau de bord prospectif comme outil pour favoriser une planification des activités axée sur la stratégie et la gestion du rendement. Il nous permet de gérer et de mesurer notre rendement par rapport à nos priorités et nos objectifs stratégiques. De plus, il facilite la planification proactive, qui est essentielle à l'éclaircissement des objectifs et des mesures ainsi qu'à la détermination des secteurs où les ressources pourraient être utilisées plus efficacement en vue d'améliorer la prestation des programmes et des services de la GRC.

Comme le TBP est compatible avec plusieurs autres processus de gestion du rendement, il a de nombreux points en commun avec d'autres plans et priorités clés du gouvernement, notamment « Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes », la fonction moderne de contrôleur et l'Initiative d'amélioration des services.

Essentiellement, le tableau de bord prospectif nous guide dans l'évaluation des ressources incorporelles critiques, notamment en ce qui a trait au personnel, aux données et à l'environnement, aidant les gestionnaires à tous les niveaux à déterminer les facteurs clés qui favoriseront la « réussite » ou l'atteinte des objectifs. Il nous permet également de décrire le travail de la GRC et de le justifier, ainsi que de faire reconnaître l'importance primordiale du rôle que nous jouons pour assurer la sécurité des foyers et des collectivités partout au Canada.

Un tel régime offre aussi plusieurs autres avantages : il permet de déterminer la responsabilité des gestionnaires relativement à l'atteinte des objectifs de rendement; de communiquer des priorités stratégiques à l'échelle organisationnelle; d'attribuer en toute clarté et transparence les ressources; et de faire rapport des résultats de manière cohérente. Combiné à l'harmonisation des activités et des objectifs, ce système garantit une utilisation rentable et optimale des ressources.

L'utilisation du tableau de bord prospectif fait dorénavant partie intégrante de nos pratiques organisationnelles quotidiennes et contribue à l'avancement de nos priorités stratégiques.

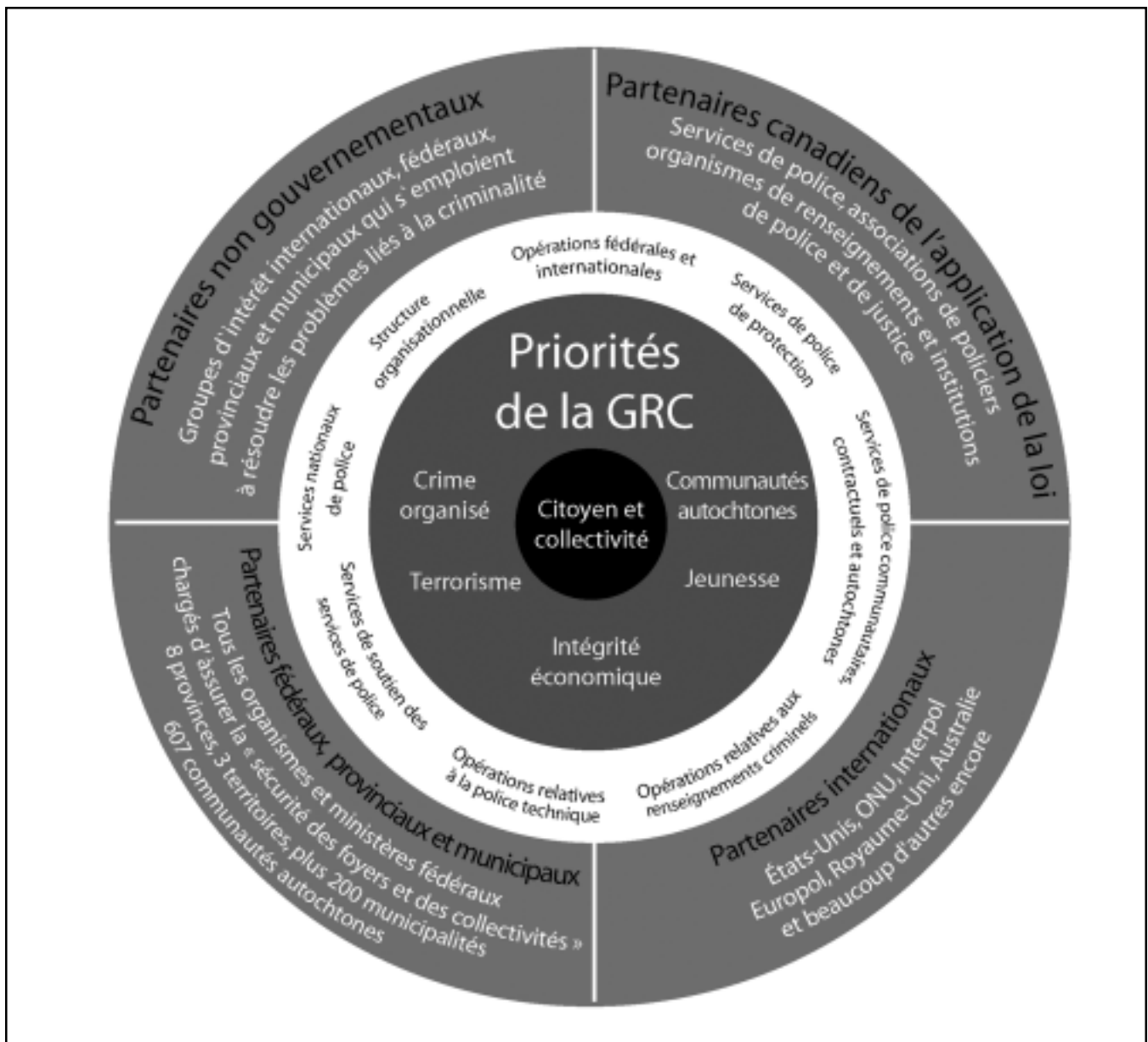
On trouvera un complément d'information sur le tableau de bord prospectif à l'adresse suivante : www.bscol.com

On trouvera un complément d'information sur la gestion du rendement à la GRC à l'adresse suivante : www.grc-rcmp.gc.ca

Services de police intégrés

L'intégration des services de police demeure le principe fondamental de chacune des activités qui s'inscrivent dans notre cadre stratégique. Des services de police intégrés exigent la collaboration avec nos partenaires à tous les niveaux en vue de l'atteinte d'objectifs communs, appuyés par des valeurs et des priorités communes. Cette mondialisation de la sécurité publique et de la protection s'appuie sur les principes suivants :

- Des priorités stratégiques communes – pour assurer que nos ressources servent à atteindre des objectifs communs et que nos actions sont fondées sur les normes les plus élevées en matière de transparence et de reddition de comptes
- La libre circulation des renseignements – à tous les niveaux, au sein des organisations et avec leurs partenaires
- L'interopérabilité des systèmes – pour assurer des communications en temps réel entre organisations, de part et d'autre des frontières et d'un pays à l'autre
- La prestation homogène des services – pour éliminer les chevauchements et le fractionnement
- Des économies d'échelle – pour maximiser nos efforts individuels et collectifs





SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT SELON LES RÉSULTATS ET LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

La sécurité des foyers et des collectivités demeure notre but général. À cette fin, nous devons synchroniser notre action à l'interne et avec celle de nos partenaires à l'échelle nationale et internationale. Pour atteindre notre but, nous nous concentrons à la fois sur les résultats stratégiques fixés dans notre Architecture des activités de programmes – services de police fédéraux de qualité, police contractuelle de qualité et services de soutien de qualité aux services de police– et sur nos cinq priorités stratégiques – crime organisé, terrorisme, jeunesse, police internationale et communautés autochtones.

La section suivante offre un résumé de notre rendement par rapport aux engagements énoncés dans notre Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006. La première partie est consacrée aux progrès accomplis dans l'optique de l'atteinte de nos résultats stratégiques, et la seconde propose une analyse de notre rendement fondée sur les plans et les priorités concernant nos cinq priorités stratégiques.

Nous sommes fiers de notre rendement global au cours de l'année 2005-2006, et nous sommes convaincus que nous allons continuer à tirer le meilleur parti possible de nos résultats en 2006 2007.

Résultats stratégiques et principaux résultats escomptés

Services de police fédéraux de qualité

... assurer la sécurité et la protection des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers, et ce par des mesures de prévention, de détection, d'enquête et d'application de la loi basées sur le renseignement, prises contre les terroristes, les organisations criminelles et toute autre activité criminelle

Résultats escomptés

- Réduction de la menace du crime organisé
- Réduction de la menace terroriste
- Protection et sécurité de la société

Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats escomptés

Réduction de la menace du crime organisé

Des outils de mesure concrets nous permettent d'évaluer notre capacité à obtenir les résultats escomptés dans le domaine de la prestation de services de police fédéraux de qualité. Un de ces outils est le DAT (Disruption Attributes Tool = outil de perturbation des attributs). Le DAT clarifie l'impact réel et la réussite des activités menées pour appliquer la loi aux groupes du crime organisé. Il permet de faire des rapports systématiques sur la perturbation de ces groupes. À l'aide du DAT, nous avons pu suivre les activités de déstabilisation de groupes de criminels organisés menées en 2005-2006. On a ainsi pu extraire, des données validées soumises en 2005-2006, les chiffres suivants qui illustrent les initiatives réussies de la GRC pour perturber le crime organisé au Canada (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Réduction de la menace du crime organisé

Mesure	Résultat
% de groupes appartenant au crime organisé et ciblés par les priorités tactiques nationales en matière de répression, qui ont été perturbés	75%
% d'« autres » groupes connus comme appartenant au crime organisé (non ciblés par les priorités tactiques nationales), qui ont été perturbés	12%

Tableau 2 : Réduction de la menace terroriste

Mesure	Résultat
Nombre de groupes terroristes connus qui ont été perturbés (cible : 12)	10

Étant donné que le recours au DAT est récent (avril 2005) et qu'il a fallu que les divisions s'ajustent en conséquence, le nombre d'opérations de déstabilisation qui ont été rapportées (c.-à-d., le nombre de formulaires transmis) ne reflète pas actuellement l'envergure des interventions.

Réduction de la menace terroriste

En juin 2006, une grande enquête menée sous l'égide de la GRC a abouti à l'arrestation de 18 individus, qui ont tous été inculpés pour implication dans des activités liées au terrorisme. La majeure partie de cette enquête – qui a exigé la mobilisation d'importantes ressources – s'est déroulée au cours de l'année financière 2005-2006, mais cette intervention fera partie des opérations de déstabilisation dont on fera état en 2007-2008. Outre son importante participation à cette enquête réussie, au cours de l'exercice 2005-2006, la GRC a également perturbé les activités de 10 groupes ciblés dans ce contexte, seulement deux de moins que le nombre de ceux qui étaient visés à l'origine (voir le tableau 2).

Protection et sécurité de la société

Nos priorités stratégiques – crime organisé, jeunesse, communautés autochtones, terrorisme et police internationale – sont les secteurs sur lesquels nous devons concentrer nos efforts afin d'atteindre notre but stratégique – la sécurité des foyers et des collectivités. Elles ne représentent qu'une partie de ce que fait l'organisation – soit les activités essentielles à l'atteinte de ce but. Ces priorités stratégiques garantissent une orientation bien délimitée et, combinée au modèle de la Police criminelle, elles permettent à la GRC d'être en bonne position pour assurer que la lutte contre le crime est menée à l'échelle nationale de façon cohérente et efficace.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Tableau 3 : Protection et sécurité de la société

Mesure	Résultat
% de vols aériens, de personnes, de sites et de manifestations qui, grâce à la protection de la GRC, ont été en sécurité toute l'année	100%

Les compétences de la Police contractuelle ont eu un retentissement international : des représentants de ces services se sont rendus à l'étranger pour donner des conseils et fournir de l'aide dans des domaines comme les négociations en cas de crise, de services de police communautaire, et également pour soutenir les missions de maintien de la paix déployées outre-mer ainsi que des équipes spécialisées.

En 2005-2006, nous avons fait de gros progrès pour améliorer l'utilisation rentable et efficace des ressources de notre Police de protection, ce qui a permis à la GRC de mieux faire obstacle aux activités terroristes et criminelles les plus graves (voir le tableau 3).

Améliorations prévues

Réduction de la menace du crime organisé

La Direction des opérations fédérales et internationales est actuellement en train de peaufiner le DAT, afin d'apporter des améliorations sur certains points et ainsi de faire en sorte que les rapports soient plus exacts durant la deuxième année d'application de ce mécanisme (2006-2007).

De plus en plus, la GRC intervient dans le cadre d'Unités mixtes d'enquête sur le crime organisé, intégrées et multidisciplinaires. Au cours des prochaines années, nous appliquerons cette méthode pour intégrer les services de police en travaillant en étroite collaboration avec nos partenaires internes et externes, en échangeant des renseignements stratégiques et criminels, en partageant des connaissances tactiques et opérationnelles, en planifiant des interventions individuelles et collectives et en communiquant efficacement les uns avec les autres. Le nombre des Unités mixtes d'enquête sur le crime organisé continue à augmenter au besoin.

En 2006-2007, la Sous-direction du crime organisé a entrepris de développer les compétences des superviseurs en matière de gestion des sources humaines, pour veiller à ce que cet aspect particulier des enquêtes soit bien administré, que les politiques voulues soient appliquées et que la formation nécessaire soit fournie.

Le Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé se concentre sur le recueil d'informations permettant de sensibiliser les organismes d'application

de la loi à l'impact du crime organisé sur les Canadiens. Ainsi, le Service peut ensuite jouer un rôle dans les activités conçues pour informer les Canadiens des avantages de la prévention. On a relevé un besoin d'activités d'information et de sensibilisation axées sur le crime organisé. En 2006, le Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé cherchera à déterminer quel est le meilleur moyen d'informer le public à propos de la lutte contre le crime organisé.

Réduction de la menace terroriste

En 2005-2006, les ressources de l'Initiative de sécurité publique et d'antiterrorisme ont été redirigées vers les Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) afin d'accroître leur future capacité. Nous recherchons d'autres sources de financement afin d'alléger les pressions dues à ces enquêtes longues et complexes.

En avril 2005, le Programme de sécurité nationale de la GRC a créé un Programme d'approche communautaire pour répondre aux préoccupations soulevées par les diverses communautés dans le cadre de la Commission d'enquête O'Connor, lors de l'examen de la Loi antiterroriste et à l'occasion des consultations qui ont eu lieu depuis l'adoption de cette loi.

Le programme d'approche communautaire de la GRC est une initiative qui a pour but de faire participer chacune des diverses communautés de la mosaïque canadienne, y compris les communautés ethniques, culturelles et religieuses, au maintien de la sécurité nationale du Canada.

Protection et sécurité de la société

Dans le domaine de la Police de protection, la mise en application systématique de concepts inhérents à la police communautaire comme le partenariat, la consultation et l'entretien de contacts avec les missions à l'étranger, les juges de la Cour fédérale et d'autres personnes sous protection continueront d'être la source d'informations précieuses sur les besoins permanents des clients de la GRC sur le plan de la sécurité.

Pour ce qui est de la planification opérationnelle, un comité a été établi afin d'examiner les politiques relatives aux niveaux des menaces et d'examiner la qualité des renseignements fournis régulièrement par le biais des évaluations des menaces.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Police contractuelle de qualité

... des collectivités plus sûres et en meilleure santé, et ce par des mesures de prévention de la criminalité, d'éducation, d'application de la loi et d'enquête

La Police contractuelle fournit des services de police généraux à huit provinces, à trois territoires et à diverses municipalités et communautés des Premières Nations, dans le cadre d'accords de services de police fondés sur le partage des coûts. Ses responsabilités sont les suivantes :

- Enquêtes, détection et prévention du crime
- Application des lois du Canada et de la province ou du territoire concerné
- Maintien de la paix et de l'ordre
- Protection des biens et des personnes

Résultats escomptés

- Des programmes et des services de police de la plus haute qualité
- Prévention et réduction du nombre de jeunes touchés par la criminalité, comme victimes et comme contrevenants
- Des communautés autochtones plus sûres et en meilleure santé

Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats escomptés

Des programmes et des services de la plus haute qualité

En 2005-2006, la Police contractuelle a fourni les services de policiers « en uniforme » à huit provinces, trois territoires, 200 municipalités et plus de 544 communautés autochtones. Dans le cadre de leur mandat – prévention et enquêtes du crime, application de la loi ainsi que la protection de la vie et de la propriété – les policiers contractuels ont répondu à environ 2 millions de demandes de services.

Que ce soit grâce à la mise en œuvre, en Colombie-Britannique, d'une stratégie de réduction de la criminalité ciblant des délinquants à haut risque et des endroits où le taux de criminalité est élevé, grâce à la formation, partout au pays, d'équipes intégrées spécialisées dans les enquêtes sur des crimes graves comme les homicides, l'exploitation des enfants ou la recherche de femmes autochtones portées disparues, ou encore grâce à l'élargissement de ses activités de

proximité et de prévention, la Police contractuelle a fait preuve d'innovation dans la prestation de ses services. Cela s'est également manifesté par une initiative concertée visant la mise à jour des plans opérationnels d'urgence, afin de pouvoir réagir efficacement à tout incident, par des efforts pour améliorer le pourcentage des affaires liées à certaines infractions comparables dans chaque division et résolues, par un engagement au niveau communautaire axé sur les jeunes et les communautés autochtones et par l'utilisation concrète de l'Entente sur les services de police provinciaux.

De nouveaux outils et de nouvelles technologies axés sur l'intégration ont été mis en application, notamment le Projet du Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) et son pendant, le système PRIME-BC (Projet d'environnement de gestion de l'information sur les dossiers de la Police), qui permettent de relier des bases de données de façon à ce que les renseignements puissent être récupérés par le biais de plusieurs systèmes. Notre but est l'utilisation optimale de systèmes compatibles par les services de police et les organismes d'application de la loi du Canada, afin de donner accès aux données et aux renseignements en temps opportun à ceux qui en ont besoin. Des documents de travail sur la rationalisation des coûts, des séances d'information et de sensibilisation relatives aux ententes sur les services de police, ainsi que le projet concernant la méthodologie de dotation sont parmi les moyens appliqués pour approfondir la connaissance des avantages et des coûts de la police contractuelle, ainsi que ce qui touche l'obligation de rendre compte.

La consultation et l'engagement ont été les deux mots d'ordre des services de police communautaire là où les plans dressés pour s'attaquer au problème numéro un – la jeunesse et/ou les populations autochtones – ont été mis en application. Les plans communautaires ont contribué à une plus forte participation locale et ont facilité le repérage des principaux facteurs de risque et de protection, une démarche utile pour les collectivités pour s'attaquer aux causes fondamentales de leurs problèmes. L'analyse de plus de 406 plans établis dans des communautés autochtones a permis de conclure que les principaux problèmes auxquelles elles faisaient face étaient l'abus de drogues et autres substances. Cette information est l'un des éléments dont s'inspire la politique gouvernementale au niveau national et qui devrait également guider la participation à l'élaboration de cette politique au niveau provincial et territorial.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Dans le domaine de la jeunesse, d'après les statistiques sur les cinq infractions les plus fréquentes tirées des rapports, on peut voir que les infractions au code de la route sont le plus souvent l'occasion d'un premier contact avec les jeunes.

En conséquence, les services affectés à la circulation routière ont élaboré, en collaboration avec le groupe de travail sur la jeunesse (priorité stratégique) de la GRC et avec des associations de jeunes, des présentations ayant pour but de modifier des comportements à risque, comme l'agressivité et l'ivresse au volant, notamment « jeCONDUIS » et « PARTY » (Prevent and Reduce Trauma in Youth = prévenir et réduire les accidents chez les jeunes).

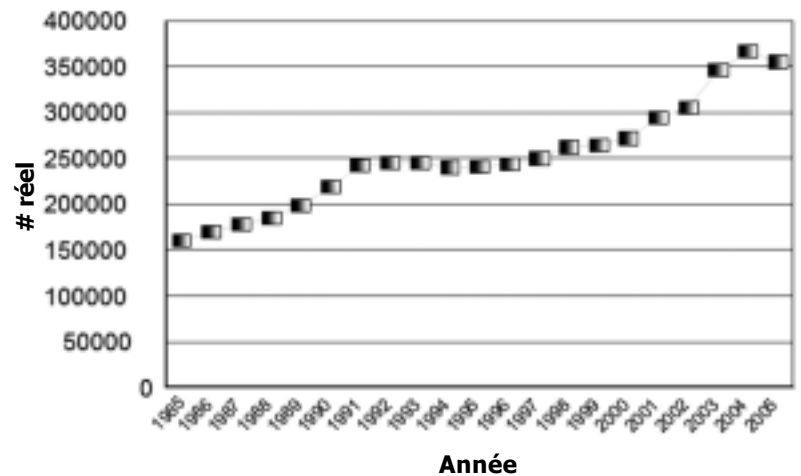
Parallèlement, on a relevé dans les plans communautaires sur la jeunesse que les problèmes les plus fréquents étaient liés à la consommation de drogues et d'alcool et à la perpétration de méfaits criminels.

Principaux résultats

Par comparaison avec les forces de police qui fournissent des services similaires, la GRC a obtenu les résultats suivants (voir le tableau 4).

Autres infractions au Code criminel

Nombre réel (1985-2005)



Autres infractions au Code criminel

% affaires résolues (1985-2005)

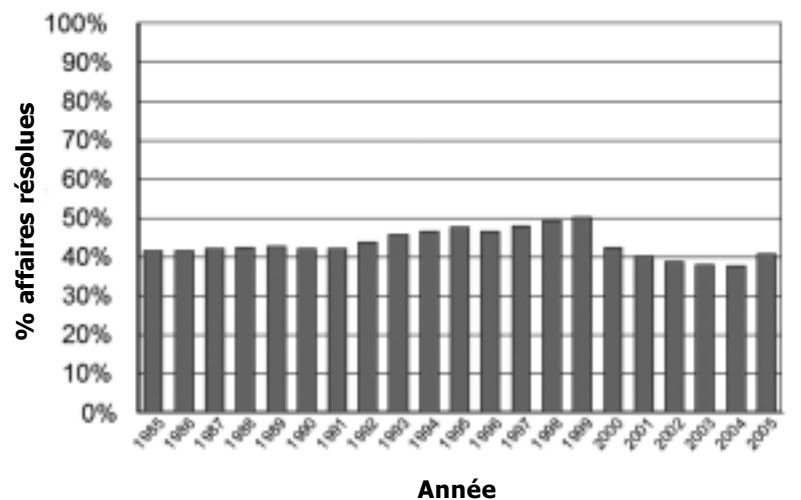


Tableau 4 : Police contractuelle de qualité

Mesure	Résultat
Charge de travail	<ul style="list-style-type: none"> Rapport nombre d'habitants par policier plus élevé Nombre plus élevé d'infractions au Code criminel traitées par chaque policier
Utilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Coût par habitant moins élevé Dépenses moins élevées par affaire résolue, suite à une infraction au Code criminel
Productivité	<ul style="list-style-type: none"> Nombre plus élevé d'affaires résultant d'une infraction au Code criminel résolues par chaque policier

(Source « What Are They Worth? », Conseil de la solde de la GRC, août 2005)

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Bien que le nombre réel d'infractions ait doublé au cours des 20 dernières années, le taux des affaires résolues par la GRC est resté relativement constant, malgré la complexité des nouveaux textes législatifs, des technologies et des conditions d'enquête qui forment le cadre dans lequel nous devons travailler. À titre d'exemples de notre réussite à cet égard, on peut citer les divisions qui ont augmenté de 5% ou plus le taux des affaires résolues, notamment au Manitoba, relativement aux vols de véhicules, en Saskatchewan, relativement aux agressions sexuelles, et dans les Territoires du Nord-Ouest, relativement au total fixé pour les voies de fait.

La Police de la circulation de la GRC constate une baisse de 3,6% des accidents mortels au cours de la période de trois ans s'étalant entre 2003 et 2005, par rapport à la période de référence (1996-2001). Les moyennes sur trois ans (secteurs de compétence de la GRC) ne tiennent pas compte de l'augmentation du nombre de personnes ayant un permis de conduire ni du nombre de véhicules immatriculés circulant sur le réseau routier.

Prévention et réduction du nombre de jeunes touchés par la criminalité, comme victimes et comme contrevenants

Les détails concernant le rendement des interventions axées sur la jeunesse sont fournis au chapitre consacré à cette priorité stratégique, page 73.

Des communautés autochtones plus sûres et en meilleure santé

Les détails concernant le rendement des interventions axées sur les communautés autochtones sont fournis au chapitre consacré à cette priorité stratégique, page 40.

Améliorations prévues

Des programmes et des services de police de la plus haute qualité

La Police contractuelle aspire à être une organisation dynamique, adaptable, représentative des collectivités auxquelles elle fournit des services, comptable de ses actes et capable de répondre aux besoins opérationnels des provinces, des territoires, des municipalités et des communautés autochtones. Nous devons impérativement nous adapter à un environnement en pleine évolution. Nos activités sont centrées sur les collectivités que nous desservons et, en les amenant à participer dès le départ à la définition de nos priorités, nous obtiendrons l'appui nécessaire à l'atteinte d'objectifs communs. Nous prenons en compte les constats du rapport de novembre 2005 de la vérificatrice générale – *Police contractuelle de la Gendarmerie royale du Canada* et sommes conscients

des réalités budgétaires, de l'émergence d'autres systèmes de prestation de services et de la concurrence entre services de police publics et privés, et nous intégrons ces facteurs dans nos modèles de prestation de services.

La poursuite de l'intégration horizontale et le recours à des mesures impartiales mais intransigeantes pour lutter contre la criminalité impliquent, au niveau fédéral, trois partenaires clés auxquels on a donné clairement pour mandat d'orienter le changement. Le ministère de la Justice, le ministère de la Santé et le ministère de la Sécurité publique jouent un rôle actif dans l'instauration et le maintien de la sécurité au sein de notre société. Inspirées par des dirigeants convaincus et bénéficiant de l'appui des autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales, ainsi que des communautés autochtones partout au Canada, les initiatives visant à réduire la criminalité peuvent donner de très bons résultats à brève échéance. En 2006-2007, nous nous emploierons principalement à appuyer les efforts collectifs consentis au niveau fédéral, divisionnaire et local pour apporter des améliorations concrètes visant à assurer la stabilité et la sécurité des collectivités et des citoyens.

En outre, tout comme les autorités fédérales, provinciales et territoriales, la GRC réoriente ses méthodes de gestion des situations d'urgence en les axant non plus sur la réaction, mais sur la préparation. La réaction est une intervention dans le cadre de laquelle les ressources sont mobilisées afin de répondre à un incident, alors que la préparation implique un cycle continu d'activités – planification, formation, essais et évaluation – qui se déroule avant qu'un incident ait lieu. Le cadre de ces activités s'articule autour de quatre fonctions principales :

- Intégration et normalisation des interventions d'urgence, plans et procédures pour les événements de grande envergure et pour la planification de la continuité des activités
- Création d'un environnement opérationnel commun grâce à un Système de gestion des incidents normalisé, applicable à tous les niveaux de l'organisation
- Validation régulière des plans, renforcement des partenariats et mise à l'essai des compétences des parties concernées dans le cadre d'un Programme d'exercices nationaux
- Amélioration constante des plans, des politiques, des procédures, de la formation et de l'orchestration des exercices et des activités par le biais d'un programme d'étude bilan

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Services de soutien de qualité aux services de police

...soutien aux enquêtes des services de police et des organismes canadiens d'application de la loi, et ce en leur fournissant des renseignements, du matériel, des outils, des systèmes, de la technologie et de la formation essentiels pour optimiser la prestation proactive de programmes et de services de police basés sur le renseignement

Les Services nationaux de police (SNP) de la GRC sont les plus importants – et parfois les seuls – prestataires de services essentiels pour appuyer les enquêtes menées par plus de 500 organismes canadiens d'application de la loi et de justice pénale. Ce soutien opérationnel comprend : analyse médico-légale de preuves trouvées sur les lieux de crimes, fourniture d'informations sur les casiers judiciaires, services d'identité judiciaire, services de soutien technique, programmes d'apprentissage de haute qualité et coordination de l'information et du renseignement criminels.

Principaux résultats escomptés

- Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité
- Évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces
- Rentabilité et efficacité accrues des services de police
- Outils scientifiques, techniques et technologie de gestion de l'information de haute qualité, disponibles en temps opportun
- Possibilités de formation et d'apprentissage, appuyées par un soutien de haute qualité

Les SNP représentent de nombreux centres d'expertise qui fournissent des services de soutien très pointus et très complets à l'appui d'enquêtes. De par leur nature, les SNP encouragent la cohésion nationale et multijuridictionnelle en fournissant un groupe intégré de services de police (information, technologie et formation) à des organismes d'application de la loi, au Canada et à travers le monde.

Pour que les enquêtes criminelles soient efficaces, on fait constamment appel à des techniques d'investigation nouvelles et plus complexes. Les SNP doivent donc se tenir au courant et demeurer pertinents pour que les services fournis restent les meilleurs et les plus efficaces que l'on puisse trouver.

Progrès accomplis vers l'atteinte des principaux résultats escomptés

Les initiatives des SNP contribuent à l'atteinte de plus d'un des principaux résultats escomptés.

Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité

Les SNP lancent des initiatives avant-gardistes pour le bénéfice des organismes canadiens et étrangers d'application de la loi. Une description des réalisations liées à des demandes de services nouvelles et plus nombreuses, et au fait que les SNP ont recours à des méthodes d'avant-garde, à l'échelle nationale et internationale, pour appliquer la loi et assurer la sécurité permettra d'illustrer le vaste champ des contributions de ces services.

La nature de plus en plus violente des images d'enfants victimes d'exploitation sexuelle, le fait que ces enfants soient de plus en plus jeunes et les violences qu'ils subissent exigent non seulement que ceux qui les commettent soient traduits en justice, mais que les victimes soient identifiées afin que l'exploitation qu'elles subissent cesse. En 2005-2006, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) a créé un Groupe de l'identification des victimes chargé de mettre au point des méthodes efficaces pour identifier et localiser les enfants victimes d'exploitation sexuelle par le biais de l'Internet. À ce jour, 100 enfants canadiens victimes de ce type d'exploitation sexuelle et de nombreux autres à l'étranger ont été identifiés par des organismes d'application de la loi canadiens, souvent en collaboration avec le CNCEE. Le CNCEE a également élargi l'application du Système d'analyse contre la pornographie juvénile (CETS), une base de données comprenant des informations qui permettent aux enquêteurs de créer des liens entre les enquêtes sur la pornographie juvénile et ainsi de faciliter la localisation des suspects et des victimes.

Le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV), un autre système mis au point par la GRC, permet d'établir des liens entre certains comportements criminels dans les cas de crimes sexuels, d'homicides, de disparitions, d'enlèvements perpétrés par quelqu'un d'autre qu'un parent, de leurre d'enfant et de pornographie juvénile, et ainsi de faciliter l'identification des suspects. La version 4 du SALCV, mis en application au Canada en 2005-2006, permet de conserver et de transmettre de manière sécuritaire les photographies de délinquants et possède des capacités de mappage qui rendent l'analyse des liens plus rapide et plus utile.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Le Registre national des délinquants sexuels (RNDS) est une base de données nationale, établie en vertu de la *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels*, tenue à jour par la GRC et mise à la disposition de tous les services de police canadiens qui sont ses partenaires. Le RNDS contient actuellement des renseignements sur 13 000 personnes reconnues coupables de délinquance sexuelle et c'est un outil utile pour les enquêteurs, notamment lorsqu'il est combiné avec le SALCV et avec le système d'établissement de profils géographiques, pour identifier et inculper les prédateurs sexuels. La GRC a collaboré avec Sécurité publique et Protection civile, le ministère de la Justice et le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les délinquants à haut risque, dans le but de faire modifier la loi en vigueur et d'accroître l'utilité du RNDS. Par ailleurs, l'intégration du RNDS et du Registre ontarien des délinquants sexuels est presque terminée.

En 2005-2006, la GRC a obtenu, testé et déployé une nouvelle technologie pour détruire les bombes à bord de gros véhicules (2 000 livres). Cette technologie, qui permet de disperser les matières explosives de bombes placées dans de gros véhicules avant leur activation, est utile pour renforcer la sécurité publique.

La Sous-direction de la sécurité technique a fait preuve d'excellence dans le domaine de la technologie de sécurité, notamment en obtenant, pour le laboratoire de la Sous-direction de la criminalité technologique, l'agrément de l'American Society of Crime Laboratory Directors/ Laboratories. On prévoit que le respect des normes de cette société va permettre d'améliorer de 20% la capacité d'analyse du laboratoire et de réduire de 10% le temps consacré aux examens. À l'avenir, cet agrément se révélera essentiel pour assurer la validité et la crédibilité des preuves.

Pour garantir à ses employés, ses clients et ses partenaires un environnement de travail sécuritaire, tout en facilitant des méthodes de travail multijurisdictionnelles, la GRC a collaboré avec le Secrétariat du Conseil du Trésor en 2005-2006 dans le but d'établir un système de filtrage des organismes d'application de la loi et ainsi d'accorder aux partenaires de la GRC une « cote de fiabilité » équivalente. Ce système permet d'évaluer et d'agréer les procédures de filtrage de sécurité d'autres organismes d'application de la loi et d'autoriser leurs employés admissibles à avoir accès aux informations et aux actifs de la GRC sur la base du « besoin de savoir », tout en respectant la politique du gouvernement sur la sécurité.

La GRC s'implique davantage dans les initiatives de préparation aux situations d'urgence, pour appuyer les activités de plus grande envergure du gouvernement fédéral en ce domaine. En 2005-2006, la Sous-direction du service de l'air a conclu un protocole d'entente avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) visant des interventions conjointes lors de situations de crise nationale et portant en particulier sur la préparation à ces situations et leur gestion sur le plan du transport de personnel, de l'équipement et de la distribution d'antiviraux et de vaccins en cas de pandémie.

En 2005-2006, la GRC a contribué à une initiative visant à obliger légalement les fournisseurs de service de télécommunication à intégrer à leurs réseaux une capacité d'interception. Le texte législatif en question est conçu pour garantir que, vu les progrès rapides de l'industrie des télécommunications, les organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale ont les moyens techniques voulus pour intercepter légalement des communications. Ce projet de loi doit être déposé à nouveau en 2006-2007.

Évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), à titre de représentant du secteur, transmet des renseignements aux organismes canadiens d'application de la loi pour renforcer l'efficacité de leurs initiatives destinées à contrer la menace du crime organisé et du crime grave. En novembre 2005, la GRC a adopté le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC) comme seule source de données intégrées sur le crime organisé et le crime grave. Le recours à un seul instrument permettant de recueillir et de diffuser des renseignements renforcera énormément les efforts individuels des organismes d'application de la loi visant à détecter, circonscrire et prévenir les activités des criminels organisés et de ceux qui commettent des crimes graves. L'utilité de cet instrument a été encore renforcée davantage par l'intégration des bases de données du SARC et du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

En mars 2006, le Comité exécutif national du SCRS a facilité la mise en place d'un modèle canadien de répression criminelle axée sur les renseignements. Comparable au National Intelligence Model (NIM) du Royaume-Uni, le modèle canadien constituera un cadre de travail qui appuiera l'application et la gestion des services de police axés sur les renseignements.

L'initiative axée sur la collecte de renseignements en temps réel est porteuse d'amélioration, car cela permet au bureau central du SCRS de recueillir des renseignements directement auprès des enquêteurs au

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

terme d'une enquête. En outre, le bureau central du SCRS, de concert avec les unités d'application de la loi spécialisées dans le crime organisé qui font partie de quatre des 10 bureaux provinciaux du SCRS, enregistre désormais toutes les deux semaines les résultats d'enquêtes en cours sur le crime organisé dans le dossier d'accès restreint du SARC. Cela permet de diffuser des informations dans tout le secteur du renseignement dès qu'une enquête est terminée, plutôt que plusieurs mois après comme c'était le cas auparavant. Les six autres bureaux provinciaux vont participer à cette initiative au début de 2007, une fois que la formation nécessaire aura été dispensée.

Rentabilité et efficacité accrues des services de police

Les Services nationaux de police (SNP) évaluent et améliorent constamment leurs activités en regard des besoins de ses divers clients et parties prenantes. Un des services le plus en demande est l'analyse génétique effectuée à des fins médico-légales, à cause de la validité des résultats qu'elle produit et donc de son utilité dans une enquête, mais aussi à cause de l'intérêt que cette procédure a suscité après avoir été largement médiatisée.

Afin de rendre les procédures biologiques plus efficaces, on a restructuré et automatisé davantage le processus, amélioré l'extraction d'empreintes génétiques, élaboré des méthodes pour tester les pièces à conviction, et évalué et validé les logiciels spécialisés utilisés par les agents chargés des rapports. Ces procédures permettront de multiplier par deux ou trois la capacité d'analyse des cas, et de communiquer des résultats plus rapidement.

Des gains de rentabilité ont également été réalisés en réduisant de 60% le nombre des dossiers en souffrance à traiter par le dépôt national de casiers judiciaires et d'empreintes dactyloscopiques, grâce à un investissement stratégique qui a financé des heures supplémentaires et la rationalisation des procédures.

-
- Le dépôt national de casiers judiciaires et d'empreintes dactyloscopiques est l'endroit où sont rassemblés 3,8 millions de casiers judiciaires, ainsi que les 34 millions de documents à l'appui
 - Le dépôt reçoit tous les ans environ 540 000 empreintes dactyloscopiques de criminels, dont 155 000 sont nouvelles
 - Le dépôt reçoit tous les ans environ 215 000 demandes de triage sécuritaire à des fins civiles
-

L'élimination des dossiers en souffrance est requise en vue de la mise en œuvre d'une nouvelle procédure rationalisée et automatisée, dans le cadre du projet d'Identification en temps réel (ITR). L'ITR a pour but la réorganisation des systèmes et des procédures utilisés pour l'identification des empreintes dactyloscopiques, le traitement des demandes de triage sécuritaire à des fins civiles et la tenue à jour des casiers judiciaires, et permettra de transmettre par voie électronique et de conserver des empreintes digitales. Au lieu de prendre des semaines et des mois, les procédures ne prendront que quelques heures ou, au pire, quelques jours. L'attribution du marché public concernant la mise en place du nouveau Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) a été annoncée en octobre 2005.

Le retentissement dans la population d'actes de violence commis avec des armes à feu a renforcé la demande dans le domaine de l'identification balistique, et il a fallu renforcer la capacité du Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB). Le même Système d'identification balistique intégré (IBIS) est utilisé au Canada et aux États-Unis pour établir un lien entre les armes retrouvées sur les lieux d'un crime et les crimes qui sont commis, grâce à une comparaison des balles et des cartouches récupérées sur les lieux d'activités criminelles.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la GRC a commencé à rédiger un protocole d'entente permettant l'échange d'informations par voie électronique entre le RCIIB et le National Integrated Ballistic Information Network (NIBIN) américain. Cela aidera les policiers à faire enquête sur les crimes commis avec des armes à feu qui ont été introduites des États-Unis au Canada et vice versa.

Le RCIIB est actuellement doté de six modules équipés de l'IBIS, dont deux exploités conjointement avec des laboratoires médico-légaux du Québec et de l'Ontario. Trois de ces modules ont été acquis dans le cadre de l'initiative sur les Investissements dans la lutte contre l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles (ILU AFC). On envisage actuellement la possibilité d'installer deux nouveaux modules, l'un à Toronto et l'autre à Regina.

Les services de soutien de la GRC chargés des armes à feu aident également tous les organismes d'application de la loi du Canada à retracer des armes à feu. La possibilité d'utiliser le système de dépistage électronique du Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives des États-Unis facilite ces recherches en Amérique du Nord et, à l'échelle mondiale, la GRC peut compter sur la collaboration d'Interpol.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Outils scientifiques, techniques et technologie de gestion de l'information de haute qualité, disponibles en temps opportun

Nombre des initiatives et des services décrits plus-tôt sont également considérés comme des outils scientifiques, des techniques et des technologies de gestion de l'information disponibles en temps utile et de grande qualité. C'est le cas par exemple de la Banque nationale de données génétiques, du Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB), du Système d'analyse contre la pornographie juvénile (CETS) et du Registre national des délinquants sexuels, pour ne citer que cela.

En 2005-2006, le partage de l'information et l'intégration des systèmes ont continué à progresser parmi les organismes partenaires du secteur de l'application de la loi, grâce à la mise en œuvre du Projet du Système d'incidents et de rapports de police (SIRP). Ce système a été implanté dans toutes les installations de la GRC, sauf dans la Division « E » (Colombie-Britannique), qui continue d'utiliser PRIME BC (Environnement de gestion de l'information sur les dossiers de la Police). Le projet du SIRP a été achevé dans les délais prévus, le 31 mars 2006, au coût total de 65,9 millions de dollars.

Les améliorations apportées au Système national intégré d'information interorganismes (N-III) élargiront et faciliteront l'échange d'informations entre les services de police. Ce système appuiera la réalisation des objectifs du gouvernement du Canada sur le plan de l'interopérabilité, en facilitant le partage d'informations et l'intégration des enquêtes dans les secteurs de l'application de la loi et de la justice. Le premier composant du N-III, l'Outil de recherche intégré (ORI), doté d'une fonctionnalité d'accès et de recherche, est prêt, et l'on est en train de le mettre à la disposition d'un petit groupe d'utilisateurs.

Le deuxième composant du N-III, le Portail d'information policière (PIP) a fait l'objet d'une démonstration réussie lors de la conférence de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), en août 2005. Le marché public concernant le PIP, un outil de recherche permettant d'avoir accès aux données enregistrées grâce aux systèmes de gestion de l'information utilisés par les services de police canadiens, a été attribué en juin 2006.

L'interopérabilité a également été accentuée grâce aux améliorations apportées à de nombreux systèmes de radiocommunication utilisés à travers le pays. Il existe en effet 14 systèmes radio distincts dont l'utilisation est essentiellement délimitée par les frontières

provinciales et territoriales. En 2005-2006, les systèmes radio ont été remplacés dans les divisions « B » (Terre-Neuve-et-Labrador), « F » (Saskatchewan), « J » (Nouveau-Brunswick), « L » (Île-du-Prince-Édouard) et « M » (Yukon). En Saskatchewan, le projet de remplacement du système radio, qui permettra à la GRC d'implanter le premier système de radiocommunication par Internet fonctionnant à l'échelle d'une province, est complété à 67%.

Le projet de Renouveau du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) a permis de moderniser un système désuet et de mettre à la disposition du secteur de l'application de la loi un système de messagerie, des applications et une infrastructure modernes, plus réactifs et mieux adaptés aux besoins. Ce nouveau système a été inauguré le 31 mars 2006, et on prévoit qu'à l'automne 2006, une nouvelle version du CIPC sera accessible sur l'Internet.

Possibilités de formation et d'apprentissage, appuyées par un soutien de haute qualité

En 2005-2006, le Collège canadien de police (CCP) a diversifié la prestation de sa formation en apportant des améliorations aux cours dispensés à distance et par voie électronique, notamment en lançant un nouveau programme de Perfectionnement des cadres policiers (PCP) en janvier en actualisant le Cours d'administration policière supérieure (CAPS). Ce dernier cours est conçu pour doter les cadres intermédiaires des services de police des compétences en leadership et en gestion qui sont requises pour diriger une unité ou un détachement. On s'attend à ce qu'il y ait une forte demande pour ce cours dans le contexte de la retraite prochaine de cadres policiers.

Le nouveau logiciel d'inscription aux cours/commerce électronique testé par le CCP permet de gérer de façon plus efficace les inscriptions, le logement des étudiants et leur répartition dans les cours.

En 2005-2006, une entente de principe a été conclue avec des clients et des parties intéressées dans le but d'établir une antenne du CCP dans l'Ouest canadien à compter de janvier 2007. Le « CCP Ouest » offrira aux organismes d'application de la loi de cette région plus de possibilités de formation et de meilleurs appuis, grâce à des cours avancés rentables et dispensés en temps opportun.

Le tableau à la prochaine page résume les principales mesures du rendement et les résultats obtenus à cet égard par les Services nationaux de police en 2005-2006.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

RÉALISATIONS/RENDEMENT DES SERVICES NATIONAUX DE POLICE : FAITS SAILLANTS, 2005-2006

MESURE	RÉSULTATS 2005-2006
<p>Progrès dans le domaine de la technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 182 enquêteurs canadiens ont obtenu d'avoir accès au Système d'analyse contre la pornographie juvénile (CETS) à partir de 29 sites différents (20 sites municipaux, 2 sites provinciaux et 7 unités de la GRC). Le CETS a également été déployé au Royaume-Uni, en Indonésie, au Brésil et en Italie • 16 500 recherches par le biais du CETS ont été effectuées et 2 500 enquêtes ont été enregistrées dans le système • Plus de 100 victimes canadiennes d'exploitation sexuelle par le biais de l'Internet et de nombreux enfants étrangers ont été identifiés par des organismes d'application de la loi, en collaboration avec le CNCEE • Il y a eu une augmentation de 32% du taux de conformité de la GRC (c.-à-d. nombre de cas enregistrés dans le système) en ce qui concerne le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV) • La Section de l'enlèvement et de la technologie des explosifs s'est dotée de matériel spécialisé permettant d'identifier les propriétés chimiques de poudres blanches inconnues grâce à des consultations en temps réel avec des spécialistes de Santé Canada • L'analyse informatique judiciaire de dispositifs technologiques a permis d'établir un lien entre des éléments probants et une importante enquête internationale sur des activités terroristes, ce qui a abouti à l'engagement de poursuites contre un individu impliqué dans la planification d'un acte terroriste à l'étranger • À partir de novembre 2005, toutes les nouvelles recrues de la GRC ont été soumises à un test polygraphique préalable à l'emploi (TPPE). Le recours à ce test dans le cadre du triage sécuritaire des candidats a donné des résultats qui ont dépassé les attentes et qui garantissent que la GRC recrute les meilleurs éléments
<p>Progrès dans le domaine de la diffusion de renseignements criminels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En mars 2006, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a produit des évaluations intégrées des menaces provinciales, sur lesquelles se fondent les activités d'application de la loi basées sur le renseignement, ainsi que l'affectation de crédits • Le Bureau central du SCRS a également produit, sur la base des évaluations des menaces provinciales, l'Évaluation nationale de la menace concernant le crime organisé et d'autres crimes graves, afin d'aider les cadres des organismes d'application de la loi à élaborer des stratégies de lutte contre le crime organisé • Le SCRS a également fourni deux nouveaux documents : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Bilan national des renseignements criminels sur le crime organisé et d'autres crimes graves donne une vue d'ensemble des menaces que représentent ces activités criminelles, ce qui favorise la prise de décisions éclairées par les autorités fédérales, provinciales et municipales qui élaborent des stratégies ou des politiques relatives au crime organisé ▶ La liste de terroristes surveillés (WatchList) et Sentinel informent et sensibilisent les partenaires du SCRS et les préviennent à l'avance d'éventuelles menaces. L'établissement de cette liste est une autre facette du système de veille stratégique lancé en 2004 • Afin de sensibiliser davantage la population aux questions touchant le crime organisé, le SCRS et SPPCC vont publier conjointement un rapport • Satisfaction des clients (d'après des sondages) : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Capacité du SCRS d'évaluer les menaces : 73% ▶ Produits du SCRS relatifs à la veille stratégique : 83% ▶ SARC : 81%
<p>Progrès sur le plan de l'interopérabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 21 organismes externes ont obtenu d'avoir accès au Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) • 2 millions de dossiers sont maintenant enregistrés dans le SIRP • 25 services policiers ont signé le protocole du Portail d'information policière (PIP) du Système national intégré d'information interorganismes (N-III)

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

<p>Rentabilité et efficacité accrue des services de police</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des Services de laboratoire judiciaire ont réduit ou maintenu leur délai de production de résultats (nombre de jours requis) par rapport à l'année précédente • Les analyses urgentes d'empreintes génétiques ont été effectuées dans les délais prescrits de 15 jours (délai moyen : 12 jours) • Le nombre des dossiers en souffrance à traiter par le dépôt national de casiers judiciaires et d'empreintes dactyloscopiques a été réduit de 60% (333 000 cas) • Les délais requis pour traiter les demandes de triage sécuritaire à des fins civiles ont été réduits de 20% par rapport à l'année précédente • Les analyses urgentes d'empreintes latentes ont été effectuées immédiatement, et les autres, dans des délais de 2 semaines • Au cours des 3 années écoulées depuis sa création, le RCIB a permis de relier, dans 302 cas, des armes à feu à des criminels ou d'établir un lien entre des crimes commis en des lieux différents
<p>Progrès dans le domaine de l'éducation et de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Collège canadien de police a dispensé le nouveau programme de Perfectionnement des cadres policiers à plus de 20 cadres prometteurs appartenant à des services de police canadiens et étrangers • Le CCP a dispensé 2 cours actualisés d'administration policière supérieure hors site, dans l'Ouest canadien • Le CCP a ajouté 3 cours à son programme d'études : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Enquêtes sur l'exploitation des enfants dans Internet ▶ Enquêtes sur l'exploitation des enfants dans Internet (cours avancé) ▶ Enquêtes financières • Le niveau de satisfaction exprimé dans les sondages effectués à la fin des cours est resté à 4 (« très satisfait »), sur une échelle de 5 points. En moyenne, le CPP envoie plus de 6 000 questionnaires par an

Améliorations prévues

Pour mener à bonne fin des enquêtes criminelles et engager des poursuites contre les individus impliqués ou les exonérer de toute responsabilité en la matière, il faut pouvoir compter sur des services de soutien disponibles et de qualité comme ceux qui sont fournis dans le cadre des programmes des SNP. Étant donné que le secteur de l'application de la loi et le public mettent toujours la barre plus haut et multiplient les demandes de services, il devient d'autant plus impératif d'améliorer constamment ces programmes. En 2006-2007, la GRC va continuer de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et la prestation de services de soutien opérationnels qui répondent à des demandes de services toujours nouvelles.

Nous concentrerons nos efforts sur la réduction des délais pour effectuer des analyses médico-légales et des identifications judiciaires, la mise en application de plans de continuité des activités, le remplacement et le maintien à niveau de systèmes sécuritaires, et l'implantation de systèmes et d'infrastructures plus fonctionnelles et favorisant l'interopérabilité. Ces initiatives, entre autres, ont été conçues pour faire en sorte que les services de soutien essentiels demeurent pertinents, abordables et en phase avec les besoins actuels et prévus.

Les SNP jouent déjà un rôle clé dans la lutte contre les crimes violents, grâce à des instruments comme le SALCV et le Registre national des délinquants sexuels. Parallèlement, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) coordonne une initiative des organismes d'application de la loi dirigée contre l'exploitation sexuelle des enfants par le biais de l'Internet, le leurre des enfants et le tourisme sexuel. En 2006-2007, les efforts porteront particulièrement sur l'implantation du Système d'analyse contre la pornographie juvénile (CETS) dans d'autres juridictions.

Au cours du prochain exercice, les SNP chercheront également des moyens de remplir la partie de leur mandat relative à la politique de sécurité du gouvernement et à la protection des systèmes d'information sécuritaires. Les SNP continuent de jouer un rôle important dans la mise au point des systèmes d'information requis pour recueillir, regrouper et analyser les données concernant les criminels et leurs activités, notamment dans l'élaboration de normes pour l'identification, la diffusion des renseignements criminels, le triage adéquat des informations et la mise en place d'un guichet unique.

En 2006-2007, les SNP poursuivront de nombreuses initiatives qui, par nature, prennent plusieurs années pour aboutir. La Promotion de l'interopérabilité, le développement de relations plus étroites avec les

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

services de première ligne, ainsi que l'intégration horizontale des services sont les principaux mots d'ordre pour l'année. Ils se traduiront concrètement dans le cadre de la mise en œuvre du tableau de bord prospectif des SNP, qui définit les objectifs et les mesures grâce auxquelles le rendement du programme peut être évalué.

Améliorations prévues

Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité

En 2006-2007, le CNCEE mettra également tout en œuvre pour élargir le recours au Système d'analyse contre la pornographie juvénile (CETS) en sensibilisant les usagers potentiels à l'utilité de ce système pour les enquêteurs. Une nouvelle version du CETS, permettant aux usagers de faire des commentaires sur ce système, sera déployée en septembre 2006. Le CNCEE prévoit aussi de doter les groupes intégrés de lutte contre l'exploitation des enfants établis à travers le Canada des moyens requis pour mener des opérations d'infiltration.

Plusieurs initiatives visant à assurer la sécurité et l'intégrité de sites, de personnes et de systèmes seront lancées en 2006-2007. Le Projet de modernisation de la cryptographie au Canada (PMCC) permettra d'actualiser la façon dont la cryptographie est utilisée pour protéger efficacement et sauvegarder les renseignements classifiés. Cette nouvelle technologie permettra au Canada de continuer à établir des communications sécuritaires à l'échelle nationale, avec ses partenaires à l'étranger et avec l'armée canadienne là où les troupes sont déployées. Le remplacement des systèmes de sécurité intégrés ministériels et des appareils vidéo en circuit fermé permettra à la GRC de remplir son mandat en protégeant des personnes et des sites désignés.

Évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces

Pour faciliter encore davantage le recueil de renseignements criminels détaillés, le SRSC reliera la base de données du Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC) et celle de la Sûreté du Québec. La connexion doit être fonctionnelle à partir de septembre 2006, et ce sera la première fois que le secteur du renseignement canadien sera relié par voie électronique d'un océan à l'autre, en partageant une seule base de données.

Rentabilité et efficacité accrues des services de police

En 2006-2007, les Services de laboratoire judiciaire vont réduire les délais requis pour effectuer des analyses non urgentes, particulièrement en ce qui concerne l'analyse d'empreintes génétiques. Des mesures et des contrôles permettront de faire une évaluation du rendement. L'application de mesures du rendement à tout le personnel permettra de mieux gérer la charge de travail.

La réduction du nombre des dossiers en souffrance à traiter par le dépôt national de casiers judiciaires et d'empreintes dactyloscopiques se poursuivra et restera une priorité en 2006-2007. Les employés temporaires embauchés à cette fin seront maintenus dans leurs fonctions, et on continuera d'améliorer les procédures pour éliminer l'arriéré dans les meilleurs délais.

Nos initiatives pour accroître la rentabilité et l'efficacité des services de police comprennent la poursuite de la mise en application du système d'Identification en temps réel (ITR). On prévoit de mettre à l'essai le nouveau système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) en septembre 2006, date à laquelle deux firmes privées d'identification dactyloscopique vont commencer à soumettre des demandes électronique de triage sécuritaire à des fins civiles.

Une action intégrée contre les crimes commis à l'aide d'armes à feu appuiera les efforts qui sont faits pour contrer la violence armée. L'harmonisation de ressources comme le Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB), le Tableau de référence des armes à feu (TRAF) et l'Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes à feu (ENSALA) aboutira à la mise en place de services de soutien intégrés au sein d'un programme unique destiné à appuyer les enquêtes concernant les armes à feu.

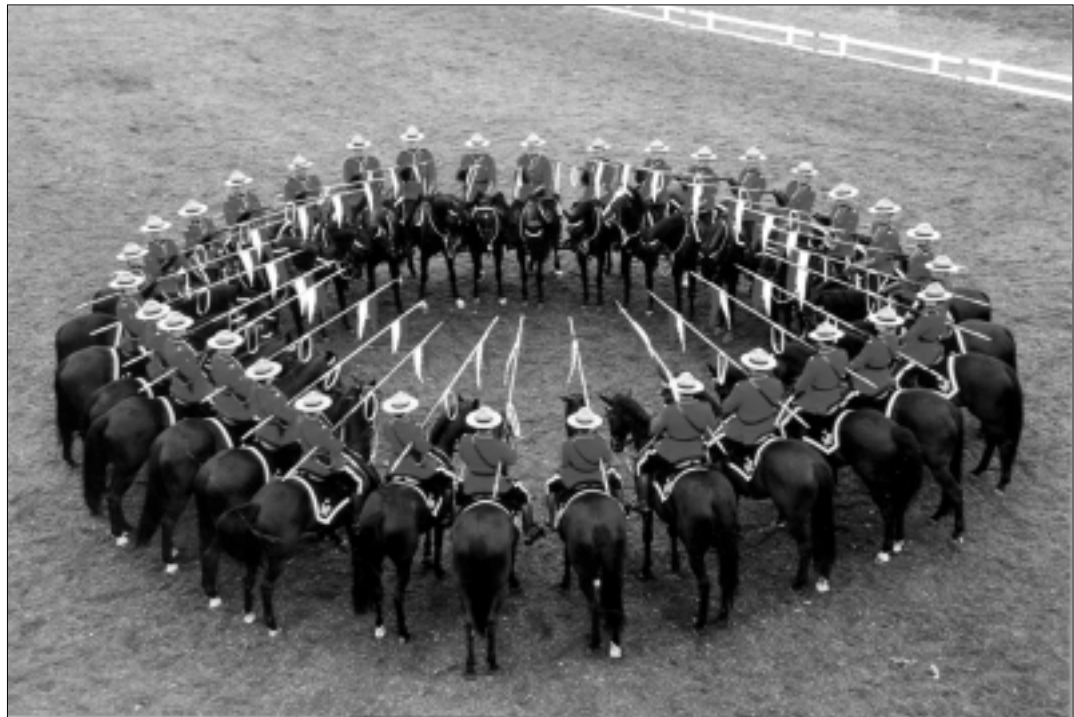
En 2006-2007, la GRC poursuivra ses initiatives liées à la planification de la continuité des activités. Des incidents récents, comme les pannes d'électricité prolongées en Ontario et au Québec, durant l'été 2004, ou les importantes répercussions du cyclone Katrina en 2005, ont démontré combien il était fondamental de se doter de stratégies concrètes pour maintenir les services essentiels et intervenir dans des circonstances exceptionnelles. La planification de la continuité des activités sera axée sur la fourniture de conseils concrets aux clients, la formation et les simulations en salle.

Nos priorités stratégiques

Nos priorités stratégiques sont les secteurs sur lesquels nous devons concentrer nos efforts afin d'atteindre notre but stratégique. Elles ne représentent qu'une partie de ce que fait l'organisation – soit les activités essentielles à l'atteinte de ce but.

La GRC demeure résolue à consacrer ses efforts et ses ressources à la réalisation de ses cinq priorités stratégiques : les communautés autochtones, la police internationale (y compris le maintien de la paix), le crime organisé, le terrorisme, et la jeunesse. Pour y parvenir, nous collaborons étroitement avec nos collègues et partenaires à domicile et partout ailleurs dans le monde afin de lutter contre les menaces communes à la sécurité.

L'interconnexion des activités policières et la multiplicité des problèmes rencontrés au quotidien par les gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions rendent difficile la production d'un rapport établi en fonction d'une liste de priorités. Dans les pages qui suivent, nous avons voulu, tout en nous gardant bien de les simplifier outre mesure, rendre compte des actions de nos intervenants de première ligne en établissant un rapport direct entre le rendement et les priorités fixées dans notre Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006.



Priorité stratégique : les services aux communautés autochtones

... contribuer au bien-être et à la sécurité à long terme des communautés autochtones au moyen d'une approche globale adaptée à la culture

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- La GRC fournit des services à près de 600 communautés autochtones, y compris plus de 120 communautés des Premières nations, et agit dans le cadre de 83 ententes communautaires tripartites
 - Le gouvernement continue de mettre l'accent sur les questions autochtones : développement à long terme, indicateurs de la qualité de vie pour les Autochtones et bulletin sur les questions autochtones
 - Le profil statistique des communautés autochtones ressemble davantage à celui des pays pauvres qu'à celui du reste de la population canadienne en ce qui a trait aux principaux indicateurs sociaux (comme la santé, l'espérance de vie, le revenu disponible et le niveau de scolarité)
 - La population autochtone ne constitue qu'une petite proportion de la population canadienne dans son ensemble, mais elle représente une importante fraction de la population de certaines provinces et des territoires [au Nunavut, les Inuits forment 85% de la population globale; les Autochtones représentent 51% de la population des Territoires du Nord-Ouest, près d'un quart (23%) de la population du Yukon et environ 14% de la population du Manitoba et de la Saskatchewan]
 - La population autochtone est plus jeune et s'accroît plus vite que la population non autochtone : les enfants de moins de 14 ans forment le tiers de la population autochtone, comparativement à 19% dans le reste de la population; les jeunes Autochtones constituent un groupe vulnérable
 - Des enfants autochtones actuellement âgés de moins de 15 ans intégreront le marché du travail dans les 10 à 15 prochaines années; au Manitoba et en Saskatchewan, ces jeunes pourraient représenter le quart des nouveaux arrivants sur le marché du travail
 - Les taux de chômage demeurent plus élevés pour les Autochtones que pour le reste de la population; les jeunes Autochtones (15-24 ans) sont deux fois plus susceptibles d'être sans emploi et font désormais partie de la population de sans-abri qui est de plus en plus diversifiée
 - Les Autochtones sont surreprésentés dans le système judiciaire; ils représentent environ 18% de la population carcérale dans les établissements fédéraux, alors qu'ils ne représentent que 3% de la population canadienne, et on note une augmentation de 9% en vingt ans; les Autochtones sont plus susceptibles d'être incarcérés pour des crimes de violence que les contrevenants dans la population en général
 - Explosion démographique : beaucoup de jeunes Autochtones sont recrutés par des groupes du crime organisé et des bandes de souche autochtone, ce qui a un effet profond sur les activités des bandes et les taux d'incarcération, ainsi que d'autres répercussions sociales importantes
- (Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Le rendement du Canada 2004; Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada 2004; Discours du Trône d'octobre 2004; centres de décision de la GRC)*

Principaux partenaires

Partenaires autochtones (p. ex. : les organisations non gouvernementales), comme l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis, l'Inuit Tapiriit Kanatami, le Congrès des Peuples autochtones, l'Association des femmes autochtones du Canada ; ministères fédéraux, comme le Bureau du Conseil privé, Affaires indiennes et Nord canadien, Santé Canada, Justice Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada ; et gouvernements et ministères provinciaux et territoriaux au besoin

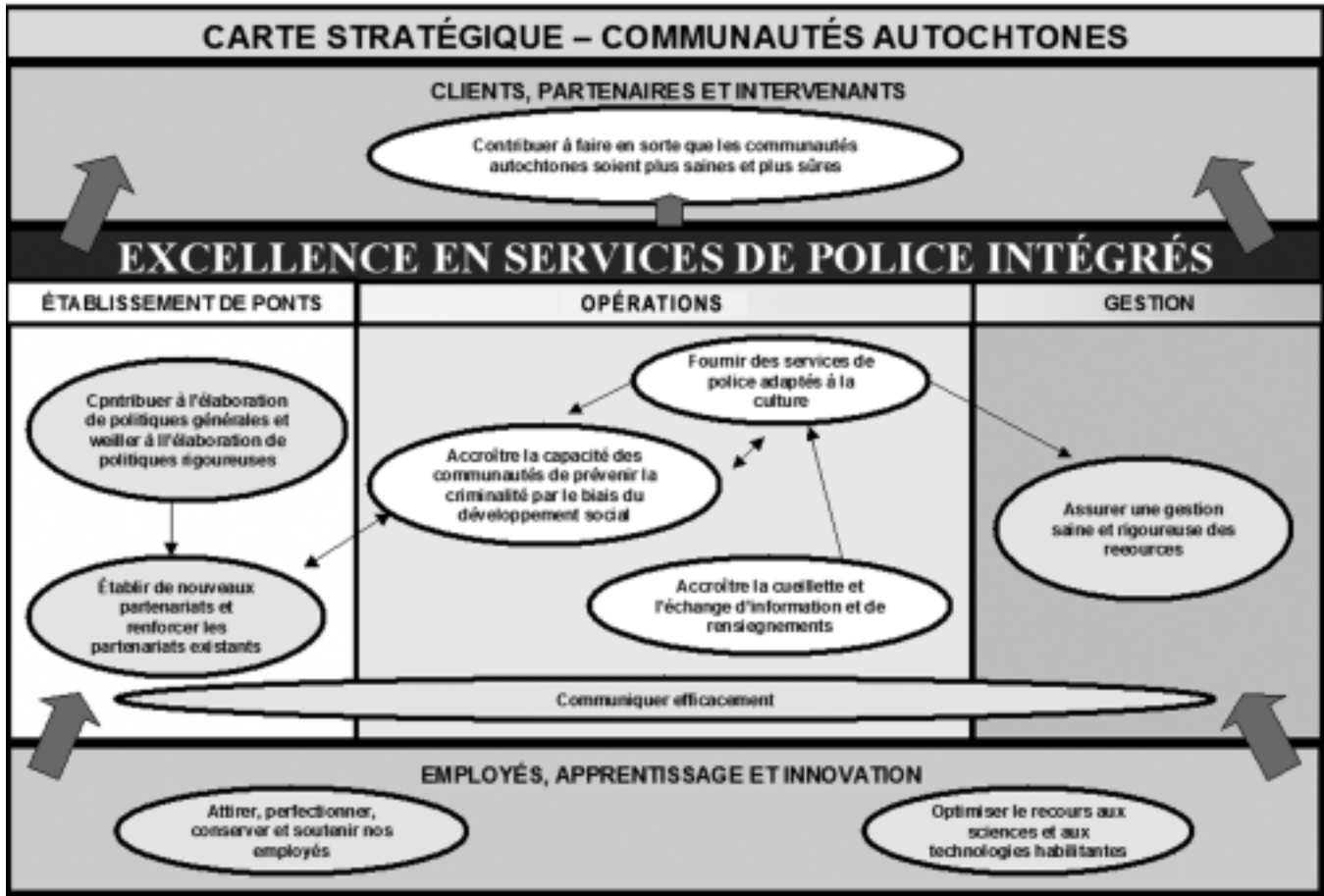
Activités de l'AAP

- 3 - Services de police communautaires, contractuels et autochtones

Résultats stratégiques

- Contribuer à la sécurité et à la santé des communautés autochtones
- Contribuer au bien-être et à la sécurité à long terme des communautés autochtones au moyen d'une approche globale adaptée à la culture

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques



Plans et priorités

- Fournir des services de police adaptés à la culture
- Développer la capacité des communautés à prévenir le crime par le développement social
- Contribuer à l'élaboration de politiques rigoureuses
- Créer des partenariats et améliorer ceux qui existent déjà
- Communiquer efficacement avec les partenaires et intervenants à l'interne et à l'externe
- Développer la capacité sur le plan de l'expertise et des ressources, tout en appuyant les employés

Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats stratégiques

Selon les résultats d'un récent sondage, la plupart des répondants autochtones (identité perçue) étaient d'accord pour dire que la GRC joue un rôle important dans la sûreté et la santé accrues des communautés autochtones. Et 75% des répondants, qui s'étaient identifiés comme Autochtones, ont convenu de la même chose (voir le tableau 5).

La GRC continuera de collaborer avec les communautés autochtones, les parties intéressées et les partenaires dans le but d'élaborer des initiatives, des programmes, des stratégies et des processus qui contribuent à la santé et à la sûreté des communautés autochtones et qui les améliorent.

Tableau 5 : Progrès accomplis contribuant à rendre les communautés autochtones plus sûres et plus saines

Mesure	Résultat
Sont d'accord pour dire que la GRC joue un rôle appréciable et contribue à rendre les communautés autochtones plus sûres et plus saines (personnes s'identifiant volontairement comme Autochtones)	2005 – 76% 2006 – 75%

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

En 2005-2006, 544 communautés autochtones partout au Canada ont participé à des initiatives locales visant à régler le principal problème (infraction) auquel elles faisaient face. Le processus de planification nous donne un aperçu des services de police fournis aux Autochtones à l'échelle nationale. C'est un moyen de présenter les réussites et les défis issus des efforts constants de la GRC pour contribuer à la santé et à la sûreté des communautés autochtones. Il permet également de cibler les principaux facteurs qui doivent être abordés de manière globale pour y apporter améliorations et viabilité (voir le tableau 6).

Résultats immédiats

- Prestation de services de police adaptés à la culture
- Application efficace des ententes provinciales sur les services de police et des ententes communautaires tripartites
- Confirmation de la valeur des services fournis aux communautés autochtones
- De nouveaux partenariats et des partenariats renforcés

Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats intermédiaires

Prestation de services de police adaptés à la culture

En 2005-2006, la GRC a dépassé ses attentes, qui étaient de dispenser à 411 agents le cours sur les perceptions des Autochtones et des Inuits. En fait, 617 personnes ont suivi le cours. La GRC a signé une entente avec l'Association des Premières Nations, stipulant que des consultations avec les Premières Nations auront lieu dans les enquêtes impliquant des Autochtones (voir le tableau 7).

Application efficace des ententes provinciales sur les services de police et des ententes communautaires tripartites

La GRC a fait passer ses ententes communautaires tripartites de 80 ententes dans 115 communautés autochtones à 83 ententes dans 123 communautés. En outre, la Police nationale des Autochtones de la GRC a mis sur pied un groupe dont l'objectif est d'offrir une perspective culturelle en cas de différends avec les Autochtones. Par exemple, leur collaboration a été sollicitée dans l'affaire des chiens de traîneau, afin qu'une approche respectueuse soit adoptée dans la résolution de cette longue dispute Inuit (voir le tableau 8).

Tableau 6 : Progrès accomplis contribuant aux plans des communautés autochtones

Mesure	Résultat
% de plans locaux mi en application au sein des communautés autochtones	90%

Tableau 7 : Nombre d'agents de la GRC ayant suivi le cours sur les perceptions des Autochtones et des Inuits

Mesure	Résultat
Nombre d'agents de la GRC qui ont suivi le cours sur les perceptions des Autochtones et des Inuits (objectif de 411)	617

Tableau 8 : Ententes communautaires tripartites

Mesure	Résultat
Augmenter le nombre d'ententes communautaires tripartites	Hausse de 80/115 à 83/123 dans les communautés des Premières Nations

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Confirmation de la valeur des services offerts aux communautés autochtones

La plupart des Autochtones croient que la GRC leur donne des services de haute qualité. Les répondants qui sont chefs autochtones (dans les Divisions de la Police contractuelle) sont plus nombreux à être d'accord avec cette affirmation depuis la période visant le rapport précédent (voir le tableau 9).

De nouveaux partenariats et des partenariats renforcés

L'établissement de relations est un élément essentiel du processus de planification communautaire. Des recherches ont révélé que la GRC devait continuer à travailler sur l'élaboration de partenariats à tous les niveaux afin de soutenir les communautés autochtones. À l'échelle nationale, on encourage les relations avec l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), l'Assemblée des Premières Nations, l'Association des femmes autochtones du Canada, le Conseil national Métis et le Congrès des peuples autochtones. En outre, les partenariats avec les organisations autochtones aux niveaux provincial et territorial continuent de se créer dans toutes les Divisions, partout au Canada.

Collège canadien de police

Le Collège canadien de police, en partenariat avec l'Association des chefs de police des Premières Nations, Sécurité publique et Protection civile Canada, la Police provinciale de l'Ontario, a mis sur pied un centre de développement professionnel pour les Services de police autochtones.

Le centre a collaboré avec l'Association des chefs de police des Premières Nations afin de trouver un agent de police autochtone qui souhaiterait suivre ce programme de développement professionnel au Collège canadien de police et d'obtenir le financement requis auprès de Sécurité publique et Protection civile. Ces crédits devraient être octroyés prochainement. La GRC et la Police provinciale de l'Ontario se sont également engagés à contribuer sur le plan des ressources humaines. Le centre offre un programme

visant à améliorer les compétences des services de police autochtones, ainsi que la sensibilisation aux différences culturelles dans les communautés autochtones desservies par la police. Le prochain cours devrait être offert dans une communauté autochtone avant la fin de l'exercice financier actuel.

Résultats immédiats

- Structure améliorée des Services de police autochtones grâce au renforcement des capacités et au soutien des employés
- Capacité accrue des communautés à prévenir le crime grâce au développement social

Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats immédiats

Structure améliorée des Services de police autochtones grâce au renforcement des capacités et au soutien des employés

Pour 2006-2007, cinq postes supplémentaires, dont un directeur général au sein de NAPS, seront créés. Une stratégie de financement à long terme, afin d'assurer la viabilité de cette unité, est en cours d'élaboration. On a également renforcé les capacités grâce à des détachements, internes et externes, du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et du ministère de la Santé.

Capacité accrue des communautés à prévenir le crime grâce au développement social

Les plans communautaires autochtones ont été essentiels pour améliorer le niveau de participation locale au processus de planification et déterminer les risques clés et les facteurs de protection dont pourraient avoir besoin les communautés pour s'attaquer aux causes premières de la délinquance. Dans le cadre de ce processus, les communautés autochtones ont désigné les drogues, l'alcool et l'abus de substances comme étant leurs principaux problèmes. Parmi les programmes communautaires qui accroissent les moyens, citons le Programme de formation de la GRC à l'intention des jeunes Autochtones, les Band and Community Constables et

Tableau 9 : Service aux communautés autochtones

Mesure	Résultat
Convient qu'en général, la GRC fournit des services de haute qualité (personnes s'identifiant volontairement comme des Autochtones)	2005 – 81% 2006 – 83%
Convient qu'en général, la GRC fournit des services de haute qualité (chefs autochtones dans les Divisions de la Police contractuelle)	2005 – 53% 2006 – 63%

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

le Corps de cadets. Ces programmes offrent aux jeunes des modèles ainsi que des initiatives de prévention axées sur l'abus de substances et la prévention du suicide (voir le tableau 10).

Leçons retenues

Données démographiques – Plusieurs grandes tendances caractérisent la population autochtone du Canada : l'augmentation du nombre de jeunes, la situation de cette population par rapport aux principaux indicateurs sociaux (p. ex. la santé, l'éducation et le revenu), ainsi que les difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontés bon nombre de communautés des Premières Nations.

Outre leur croissance démographique, les jeunes se démarquent par leur « urbanisation ». L'absence de structures, familiale ou sociale, pour les appuyer et les guider à leur arrivée dans les centres urbains risque toutefois d'accroître leur vulnérabilité (comme le montre le recours accru aux banques alimentaires et aux refuges), que ce soit comme victimes de crimes ou comme recrues potentielles pour les gangs, une tendance également préoccupante.

Cette situation a des répercussions sur nos priorités liées aux jeunes et aux Autochtones, de même que sur nos ressources humaines. Elle confirme l'importance de l'intervention précoce et de la participation de la communauté à l'élaboration des plans et des priorités.

Tableau 10 : Progrès accomplis contribuant à prévenir le crime grâce au développement social

Principales mesures de rendement	Principaux résultats
Évolution du taux de criminalité et des répercussions sociales négatives dans chaque communauté autochtone	53% des plans communautaires autochtones indiquent que l'occurrence de leur principale infraction/grand problème a diminué de 3%
Cote de satisfaction de la clientèle à l'égard des services adaptés à la culture	La plupart des Canadiens croient que la GRC est à l'écoute des besoins des différentes cultures et divers groupes, comme le montrent les résultats du sondage. 2003 – 77% 2006 – 84% Pour la même question, les répondants autochtones (s'identifiant volontairement comme tels) indiquent également une amélioration de la sensibilisation culturelle de la GRC. 2003 – 59% 2006 – 72%
Perception des intervenants, des partenaires et des citoyens à l'égard de la valeur de la contribution de la GRC en ce qui touche la santé et la sécurité des communautés autochtones	Bon nombre de nos partenaires et des intervenants croient que la GRC est un partenaire précieux pour rendre les communautés autochtones plus sûres et plus dynamiques Partenaires policiers 2004 – 67% 2005 – 70% 2006 – 74% Intervenants 2004 – 73% 2005 – 73% 2006 – 72% Clientèle de la Police contractuelle 2004 – 54% 2005 – 52% 2006 – 59%

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Partenariats – Plusieurs de nos programmes dépendent de l'appui de nos partenaires, y compris pour le financement. Nous élaborons des stratégies pour assurer la viabilité de nos programmes et nous examinons continuellement diverses possibilités de financement dans le cadre du Programme d'équité en emploi du gouvernement et de partenariats horizontaux.

Recrutement – Nous devons nous doter d'une stratégie de recrutement rigoureuse visant les Autochtones afin que l'organisation soit représentative de cette population. Cela présente plusieurs défis. Les services de police dans les communautés autochtones doivent régulièrement réagir et répondre à des situations de crise, ce qui rend le recrutement encore plus difficile. Par ailleurs, que ce soit dans des régions rurales, des régions isolées ou dans le Nord, les communautés autochtones attendent beaucoup des services de police en raison du manque de services communautaires essentiels. Les policiers qui travaillent dans ces communautés doivent donc posséder des compétences uniques et diversifiées.

Mesures prises pour relever les défis

Données démographiques

La GRC consacrera ses efforts au recrutement de jeunes Autochtones dans les réserves et hors réserves. La GRC améliorera également les relations entretenues avec les autres services de police, les partenaires et les parties intéressées, afin d'assurer des interventions rapides et culturellement adaptées. Parmi les méthodes utilisées, citons la promotion de la prévention de la criminalité et les activités visant à atténuer les conséquences de la violence due à des gangs armés, et à faire cesser l'exploitation des enfants. Enfin, les agents de la GRC serviront de modèles et de ressources en matière de prévention.

Partenariats

A l'échelle nationale, le groupe de travail chargé des Autochtones en tant que priorité stratégique incitera ses partenaires externes à adopter des objectifs communs. La GRC renforcera également les partenariats existants avec l'Interlocuteur fédéral concernant les droits de récolte des Métis, afin de coordonner une approche multisectorielle à propos de la sensibilisation et de la compréhension de cette question. Des affectations croisées avec d'autres organisations de l'appareil gouvernemental permettront d'approfondir les connaissances et

l'expertise politique en matière de services de police autochtones. Des consultations et la participation, à l'échelle nationale, aux activités de différentes organisations autochtones, dont l'Assemblée des Premières Nations et l'ITK, assureront un niveau semblable de dialogue avec les provinces et les territoires.

Recrutement

- Réunion du Conseil des employés autochtones de la GRC

En 2005-2006, la Réunion du Conseil des employés autochtones de la GRC a été créée et deux rencontres ont été tenues, auxquelles ont assisté des représentants de toutes les Divisions et de la Direction générale. La mission de la Réunion du Conseil des employés autochtones est d'encourager, au sein de la GRC, la création d'un cadre qui fera en sorte que les employés autochtones atteignent leur plein potentiel et participent aux prises de décisions à tous les niveaux, en plus de donner des conseils à tous les paliers de gestion sur des questions touchant les employés autochtones et qui affectent les services offerts aux communautés autochtones.

La Réunion du Conseil des employés autochtones cherche à sensibiliser davantage l'effectif aux cultures, aux langues et aux valeurs autochtones, et à montrer comment cette diversité est appréciable pour l'organisation et ses membres. Ce groupe élaborera des stratégies nationales visant à résoudre des questions qui touchent les employés ou les candidats autochtones et à créer un réseau officiel donnant aux employés autochtones la possibilité de partager leur expérience de travail et de cerner des problèmes systémiques ou structurels qui affectent leur emploi.

- Recrutement et proportion d'Autochtones au sein de la GRC

La GRC a établi des objectifs en matière de recrutement d'Autochtones afin de s'assurer que ce groupe est bien représenté au sein de son organisation, et de pouvoir offrir des services de police dans les communautés autochtones. Nous nous assurons également que les efforts de recrutement ciblent aussi les Autochtones. Parmi tous les candidats recrutés et enrôlés au cours de l'exercice 2005-2006, 7,1% étaient des Autochtones.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Les Autochtones sont bien représentés parmi les trois catégories d'employés de la GRC (agents réguliers, agents civils et fonctionnaires). En tout, en novembre 2005, les Autochtones représentaient 7,5% des agents réguliers, comparativement à une disponibilité estimée à 6,1%. Ils sont également bien représentés au sein de l'équipe de gestionnaires intermédiaires. Bien que la représentation soit plus faible chez les gestionnaires supérieurs, des objectifs ont été fixés dans le cadre du plan d'équité en matière d'emploi de la GRC pour régler cette question. On s'efforce de faire en sorte que les Autochtones participent équitablement au Programme de plein potentiel, qui offre une formation aux futurs dirigeants.

- Programme de formation de la GRC à l'intention des jeunes Autochtones

Le Programme de formation de la GRC à l'intention des jeunes Autochtones donne aux jeunes Autochtones, aux Inuits et aux Métis âgés de 18 à 29 ans la possibilité d'obtenir de l'expérience pratique en tant qu'agent de police assermenté travaillant avec les agents de la GRC. Les participants passent les deux premières semaines à l'académie de la GRC, à Regina (Saskatchewan) et les autres 15 semaines dans un service de police de la GRC ou d'une communauté autochtone, dans la collectivité du candidat ou près de chez lui. En 2005-2006, 32 Autochtones ont participé au programme et 25 d'entre eux ont exprimé le désir de rechercher éventuellement un emploi au sein de la GRC.

Améliorations prévues

Les améliorations prévues visant à assurer la reddition de comptes et à faciliter la présentation de rapports seront réalisées grâce à la mise en œuvre du Plan de rendement du détachement, à partir de septembre 2006. Pour l'exercice financier 2005-2006, 53% des communautés autochtones qui ont soumis un rapport de fin d'exercice affirmaient avoir atteint leur objectif, qui était de réduire de 3% l'occurrence de l'infraction ou du problème ciblé. Au total, 22% des répondants ont pu comparer leurs résultats avec le nombre d'occurrences établi comme point de référence.

Le Plan de rendement du détachement est un processus consultatif conjoint qui comprend un examen de l'environnement donné, des consultations avec la communauté et l'évaluation des risques, dans le but de déterminer les priorités d'une communauté en matière de services de police. En outre, une base de données fournira des renseignements générés par le Plan de rendement du détachement, qui seront accessibles partout dans le monde et qui seront transmis aux partenaires et aux parties intéressées, au besoin. Enfin, le Plan de rendement du détachement assurera que les activités restent dans la ligne des priorités, dans une optique nationale, de division et locale et démontre notre engagement à agir, tel qu'énoncé au chapitre des réponses ministérielles du Rapport de vérification de 2005 de la vérificatrice générale « *Gendarmerie royale du Canada – Rapport sur la police contractuelle* (voir le tableau 16 à la page 106 pour plus de renseignements sur les recommandations du rapport de vérification de la Police contractuelle).

Priorité stratégique : la Police internationale

... offrir un soutien efficace aux opérations et initiatives internationales en appliquant des pratiques modernes de gestion et d'évaluation, et en procurant des services qui répondent aux besoins de nos clients et partenaires nationaux et internationaux et qui contribuent aux priorités communes à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Priorités du gouvernement en matière de sécurité et de protection publiques : Discours du Trône d'octobre 2004 – Un rôle influent qui suscite la fierté dans le monde (y compris, faire mieux connaître le Canada à l'échelle internationale); engagement à tirer parti du succès de l'Initiative Frontière efficace et à miser sur le partenariat avec les États-Unis.
 - Bien que nous ne disposions pas de données sur les tendances, 43% des Canadiens, plus de la moitié des Américains (53%) et 71% des Mexicains croyaient que leur pays était moins sûr qu'il y a dix ans
 - Seulement 22% estimaient que leur pays était plus sûr qu'il y a dix ans, tandis que 57% étaient d'avis contraire
 - 43% des Canadiens jugeaient que la sécurité internationale était insuffisante, 18% pensaient qu'elle était bonne; 38% des Américains et 34% des Mexicains considéraient qu'elle était insuffisante, tandis que 24 et 29%, respectivement, jugeaient qu'elle était bonne
 - « Nouvelle » relation entre le Canada et les États-Unis – la prospérité et la sécurité sont étroitement reliées; partage de la plus longue frontière non défendue que traversent quotidiennement 300 000 personnes et des biens d'une valeur de 1,8 milliard de dollars
 - 80% des enquêtes majeures comportent un élément international
 - Les préoccupations en matière de sécurité nationale et internationale demeurent – mondialisation, partenariats, intégration et services de police axés sur le renseignement; besoin de renseignements de nature internationale à l'appui des opérations
 - Renforcement du rôle du Canada à l'échelle mondiale : artisan international de la paix doté de crédibilité et d'influence; approche plus stratégique à l'égard de la politique étrangère et de la gestion des relations
 - Les pays en développement demandent continuellement l'aide et les conseils du Canada en matière de résolution de conflits, de droits de la personne et de démocratisation – réputation, professionnalisme de la GRC au niveau international – « service de police de choix »
- (Sources : Le rendement du Canada 2004; Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Gallup International, sondage Voice of the People, 2003; Rapports de la GRC).*

Principaux partenaires

Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC); Affaires étrangères Canada (AEC); Agence canadienne de développement international (ACDI); ministère de la Défense nationale (MDN); Nations Unies (ONU); Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE); Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth (ESPPC); Organisation des États américains (OEA); organismes canadiens d'application de la loi participants

Activités de l'AAP

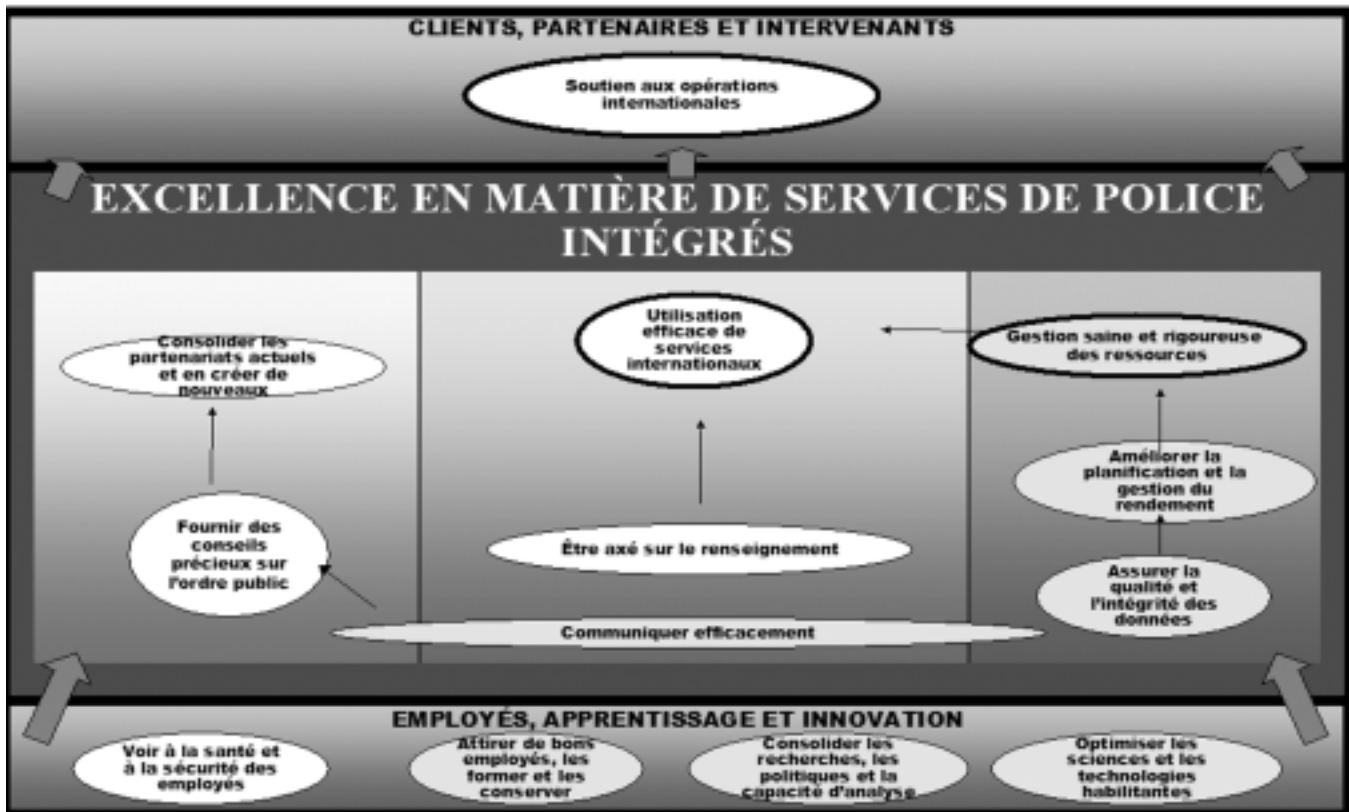
- Opérations fédérales et internationales
- Services de police de protection

Résultats stratégiques

- Soutenir efficacement les opérations/initiatives internationales
- Utiliser des pratiques modernes de gestion et d'évaluation afin de s'assurer que la prestation des services répond aux besoins de nos clients et partenaires nationaux et internationaux; contribuer à l'atteinte des objectifs prioritaires communs que sont la lutte contre le crime organisé et le terrorisme

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

CARTE STRATÉGIQUE DE LA POLICE INTERNATIONALE



Plans et priorités

- Appuyer les objectifs du gouvernement en matière de politique étrangère ainsi que ses opérations et ses activités en matière de police internationale au Canada et à l'étranger
- Établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats actuels au Canada et à l'échelle internationale
- Répartir les services de façon stratégique et les utiliser efficacement en se fondant sur des renseignements et des informations solides
- Être axé sur le renseignement – mettre en application les décisions fondées sur l'analyse critique de l'information
- Mettre en valeur le potentiel des partenariats de façon stratégique – promouvoir le modèle de justice du Canada en mettant en valeur la capacité des partenaires internationaux
- Contribuer à la politique du gouvernement – participer et contribuer de façon plus efficace à la prise de décisions éclairées au chapitre des politiques gouvernementales sur les questions internationales
- Faire connaître les services et les promouvoir – veiller à ce que les employés de la GRC et les collectivités nationales et internationales pertinentes connaissent l'utilité, les avantages et les capacités de la Police internationale
- Protéger la santé et la sécurité des employés à l'étranger
- Communiquer efficacement à l'interne et à l'externe

Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats stratégiques

La GRC mesure sa réussite dans ce secteur en interrogeant ses partenaires policiers canadiens et en leur demandant s'ils sont satisfaits du soutien apporté par la GRC aux opérations internationales. Chaque année, entre 2003 et 2006, la plupart de nos partenaires policiers ont affirmé qu'ils étaient satisfaits du soutien apporté par la GRC (voir le tableau 11 à la prochaine page).

Une des mesures importantes pour nous est l'utilisation de pratiques modernes de gestion et d'évaluation, afin de s'assurer que la prestation des services répond aux besoins de nos clients et de nos

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

partenaires nationaux et internationaux et de contribuer à l'atteinte des objectifs prioritaires communs que sont la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Le programme d'entraînement national des Services de protection de la GRC intéresse les forces de police de l'Australie, qui sont en train d'élaborer, dans leur pays, un programme semblable de police de protection, basé sur nos meilleures pratiques et nos conseils.

En outre, en tant que membre du Canada-US Firearms Trafficking Consultative Group, l'Équipe nationale de soutien à l'application de la loi sur les armes à feu (ENSALA) appuie les efforts et les programmes internationaux par sa participation au programme de l'Integrated Weapons Enforcement Team d'Interpol. L'ENSALA est l'auteur du chapitre signé par le Canada qui est inclus dans le rapport d'évaluation de la menace du G8 intitulé *Le trafic illégal international d'armes à feu pour les activités criminelles*. Elle participe avec les Nations Unies aux négociations sur l'adoption d'un instrument international pour l'identification et le dépistage rapides et fiables des armes légères illégales, et prend part au Forum sur la criminalité transfrontalière Canada – États-Unis.

Le 25 avril 2002, la GRC et Interpol ont conclu une entente d'échange d'informations sur les empreintes génétiques. À ce jour, la Banque nationale de données génétiques a envoyé 65 demandes de recherche à l'étranger et a reçu environ 170 demandes. La Banque nationale de données génétiques entretient des liens avec le sous-groupe du G8 qui est responsable des projets d'application de la loi, offrant une expertise technique pour appuyer les efforts visant à simplifier l'échange futur de données génétiques avec les services internationaux d'application de la loi.

La Sous-direction des services d'information sur les casiers judiciaires canadiens (SSICJC) contribue à l'action de la Police internationale par le biais d'un système national d'échange d'informations – notamment, dossiers criminels et empreintes digitales – avec les organismes d'application de la loi à l'échelle internationale. Au cours des dernières années, la SSICJC a réservé des ressources aux missions policières internationales.

En 2005-2006, la section des échanges internationaux de la SSICJC a répondu à 1 325 demandes d'organismes étrangers, a ouvert 17 798 dossiers de réfugiés, a trouvé que 2 387 de ces réfugiés avaient un numéro du Service fédéral des poursuites (dossier sur des antécédents criminels), et a échangé avec le FBI et d'autres services d'immigration des informations portant sur des réfugiés à 3 000 occasions.

La SSICJC et le Groupe de l'identité judiciaire font partie de l'International Information Consortium (Grande-Bretagne, États-Unis, Australie et Canada), dont la mission est de faire avancer les échanges d'informations biométriques et les données sur les casiers judiciaires.

Résultats intermédiaires

- Meilleur échange de l'information et des renseignements
- Meilleure collecte d'éléments de preuve à l'étranger
- Partenariats à long terme
- Appui des priorités gouvernementales
- Amélioration de la collecte de renseignements

Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats intermédiaires

Les Missions de protection se joignent à d'autres organismes du gouvernement à divers niveaux pour planifier les événements qui doivent avoir lieu sur des sites du gouvernement. L'évaluation et l'analyse de la menace nationale et internationale influent sur les activités publiques dans les sites du gouvernement et à proximité de ces derniers, et permettent de mieux assurer la sécurité des sites protégés par la GRC.

Le Collège canadien de police est engagé dans plusieurs partenariats internationaux, dont un programme d'échange de personnel avec l'Australian Institute of Police Management (AIPM). Dans le cadre de cette entente, un agent canadien d'expérience a passé une certaine période, en 2005-2006, au sein de l'AIPM, alors que deux agents australiens ont travaillé pour le Collège canadien de police.

Tableau 11 : Soutien de la GRC dans les opérations internationales

Mesure	Résultat
% de services policiers partenaires satisfaits du soutien de la GRC dans les opérations internationales	2005 – 81% 2006 – 67%

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Un dernier exemple de nos progrès visant à atteindre ces résultats est le recours continu, dans le cadre du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC), à l'initiative Threat Matrix pour déterminer les déploiements stratégiques. Cela s'est avéré efficace pour améliorer la façon dont le programme peut réduire les menaces terroristes à l'égard de l'industrie de l'aviation.

Résultats immédiats

- Partenariats plus nombreux et améliorés
- Traitement en temps utile des demandes internationales
- Sensibilisation accrue de la Police internationale

Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats immédiats

L'Australia Federal Police (AFP) est toujours intéressée à entretenir des relations plus étroites avec la GRC. Le nouveau directeur des opérations internationales de l'AFP a récemment été nommé. Des discussions entre ce service et la GRC concernant l'équilibre de nos ressources respectives à l'étranger ont été amorcées. Une option est présentement sous étude : l'ouverture d'un bureau commun à Guangzhou, en Chine, en collaboration avec l'AFP et la Serious Organized Crime Agency (SOCA) du Royaume-Uni.

La Police de protection a mis en application à l'échelle communautaire des concepts comme le partenariat, la consultation et la communication transparente dans le but d'améliorer nos relations, ce qui nous permet de mieux équilibrer et évaluer les besoins de notre clientèle en matière de sécurité.

Nos efforts en faveur de l'intégration des services de police continuent de porter leurs fruits, particulièrement en ce qui concerne la mise à jour de renseignements provenant de diverses sources et les tactiques opérationnelles. Les pratiques exemplaires nous permettent de réduire au minimum les risques d'attaque éventuelle des missions diplomatiques.

La GRC a fait partie d'un groupe visant à assurer la sécurité lors de plusieurs événements internationaux majeurs en 2005-2006, dont les Universiade Summer Games (jeux inter-universités) de 2005 en Turquie, le Sommet des Amériques en Argentine, les Jeux de la Francophonie de 2005 au Niger, les Jeux olympiques et paralympiques de 2006 en Italie, et les Jeux du Commonwealth de 2006 en Australie.

Le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC) de la GRC est régulièrement consulté pour éclaircir toutes sortes de questions sur la sécurité aérienne, notamment au sujet des discussions bilatérales avec d'autres organismes gouvernementaux ainsi que des consultations avec les autorités américaines concernant la liste de surveillance des terroristes (voir le tableau 12).

Des représentants du PPTAC ont été invités à prendre part à des conférences sur la sécurité aérienne partout dans le monde. Ils dispensent de la formation et des conseils à plusieurs pays désireux de mettre sur pied des mesures de formation d'agents de sécurité à bord des avions.

Récemment, des représentants du PPTAC ont rencontré les Federal Air Marshals américains (agents de sécurité armés) pour discuter d'une proposition conjointe sur les déploiements obligatoires. Les représentants du PPTAC rencontrent régulièrement des fonctionnaires de Transports Canada et du ministère des Affaires étrangères, afin de discuter de questions touchant les agents de sécurité à bord des avions, les réglementations en la matière et les changements proposés par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens de la GRC continue de renforcer son partenariat avec des agents de sécurité armés transfrontaliers et internationaux. Des protocoles et des lignes directrices d'opérations normalisées concernant le déploiement d'agents de protection aérienne ont été élaborés en collaboration avec divers partenaires transfrontaliers et internationaux.

Tableau 12 : Programme de protection des transporteurs aériens canadiens de la GRC

Mesure	Résultat
Augmentation du nombre de nouveaux partenariats internationaux	Augmentation de 200%
Augmentation du nombre de partenariats transfrontaliers	Augmentation de 88%

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Le Collège canadien de police a formé environ 100 agents de la Police internationale pendant l'année 2005-2006. Il a offert, entre autres, des cours sur l'administration de la police au niveau supérieur, les enquêtes sur les crimes graves, les explosifs et la cybercriminalité.

La participation d'agents de la Police internationale à ces cours a permis l'amélioration des services de police au-delà de nos frontières et a rehaussé l'opinion de nos partenaires internationaux à l'égard des services de police canadiens. En outre, des agents de liaison de la GRC ont suivi ces cours afin de renforcer leurs partenariats locaux.

Leçons retenues

Asie du Sud – Pour le moment, il est difficile de déterminer le rôle que nous jouerons à long terme dans la reconstruction de l'Asie du Sud. Cependant, il ne fait aucun doute que cette situation aura des répercussions sur nos plans et nos priorités en matière de police internationale, non seulement au chapitre du développement des nations, mais aussi en ce qui concerne la sécurité et la protection immédiate des personnes qui se trouvent dans cette région.

Nous allons continuer de travailler en collaboration étroite avec les organismes et les ministères qui sont nos partenaires dans le but d'examiner collectivement les meilleures mesures de soutien à prendre pour l'Asie du Sud.

Tableau 13 : Programme de protection des transporteurs aériens canadiens de la GRC

Principales mesures de rendement	Principaux résultats
Nombre de demandes internationales d'aide en matière d'enquête reçues par Interpol; pourcentage de demandes justifiées	7 438 dossiers ont été ouverts en 2005 suite à quelque 26 000 messages reçus. La plupart des demandes étaient fondées, sauf pour celles qui ne cadraient pas avec le mandat d'Interpol. (p. ex. : les affaires civiles ou non criminelles)
Nombre de demandes d'aide urgentes (nationales et internationales) reçues par Interpol; pourcentage des demandes auxquelles on a donné suite en moins de 24 heures	Les superviseurs d'Interpol vérifient quotidiennement les requêtes, évaluent le niveau de priorité et confient les requêtes aux employés pour que toutes les demandes soient traitées.
Nombre de demandes d'aide en matière d'enquête envoyées à l'étranger par des services de police et des organismes gouvernementaux canadiens; pourcentage de demandes justifiées	Le Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) n'est pas en mesure de fournir des statistiques fiables à ce sujet. Mais en octobre 2005, Interpol a instauré un code local pour repérer les occurrences de recherches dans la base de données du SIRP. Par exemple, entre octobre 2005 et mars 2006, le ministère de la Justice a présenté 150 demandes à Interpol; le Service de police de Toronto en a fait 85, le Service de police de la Ville de Montréal, 35, et le Service de police de Vancouver, 10.
Taux de satisfaction de la clientèle	Taux de satisfaction de la clientèle : La plupart de nos partenaires policiers canadiens étaient satisfaits du soutien apporté lors des opérations internationales. Objectif pour cette période : 75% Résultats pour cette période : 67% La clientèle de la Police de protection de la GRC (dont 71% sont des missions, des diplomates et des organismes étrangers) ont évalué leur satisfaction générale de nos services à : 87,5%

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Évolution de la Police internationale— En matière de Police internationale, notre rôle continue d'évoluer et des événements, tels que la situation en Asie du Sud, pourraient signifier que la définition du développement des nations change, surtout, en attendant que le Corps canadien soit bien établi.

Cela a une incidence sur notre recrutement et notre formation. Comme dans le cas de nos autres priorités, le rôle de nos premiers intervenants en matière de Police internationale est très vaste et nécessite de nombreuses aptitudes spécialisées, car lorsqu'ils sont en mission, nos membres sont appelés à exécuter des fonctions multiples, entre autres, l'intervention en cas d'urgence, l'intervention en situation de crise, le travail social, les soins de santé, la négociation et la facilitation.

D'autre part, les enquêtes nationales et internationales demandent plus de temps et de ressources et sont plus complexes. Si nous ne faisons pas preuve de la diligence voulue, ces enquêtes, qui sont au premier plan de l'actualité, pourraient avoir des répercussions négatives sur notre organisation et le gouvernement. Ces facteurs ont non seulement une incidence sur les autres activités (puisque'il faut réaffecter des ressources à des priorités plus importantes), mais témoignent aussi de la nécessité de créer des protocoles, des modalités et des processus plus musclés (dont plusieurs sont en voie d'élaboration) pour donner plus de moyens à ces enquêtes. Étant donné que nous devons fournir d'excellents services avec des fonds limités, nous allons continuer d'examiner les possibilités de tirer parti des partenariats dans le cadre de plans et de priorités partagés.

Mesures prises pour relever les défis

Asie du Sud :

La GRC songe présentement à envoyer un agent en Indonésie pour qu'il collabore avec les forces policières de cette région et leur dispense une formation dans le but de contrer le terrorisme. En outre, la GRC s'entretient régulièrement avec l'Australia Federal Police, afin de trouver un moyen d'équilibrer nos ressources en Indonésie et de recueillir des renseignements pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé.

Évolution de la Police internationale :

La tutelle de l'organisme Solidarité Canada a été transférée de l'ACDI au ministère des Affaires étrangères. À présent, son rôle n'est plus très bien défini. La Division des opérations internationales et la Police internationale suit son évolution.

La GRC, par le biais de son programme de maintien de la paix, de relations entre services de police et de formation internationale, et de son Programme des incidents critiques, joue un rôle essentiel dans le traitement des demandes d'enquête, le maintien de la paix et la reconstruction des infrastructures, ainsi que dans la formation.

La GRC a l'intention de recourir principalement au Collège canadien de police pour assurer la formation avancée des agents de la Police internationale. Cela impliquerait l'embauche de personnel au Collège, dont la tâche serait axée sur cette priorité.

Améliorations prévues

Les responsables du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens prévoient tenir au Canada, en 2006, une Conférence internationale sur les agents de sécurité armés à bord des avions. On s'attend à ce que 30 pays y participent et communiquent leurs pratiques exemplaires dans le cadre de cette rencontre de quatre jours. Le PPTAC, le ministère des Affaires étrangères et Transports Canada continuent d'explorer l'expansion des ententes internationales en vue du déploiement d'agents de sécurité aérienne.

Priorité stratégique : le crime organisé

... réduire la menace et les répercussions du crime organisé en perturbant et en démantelant les organisations criminelles et en les empêchant d'exercer leurs activités, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Les priorités gouvernementales en matière de sécurité et de protection du public demeurent importantes; institutions et économie nationales et internationales solides; villes et collectivités du Canada
 - Selon les données, les recettes annuelles tirées d'activités criminelles illégales sont de 100 à 300 milliards de dollars pour le trafic des stupéfiants, le déversement de produits toxiques ou dangereux, de 9 milliards de dollars pour le vol de voitures aux É.-U. et en Europe, de 7 milliards de dollars pour la contrebande d'étrangers, et les montants sont extrêmement variés (c.-à-d. de 1 à 20 milliards de dollars) pour le vol de propriété intellectuelle au moyen du piratage de vidéos, de logiciels ou d'autres biens
 - Commerce mondial de biens piratés – évalué à 450 milliards de dollars américains (5-7% de la valeur du commerce international)
 - Transnational; les innovations en matière de TI facilitent les crimes commis contre la propriété intellectuelle – vol d'identité – pertes d'une valeur de 2 milliards de dollars américains aux É.-U. seulement; augmentation de 900% du volume des billets contrefaits en circulation au cours de la dernière décennie
 - Le trafic de la drogue représente la plus importante source de revenus pour les groupes du crime organisé; on reconnaît qu'une partie des profits venant de la vente de la drogue pourraient en fin de compte se retrouver entre les mains de groupes de terroristes et d'autres groupes d'insurgés qui participent aussi, directement ou indirectement, au trafic de la drogue
 - Il existe des liens directs et indirects entre la production, la distribution et la consommation de substances contrôlées et d'autres activités criminelles
 - Les conséquences néfastes de la toxicomanie comprennent entre autres les dommages physiques, émotionnels, économiques et sociaux aux Canadiens à titre individuel et collectif
 - Cela produit un effet d'entraînement – la toxicomanie coûte plus de 120 milliards de dollars par année aux pays de l'OCDE : répression, poursuites judiciaires, prévention, traitement, soins de santé et pertes financières
 - Les ports maritimes représentent l'un des principaux points d'entrée pour la contrebande de drogues illégales, de tabac, d'alcool et d'armes à feu
 - Il y a plus de 174 millions de personnes « en déplacement » – ce qui est plus du double d'il y a 35 ans; les déplacements illégaux deviennent de plus en plus nombreux – on estime que les entrées illégales aux É.-U., au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande atteignent le nombre de 500 000; entre 800 000 et 4 millions de personnes traversent illégalement les frontières internationales
- (Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2003; Rapport annuel du SCRS sur la criminalité au Canada, 2004; centres de décision de la GRC et discours du Trône)*

Principaux partenaires

SPPCC; Agence des services frontaliers du Canada (ASFC); Transports Canada (TC); Agence du revenu du Canada (ARC); ministère des Finances; ministère de la Santé; Banque du Canada; Industrie Canada; Patrimoine canadien; Citoyenneté et immigration Canada (CIC); MAE; MDN; UNCIVPOL; Immigration and Naturalization Services (USINS) des États-Unis; Centre d'analyse des opérations et des déclarations

financières du Canada (CANAFE); Direction de la gestion juricomptable (DGJ); Direction de la gestion des biens saisis (DGBS); Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS); industrie privée (p.ex., Association des banquiers canadiens, compagnies aériennes internationales); organismes municipaux, provinciaux et territoriaux chargés de la santé, de l'éducation et des services correctionnels, organismes d'application de la loi canadiens et étrangers

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques



Activités de l'AAP

- 1 – Opérations fédérales et internationales
- 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones
- 4 – Renseignements criminels
- 5 – Police technique
- 7 – Services nationaux de police

Résultat stratégique

- Réduire la menace et les répercussions du crime organisé au Canada
- Perturber et démanteler les organisations criminelles et les empêcher d'exercer leurs activités, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale

Plans et priorités

- Réduire la menace et les répercussions du crime organisé au Canada
- Réduire l'offre et la demande de drogues illégales au Canada

- Diminuer l'approvisionnement en drogues aux endroits où les efforts de réduction de la demande ont le plus de chances de succès
- Contribuer à la sécurité de l'économie canadienne et chercher à protéger les Canadiens et leurs gouvernements contre les crimes financiers
- Mener des enquêtes efficaces – accroître notre aptitude et notre capacité à enquêter efficacement sur le crime organisé
- Réduire la demande et les occasions de crime et de victimisation au moyen de la prévention et de la sensibilisation
- S'appuyer sur des renseignements – établissement des priorités et prise de décision efficaces, fondés sur les renseignements
- Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements; favoriser une plus grande contribution; créer de nouvelles sources d'information et recueillir des données sur les nouveaux secteurs d'intérêt
- Établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants, au Canada et à l'étranger

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

- Contribuer à la politique publique dès les premières étapes de l'élaboration
- Renforcer les équipes multidisciplinaires – promouvoir l'intégration des membres des divers programmes opérationnels afin de renforcer et d'accroître la capacité d'atteindre les objectifs opérationnels prioritaires
- Appuyer les organismes canadiens d'application de la loi et les tribunaux dans la lutte contre le crime organisé en fournissant l'information la plus à jour sur les antécédents criminels
- Contribuer à la lutte contre le crime organisé en offrant des cours avancés, des séminaires spécialisés et d'autres possibilités d'apprentissage aux policiers de la GRC et d'autres services de police canadiens
- Effectuer des recherches appliquées et théoriques, contribuer à l'analyse de l'environnement, analyser et élaborer des politiques ainsi que donner des conseils, concevoir des programmes, contrôler et évaluer des politiques et des programmes
- Communiquer efficacement – faire connaître à l'interne et à l'externe le rôle de la GRC afin de réduire la menace et les répercussions du crime organisé
- Renforcer les milieux canadiens du renseignement en appuyant le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC) du SCRS, base de données servant à l'échange des renseignements criminels sur le crime organisé et d'autres crimes graves qui ont une incidence au Canada
- Soutenir la collectivité policière canadienne en participant au plan de collecte national intégré du SCRS et en contribuant à la préparation de l'évaluation nationale de la menace sur le crime organisé et d'autres crimes graves qui ont une incidence sur le Canada

Progrès accomplis pour obtenir le résultat stratégique

À l'aide du DAT (Disruption Attributes Tool = outil de déstabilisation des attributs), les divisions ont présenté à la Direction générale un bref tour d'horizon des opérations de déstabilisation des groupes de criminels organisés, menées en 2005-2006. Les formulaires DAT soumis au cours de cet exercice ont permis d'établir les mesures suivantes pour les initiatives visant à perturber les groupes de criminels organisés au Canada, et les succès remportés à cet égard (voir le tableau 14).

Nous avons relevé les domaines où des améliorations doivent être apportées et nous sommes en train de faire le nécessaire pour que les résultats qui seront communiqués au terme de la deuxième année d'utilisation de cet outil (2006-2007) soient plus exacts.

Les Services d'information sur les casiers judiciaires canadiens (SICJC), ainsi que les Services d'identité judiciaire contribuent à l'initiative visant le crime organisé en gérant les casiers judiciaires et les dossiers d'empreintes dactyloscopiques, et en échangeant des informations avec des organismes d'application de la loi canadiens et étrangers. Grâce au projet visant l'élimination des dossiers en souffrance au dépôt des casiers judiciaires et des empreintes digitales, le SCRS a réussi à traiter 333 000 de ces dossiers en 2005-2006.

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a produit des évaluations intégrées, provinciales et nationales, de la menace concernant le crime organisé et d'autres crimes graves, afin d'aider les cadres des organismes d'application de la loi à élaborer des stratégies proactives ou préventives, et de répartir stratégiquement les ressources. Le SCRS a également publié son premier bilan national des renseignements criminels sur le crime organisé et d'autres crimes graves, qui donne une vue d'ensemble des menaces que représentent ces activités criminelles, et ainsi favorise la prise de décisions éclairées ainsi que l'élaboration de stratégies ou de politiques préventives par les fonctionnaires désignés au niveau fédéral, provincial et municipal.

Tableau 14 : Priorités tactiques nationales en matière de répression

Mesure	Résultat
% de groupes de criminels organisés, ciblés par les priorités tactiques nationales en matière de répression, qui ont été perturbés	75%
% d'« autres » groupes connus comme appartenant au crime organisé (non ciblés par les priorités tactiques nationales), qui ont été perturbés	12%

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Le SCRS a présenté un exposé sur les méthodes de veille et d'alerte stratégiques lors de la conférence de mai 2005 de l'International Association of Law Enforcement Intelligence Analysts (IALEIA). Cette association a décerné au SCRS sa « Professional Award 2005 » pour l'innovation dont témoigne le Service en matière d'analyse du renseignement en mettant au point son système. Dans le prolongement de ses activités touchant la veille stratégique, le SCRS a commencé à publier deux autres rapports sur le sujet, Sentinel et WatchList, qui aident les enquêteurs à être proactifs et à élaborer des stratégies de détection et de prévention.

Résultats intermédiaires

- Efficacité des enquêtes sur le crime organisé, au Canada et à l'étranger
- Sensibilisation accrue aux effets du crime organisé au moyen de la prévention et de l'éducation

Progrès accomplis pour obtenir les résultats intermédiaires

Efficacité des enquêtes sur le crime organisé, au Canada et à l'étranger

Nous examinons régulièrement les enquêtes qui ont fait l'objet d'un rapport (notre formulaire), afin de signaler les lacunes, dans la perspective de diffuser cette information, de favoriser les pratiques exemplaires et d'améliorer les résultats des futures enquêtes. En 2005-2006, nous avons obtenu les résultats fournis dans le tableau 15.

Quant aux progrès accomplis sur le plan de l'efficacité des enquêtes sur le crime organisé menées au pays et à l'étranger, on peut noter ceci : de plus en plus, la GRC intervient dans le cadre d'Unités mixtes d'enquête sur le crime organisé, intégrées et multidisciplinaires. Fournir des services de police intégrés exige une collaboration étroite avec des partenaires internes et externes. Cela inclut l'échange de renseignements stratégiques et criminels, la diffusion de connaissances tactiques et opérationnelles, la planification d'actions concertées et individuelles et une bonne communication. On continue de créer, au besoin, de nouvelles Unités mixtes d'enquête sur le crime organisé.

Au niveau international, le programme des agents de liaison de la Police internationale de la GRC joue un rôle essentiel dans la lutte contre le crime organisé. Les agents postés dans des lieux stratégiques à l'étranger dans le cadre de ce programme peuvent soutenir les organismes canadiens d'application de la loi et des partenaires clés au sein du gouvernement, et les aider à prévenir et à détecter les infractions aux lois fédérales canadiennes, tout en assurant la liaison avec les services de police étrangers et les institutions connexes.

En nous fondant sur le tableau de bord prospectif du crime organisé pour 2005-2006, nous avons lancé les initiatives suivantes pour améliorer la capacité de la GRC à mener des enquêtes efficaces :

- **Les normes de formation des coordonnateurs du Programme de protection des témoins** ont été définies, et le cours pilote a été donné en mai 2006. Des recherches, auxquelles participent les coordonnateurs de ce programme au niveau national et divisionnaire, des experts en la matière, et des spécialistes du centre de politique, se poursuivent, dans le but de mettre au point des exposés, de la documentation pour les cours, des études de cas, ainsi que des scénarios pour les jeux de rôles, qui seront utilisés dans le cadre du cours de formation
- Les méthodes du **Groupe de recrutement des sources** ont été examinées : on a jugé ces méthodes satisfaisantes et aucune modification n'y a été apportée
- Trois cours sur l'**Interception des communications privées** ont été donnés en 2005-2006. Le centre de politique travaille à la mise au point de la Partie VI du matériel de formation, qui sera disponible en direct dans le cadre d'un cours interactif accessible par le biais de la boîte à outils des enquêteurs

L'initiative en cours (exercice 2006-2007) de la Sous-direction du crime organisé qui concerne ce résultat comprend le développement des compétences des superviseurs en matière de gestion des sources humaines, pour veiller à ce que cet aspect particulier des enquêtes soit bien administré, que les politiques voulues soient appliquées et que la formation nécessaire soit fournie.

Tableau 15 : Enquêtes qui n'ont pas abouti à une condamnation

Mesure	Résultat
% des enquêtes (qui n'ont pas abouti à une condamnation) examinées et ayant fait l'objet d'un rapport	100%

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Sensibilisation accrue aux effets du crime organisé au moyen de la prévention et de l'éducation

Le Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé cherche à obtenir ce résultat par le biais des initiatives du tableau de bord prospectif de 2006-2007. Plus précisément, en 2006, le Service s'est concentré sur la collecte d'informations favorisant la sensibilisation des organismes d'application de la loi aux répercussions du crime organisé sur les Canadiens. Cela devrait préparer le Service à jouer un rôle dans les activités d'éducation et de sensibilisation à la prévention destinées à la population en général.

En 2005, le Service de sensibilisation au crime organisé a entrepris un sondage d'opinion et organisé des groupes de consultation, en collaboration avec le ministère de la Justice. D'après le sondage, 62% des Canadiens admettent que le crime organisé est présent dans leur collectivité. Par contre, seulement 23% admettent en avoir subi personnellement les conséquences. On a pu ainsi constater le besoin d'activités d'éducation et de sensibilisation au crime organisé.

Au cours de l'été 2005, Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) a organisé des groupes de consultation dont les participants ont désigné la GRC comme étant l'organisation qui pouvait parler du crime organisé de la façon la plus crédible. En 2006, le Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé cherchera à définir le mécanisme le plus approprié pour sensibiliser la population à la lutte contre le crime organisé.

Les évaluations des menaces provinciales produites par le réseau du SCRS, qui sont la base d'activités d'application de la loi nourries par le renseignement, ont permis de mener des enquêtes plus efficaces sur le crime organisé.

Le Comité exécutif du SCRS a chargé cet organisme de concevoir un modèle national de renseignement pour le Canada, un mécanisme qui faciliterait directement un ciblage plus efficace des criminels organisés, et d'élaborer des stratégies et des politiques au bénéfice des enquêteurs et des cadres dirigeants, au sein du gouvernement et des organismes d'application de la loi, au niveau fédéral, provincial et municipal.

Le SCRS a fourni aux organismes d'application de la loi du Canada d'importantes versions actualisées du SARC, la seule base de données nationale renfermant des renseignements criminels, accessible à ces organismes.

Le SCRS collabore également avec les services de police canadiens pour concevoir un modèle de gouvernance pour la future base de données nationale.

Le SCRS publie le Rapport annuel sur le crime organisé, le seul rapport public destiné à donner à la population plus d'informations sur les activités des criminels organisés. En 2005, le format de ce rapport a été modifié afin d'inclure des sections sur les répercussions de ces activités sur la société canadienne.

En 2005-2006, le CCP a dispensé à 3 200 policiers plus de 120 cours portant sur les techniques avancées et spécialisées employées pour lutter contre le crime organisé.

Résultats immédiats

- Amélioration de la détection et du ciblage des infractions et des groupes du crime organisé
- Plus grande capacité d'enquêter sur les infractions/groupes du crime organisé

Progrès accomplis pour obtenir les résultats immédiats

Amélioration de la détection et du ciblage des infractions et des groupes du crime organisé

Sur le plan opérationnel, la lutte de la GRC contre le crime organisé se fonde sur un cadre de travail dont le renseignement est l'élément moteur et qui s'appuie sur des services de police intégrés. Une organisation où, comme c'est le cas de la GRC, le renseignement est l'élément moteur, doit s'assurer de la collaboration de ses services internes et de ses partenaires nationaux et internationaux pour disposer des informations les meilleures possible et déployer ses ressources en conséquence afin de contrer les menaces les plus graves.

La Direction des renseignements criminels (DRC) de la GRC a mis au point un outil d'analyse, la grille SLEIPNIR, pour classer les groupes du crime organisé selon leurs capacités, leurs points faibles et leur vulnérabilité relatifs. SLEIPNIR est un des outils auxquels ont recours les analystes de renseignements formés à son utilisation pour évaluer le niveau des menaces et exploiter des informations quantitatives et qualitatives. Les enquêteurs effectuent également des mesures quantitatives au niveau des unités de programme à l'aide du système de mise en priorité des dossiers opérationnels (SPDO), un outil utilisé pour déterminer le caractère prioritaire de ces dossiers.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Le DAT (Disruption Attributes Tool = outil de déstabilisation des attributs) clarifie l'impact réel et la réussite des activités menées pour appliquer la loi aux groupes du crime organisé. Il permet de faire des rapports systématiques sur la perturbation de ces groupes.

Le Programme des opérations techniques de la GRC aide les enquêteurs à effectuer leur travail de façon efficace. Dans le cadre de ce programme, les sections opérationnelles bénéficient d'outils et de procédures technologiques, ainsi que d'une capacité d'accès légale, s'appuyant sur des recherches et sur l'élaboration de matériel et de technologies conçus pour renforcer les activités d'application de la loi. En outre, il appuie les secteurs opérationnels par le biais de technologies de surveillance et d'enquête cachées. Les Opérations techniques traitent les demandes d'aide internationales concernant le crime technologique, et fournissent conseils et assistance aux organismes d'application de la loi agréés au niveau national et international.

Pendant de nombreuses années, les groupes du crime organisé se sont livrés à des activités qui ont eu des répercussions très néfastes sur la société. Bien que les organismes d'application de la loi aient révélé les dommages causés par ces activités illicites, ils n'ont pas été en mesure d'en quantifier l'envergure dans une collectivité donnée. Pour combler cette lacune, la GRC a récemment fait des recherches visant à cerner et à réduire les dommages subis par la société en ciblant les activités les plus néfastes des groupes du crime organisé. Ces recherches devraient permettre à la GRC de se doter d'un nouvel outil qui guidera sa lutte contre le crime organisé.

Plus grande capacité d'enquêter sur les infractions/groupes du crime organisé

La coordination, la diffusion et l'utilisation des renseignements criminels jouent un rôle essentiel pour contrer la croissance des groupes du crime organisé, ainsi que la complexité et l'interconnexion de leurs activités. En faisant preuve d'initiative et en s'appuyant sur leurs partenaires, les Opérations concevront et appliqueront des stratégies et des tactiques pour contrer les menaces du crime organisé, en s'y attaquant par ordre de priorité. Les Opérations collaboreront aussi avec le secteur chargé du Programme d'apprentissage et de perfectionnement pour veiller à ce que tous les employés aient les connaissances requises par la complexité des infractions commises par les groupes du crime organisé.

Le SCRS a rationalisé les critères s'appliquant à l'intégration d'informations et de renseignements sur le crime organisé dans le Plan national de collecte de renseignements. Ces améliorations ont facilité la collecte de ces renseignements auprès des organismes d'application de la loi du Canada. Une autre amélioration est prévue pour 2006 : tous les organismes d'application de la loi seront tenus d'enregistrer dans le SARC, avec documents à l'appui, tous les sujets et les objets notés dans les évaluations intégrées des menaces provinciales du SCRS. Cette information permettra de mieux détecter et cibler les activités des criminels organisés.

Un nouveau cours portant sur la criminalité financière a été inclus dans le programme d'études du CCP, et il a été dispensé avec succès à des enquêteurs de la police agissant dans ce domaine. Ce cours continuera d'être offert au cours des prochaines années. De plus, d'autres cours ont été réorganisés et actualisés – notamment le cours sur les renseignements criminels tactiques – par le nouveau groupe chargé de la recherche et de la conception du programme d'études, établi par le CCP. Un nouveau cours intitulé « Crime organisé » est en préparation et sera offert en 2006-2007 (voir le tableau 16 à la prochaine page).

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Tableau 16 : Enquêtes qui n'ont pas abouti à une condamnation

Principales mesures de rendement	Principaux résultats
% de groupes du crime organisé connus dont les activités ont été perturbées	75% des groupes connus ont été déstabilisés
# de groupes du crime organisé identifiés grâce à SLEIPNIR dont les activités ont été perturbées suite à des enquêtes menées dans le cadre du Programme des produits de la criminalité	6 groupes ont été déstabilisés
% des enquêtes lancées suite à des évaluations du risque/de la menace basées sur des renseignements	88% des enquêtes ont été lancées suite à des évaluations du risque/de la menace basées sur des renseignements
% des enquêtes sur des cas à risques élevés de fraude des marchés et de l'industrie	100% des cas à risques élevés de fraude des marchés et de l'industrie ont fait l'objet d'enquêtes
# de laboratoires clandestins et d'installations de culture de cannabis qui ont été désorganisés	28 laboratoires clandestins fermés, 395 installations de culture de cannabis désorganisées

Leçons retenues

Équilibre – Il est essentiel d'assurer la qualité des enquêtes et de protéger les droits et libertés garantis par la Charte. La nécessité de mettre en œuvre des lignes directrices et des mécanismes d'examen et de surveillance judiciaire continuera de figurer au premier plan dans nos enquêtes et nos initiatives policières axées sur les renseignements

Industrie canadienne du diamant – Avec 15% de la production mondiale, le Canada est le troisième producteur de diamants du monde et, d'ici vingt ans, il pourrait devenir le plus grand producteur, le nombre de mines canadiennes devant passer de deux à dix. Cette expansion pourrait offrir de nouvelles occasions d'infiltration au crime organisé et accroître le risque d'autres activités criminelles. Elle soulève aussi des questions de capacité : une répression criminelle plus ciblée pourrait être nécessaire à long terme, ce qui se répercutera sur nos opérations. Nous continuons de surveiller de façon proactive cette nouvelle industrie

Cybercriminalité – Le Canada demeure tant une cible qu'une source d'attaques en raison de son taux élevé de connectivité. En 2003, il était la 5^e cible dans l'ensemble, avec 5 000 attaques, la 3^e cible d'attaques commerciales et la première source d'attaques par habitant

La cybercriminalité continue de poser des difficultés aux services de police. Les innovations et les avancées dans les télécommunications, l'informatique et autres technologies sont constantes. Les menaces se diversifient rapidement, la capacité de causer du tort s'accroît, et on craint de plus en plus que des terroristes exploitent les points vulnérables des infrastructures et des réseaux d'information. L'intervention policière efficace évolue, et notre réussite dépendra de nos compétences techniques, de notre souplesse, et de notre capacité d'innover et d'adopter une approche axée sur les partenariats.

Vol d'identité – Le vol d'identité demeure l'un des crimes qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. Les plaintes reçues par le centre d'appel national de PhoneBusters montent en flèche : 15 020 vols d'identité et 21,5 millions de dollars de pertes ont été signalés en 2003, comparativement à 8 187 victimes et à 11,8 millions de dollars de pertes en 2002.

Des données confirment qu'il existe des fraudes à grande échelle, telles que des manœuvres frauduleuses de plus en plus complexes et le vol de bases de données complètes, et qu'Internet s'avère la technologie de prédilection. Tout comme pour les autres crimes liés à la technologie, les groupes criminels sont passés maîtres dans l'art d'explorer de nouvelles technologies et tactiques pour devancer les organismes d'application de la loi.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Une approche proactive axée sur la recherche et le développement, le perfectionnement continu et les partenariats avec le secteur privé sera au cœur de nos efforts de lutte contre le vol d'identité.

Contrefaçon – Des technologies abordables et de plus en plus puissantes (scanneurs, imprimantes laser, papier de qualité) ont rendu la contrefaçon bon marché et accessible. Le nombre de faux billets de banque saisis a presque quadruplé entre 2001 et 2003. L'Ontario et le Québec ont été les provinces les plus touchées, avec 82% de tous les billets saisis. En 2003 seulement, environ 443 000 faux billets ont circulé, contre 1,4 milliard de billets authentiques.

En 2004, de nouveaux billets de banque comportant des éléments de sécurité améliorés (la série L'épopée canadienne) ont été lancés pour faire échec aux faussaires en puissance. Pour déjouer les criminels, ces éléments sont censés être difficiles à copier mais faciles à vérifier. Toutefois, la contrefaçon des billets de banque continue à préoccuper les organismes d'application de la loi et la Banque du Canada.

Pour lutter contre ce type d'activité criminelle, une stratégie concertée est mise en œuvre sur plusieurs fronts. Elle prévoit une application de la loi plus sévère, une surveillance proactive et des partenariats actifs avec la Banque du Canada et le secteur privé afin de mieux faire connaître les pratiques de contrefaçon.

Formation et recrutement – La complexité et la prolifération des infractions liées au crime organisé nous obligent à bien préparer nos employés.

De nombreux organismes de renseignements s'emploient à renforcer leurs capacités de collecte et d'analyse. Le FBI, la CIA et le M15 au Royaume-Uni ont adopté des stratégies dynamiques de recrutement d'agents et d'analystes. Le défi : trouver des analystes qualifiés qui possèdent les connaissances linguistiques, les habilitations sécuritaires et les compétences requises.

Mesures prises pour relever les défis

Équilibre

Les centres d'opérations fédérales et internationales ont commencé à mettre en application un programme reposant sur un examen rigoureux des risques et des procédures d'assurance qualité. Ce programme fera ressortir les activités à haut risque et permettra de cerner les domaines où il faudra appliquer les procédures d'assurance qualité et faire un examen de la gestion, pour s'assurer de la qualité des activités internes sur le plan opérationnel, administratif et financier.

Industrie canadienne du diamant

Des représentants de la Direction des renseignements criminels (DRC) de la GRC, Division « G », Service de protection de l'industrie du diamant, et des Services de laboratoire judiciaire ont assisté à la conférence annuelle de la Prospector's & Developer's Association of Canada (PDAC), qui a eu lieu du 5 au 8 mars 2006. La présence de la GRC a, une nouvelle fois, été appréciée. Les imprimés et la présentation informatisée sur le programme de protection de l'industrie du diamant ont suscité des débats animés et de nombreuses questions. La participation fidèle à cette manifestation de la Direction des renseignements criminels fait partie des mesures proactives qu'elle a prises pour protéger l'industrie du diamant, car ses représentants peuvent ainsi établir de nouveaux contacts et renforcer leurs relations avec l'industrie.

On procède à l'enregistrement des renseignements qui ont déjà été recueillis sur les groupes du crime organisé qui sont impliqués. Les analystes dont on va retenir les services produiront des graphiques illustrant les liens qui peuvent être établis, les principales constatations qui peuvent être faites et les lacunes à combler. On a commencé à planifier la réunion annuelle des coordonnateurs chargés de l'industrie du diamant. Participeront à cette rencontre : la Direction des renseignements criminels, les Services de laboratoire judiciaire, les Services de protection de l'industrie du diamant de la Division « G », et les coordonnateurs des divisions « K », « F », « D », « E », « C », « O » et « A », la Sous-direction des douanes et de l'accise, la Police provinciale de l'Ontario et les Services de police de Vancouver.

Cybercriminalité

Afin de lutter contre la cybercriminalité, la Sous-direction de la criminalité technologique (SDCT) a pris les initiatives suivantes :

- 1) Repérer et approfondir les tendances exploitant des technologies et infrastructures émergentes
- 2) Améliorer les capacités en matière d'enquêtes (grâce à une formation spécialisée permanente)
- 3) Collaborer avec ses partenaires dans l'industrie et au gouvernement pour demeurer au courant des nouvelles questions, tendances et activités de nature technologique, afin de mieux protéger l'infrastructure du Canada

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

- 4) Renforcer les partenariats avec les pouvoirs publics et l'industrie grâce à des échanges de personnel
- 5) Multiplier les initiatives conjointes avec les organismes d'application de la loi (fédéraux, provinciaux/territoriaux et internationaux)
- 6) Développer la capacité de services hautement spécialisés permettant d'exploiter l'Internet, d'effectuer des recherches dans un réseau et de faire des saisies, et de tirer parti de certains dispositifs

En outre, la SDCT fournit à des sections spécialisées de la GRC qui jouent un rôle clé un réseau d'accès restreint pour la collecte d'information grâce à un logiciel ouvert et en utilisant de nombreux types de protocoles de communication.

La SDCT offre également des services de soutien en matière d'informatique judiciaire à la GRC ainsi qu'à des organismes d'application de la loi nationaux et étrangers. Certaines de nos équipes spécialisées sont reconnues comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine respectif.

La SDCT continue de rester en phase avec des technologies qui évoluent sans cesse, ainsi qu'avec les nouvelles, en élaborant et en validant des outils et des services d'informatique judiciaire à la fine pointe de la technique. Cela nous permet de fournir les services de soutien les plus complets et les plus performants au personnel de la GRC et des organismes d'application de la loi qui sont nos partenaires, dans le cadre de leurs enquêtes sur des activités criminelles ou du domaine de l'informatique judiciaire.

La SDCT a la capacité de fournir des services techniques à l'appui des enquêtes dans tout le Canada, grâce au Groupe intégré de la criminalité technologique qui opère d'un océan à l'autre.

La SDCT a obtenu des résultats qui sont maintenant utilisés dans le cadre de poursuites engagées contre des individus impliqués, entre autres, dans des activités terroristes, dans la diffusion de matériel pornographique juvénile, dans le trafic de drogues et dans le crime organisé. Nous avons également élaboré des solutions uniques dans le monde pour exploiter des données tirées de diverses technologies.

Pendant l'année écoulée, la SDCT a participé à l'analyse de logiciels pernicious, notamment les « zombienets » (c.-à-d. réseaux d'ordinateurs zombies). En 2005, un Groupe intégré de la criminalité technologique a lancé une enquête, de concert avec des organismes d'application de la loi étrangers, portant sur un réseau qui regroupait 18 000 ordinateurs zombies et qui infectait des sites gouvernementaux aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les premières analyses indiquaient que le réseau était contrôlé à partir d'une adresse au Canada. Comme ce réseau visait des sites gouvernementaux, des spécialistes du Groupe intégré de la criminalité technologique ont fait enquête sur cet incident qui pouvait avoir des répercussions importantes au niveau de l'infrastructure. L'enquête a permis de localiser plusieurs individus au Canada et d'engager des poursuites au criminel contre l'un d'entre eux pour délit informatique.

Le CCP a élargi son programme de formation sur la cybercriminalité en embauchant quatre nouveaux instructeurs et en concevant de nouveaux cours sur la prévention et détection de l'exploitation sexuelle des enfants par le biais de l'Internet. Les cours sur les enquêtes concernant la sécurité informatique et d'autres domaines de l'informatique judiciaire seront améliorés pour répondre à la demande croissante pour ce type de formation. L'Association canadienne des chefs de police a avalisé la formation dispensée par le CCP aux enquêteurs chargés de la criminalité informatique, et cette formation constitue désormais la norme à respecter au Canada.

Contrefaçon

Dans le budget de 2006, 9 millions de dollars sur deux ans ont été réservés au financement de la mise en œuvre, par la GRC, de la Stratégie nationale de répression de la contrefaçon, dans le cadre de laquelle trois équipes intégrées de la police de la contrefaçon seront postées en trois endroits stratégiques, Toronto, Montréal et Vancouver. Ces équipes auront pour mission d'enquêter sur les groupes du crime organisé impliqués dans la production et la distribution de fausse monnaie. La stratégie prévoit également la nomination de coordonnateurs régionaux qui seront chargés de faire la liaison avec les organismes locaux d'application de la loi et avec la Banque du Canada, afin d'élaborer et de diffuser des programmes d'éducation et de sensibilisation de la population.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

La GRC a de plus conçu le Projet d'analyse des contrefaçons, une initiative proactive axée sur la surveillance et l'analyse des activités touchant la contrefaçon, et sur la diffusion des renseignements recueillis aux organismes d'application de la loi partout au Canada.

Par l'intermédiaire de ses Sections des délits commerciaux et de ses Unités mixtes des produits de la criminalité, situées à travers le Canada, la GRC a commencé à offrir des séminaires de sensibilisation sur le thème : Partenariat entre les commerçants et la collectivité pour lutter contre la criminalité financière. Ces séminaires sont donnés, l'été, par des étudiants qui ont reçu une formation spécialisée sur la fausse monnaie, les cartes de paiement, le blanchiment d'argent et le vol d'identité. Ces séminaires sont destinés à divers types de commerces et d'entreprises.

Vol d'identité

Le vol d'identité est devenu une activité criminelle importante au Canada. Les statistiques, fondées sur le nombre de plaintes reçues par le centre d'appels national de PhoneBusters indiquent un léger recul et une stabilisation de ce type de fraude en 2004 et 2005. D'après les données recueillies au cours des six premiers mois de 2006, on s'attend à un nouveau recul, mais il est possible que la tendance observée en 2004 et 2005 se maintienne.

Cela indique que les initiatives prises par le secteur privé, les organismes de défense des consommateurs, les organismes d'application de la loi et la police, pour informer et sensibiliser le public, ont sans doute réussi à contenir cette activité frauduleuse. Toutefois, nombre de citoyens en sont encore victimes.

On continue de signaler le vol de bases de données entières, ce qui peut aboutir à ce que l'information volée serve à commettre des vols d'identité. L'Internet demeure la technologie privilégiée pour la pratique de l'« hameçonnage » (phishing) ou du « pharming » (empoisonnement du système du nom du domaine), deux moyens utilisés par les fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels sur leurs victimes.

La GRC a fait un sondage approfondi sur la fraude en matière d'identité, le Projet Siphon, afin de regrouper des données recueillies auprès de divers organismes d'application de la loi et de tiers. Le but de ce sondage est d'enregistrer des renseignements concernant particulièrement le Canada.

En collaboration avec l'Université d'Ottawa et d'autres établissements d'enseignement supérieur, la GRC a élaboré et distribué un document intitulé « Protection des renseignements personnels et protection contre l'escroquerie – Guide pratique de l'étudiant ». Une version grand public de ce document, axé sur la sensibilisation et la prévention, est en cours de préparation.

Poursuivre cette action proactive, y compris la recherche et développement, le perfectionnement permanent des compétences et la collaboration avec le secteur privé – sera essentiel pour lutter contre le vol d'identité. Pour compléter ces initiatives, il faut les combiner avec une capacité d'enquête améliorée et élargie. La police et les autres organismes concernés ne sont en mesure de répondre à la demande d'enquêtes techniques.

Formation et recrutement

La GRC applique les principes de la gestion axée sur les compétences, afin de s'assurer que son effectif possède les connaissances, les compétences, les aptitudes et les caractéristiques personnelles voulues pour atteindre les objectifs de l'organisation. Elle a également recours à un outil de planification et de développement des ressources humaines appelé « Comblé les écarts » qui aide les unités à porter le niveau de leur rendement au maximum. Dans le cadre de cette initiative, on fixe des priorités, on confirme les atouts et on repère les lacunes – en termes de compétences, de connaissances et d'aptitudes – qui risquent d'empêcher une unité d'atteindre ses buts. Ensuite, on propose des solutions, par exemple, le mentorat, de nouveaux défis, des affectations à court terme ou une formation particulière.

Sur le plan du recrutement, la GRC, dans l'optique de ses priorités stratégiques, est déterminée à recruter, former et retenir du personnel doté des compétences voulues pour faire face à l'évolution de la situation mondiale et pour contribuer au succès de ses opérations contre le crime organisé.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Améliorations prévues

Améliorations prévues en ce qui concerne les laboratoires clandestins

Voici une liste des améliorations prévues dans le but précis d'éradiquer les laboratoires clandestins qui se sont multipliés ces dernières années :

- Continuer de renforcer la coopération et les contacts avec les responsables des opérations policières conjuguées, les autorités américaines et les organismes municipaux et provinciaux d'application de la loi
- Fournir des conseils grâce à une participation active à des groupes de travail internationaux
- Continuer de renforcer l'échange d'informations avec les détachements et les services policiers municipaux dans le cadre des séminaires offerts aux intervenants de première ligne dans tout le Canada
- Collaborer à la consolidation des partenariats avec l'agent de santé publique provincial et le toxicologue en chef du centre de contrôle des maladies de Colombie-Britannique lorsque des questions de santé publique se posent
- Entretenir des contacts avec les parties concernées à propos des laboratoires clandestins et des questions connexes : saisies de produits chimiques, dangers pour l'environnement et rôle d'autres organismes (pompiers, ambulanciers, services de protection de l'environnement, services sociaux, etc.)
- Participer activement aux travaux du Comité interministériel provincial portant sur la protection de l'environnement, la protection des enfants et le contrôle des précurseurs
- Participer avec Santé Canada au processus visant la modification du Règlement sur le contrôle des précurseurs
- Créer un groupe de travail (GRC, SPPCC, ASFC, ACCP, Santé Canada) afin d'explorer les problèmes que soulèvent le Règlement sur le contrôle des précurseurs et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances sur le plan de leur mise en application

Priorité stratégique : le terrorisme

...réduire la menace liée à l'activité terroriste en empêchant les terroristes et les extrémistes de sévir ici et ailleurs dans le monde

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Priorités du gouvernement – sécurité et sûreté publiques; engagement à tirer parti du succès de la Frontière intelligente; sécurité continentale renforcée
- Menace du terrorisme toujours dominante – sondage Voice of the People par Gallup
- Terrorisme – par des acteurs étatiques et non étatiques; ADM et CBRN; attentats suicide – font des morts, dévastent les infrastructures économiques et instaurent un climat de crainte dans le public
- Environnement mondial de sécurité en transition – la violence imprévisible et les menaces de sources naturelles et de sources artificielles fragilisent la stabilité mondiale
- Menaces transfrontières visant l'intégrité des nations et la santé des citoyens – principaux défis en matière de sécurité – nature transnationale de nombreuses menaces; sources de plus en plus diffuses; difficiles à définir; composition de plus en plus internationale
- Al-Qaida bébé – prochaine génération de terroristes; dizaines de réseaux peu structurés qui dominent le paysage terroriste et opèrent sans structure de commandement central
- Les groupes terroristes sont perturbés, mais les réseaux demeurent actifs – les experts estiment qu'il existe de 30 à 40 groupes terroristes affiliés à al-Qaida et présents dans 60 pays; 18 000 « diplômés » de camps de formation toujours opérationnels
- Environ 85% des échanges commerciaux du Canada se font avec les É.-U.; plus de 300 000 personnes traversent la frontière chaque jour
- Chaque année, 3 700 gros bateaux de passagers et de marchandises et près de 3,5 millions de conteneurs passent par les ports canadiens, dont bon nombre reçoivent une forme quelconque de cargaisons internationales – tous sont potentiellement vulnérables

(Sources : Le rendement du Canada, 2004; Discours du Trône d'octobre 2004; centres de décision de la GRC; sondage international Voice of the People; Analyse de l'environnement de la GRC, 2004)

Principaux partenaires

SPPCC; ASFC; BCP; SCRS; CST; CIC; ACCP; Affaires étrangères, Transports Canada, ACSTA, Sécurité de la Chambre des communes, Services de protection du Sénat, Patrimoine canadien, Bureau des patrouilles frontalières des É.-U.; Garde côtière des É.-U.; Douanes des É.-U.; DEA des É.-U.; Interpol; Europol; CICAD; Association internationale des chefs de police et organismes homologues aux É.-U., en Angleterre et en Australie.

Activités de l'AAP

- 1 – Opérations fédérales et internationales
- 2 – Services de police de protection
- 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones

- 4 – Opérations relatives aux renseignements criminels
- 5 – Opérations relatives à la Police technique
- 7 – Services nationaux de police

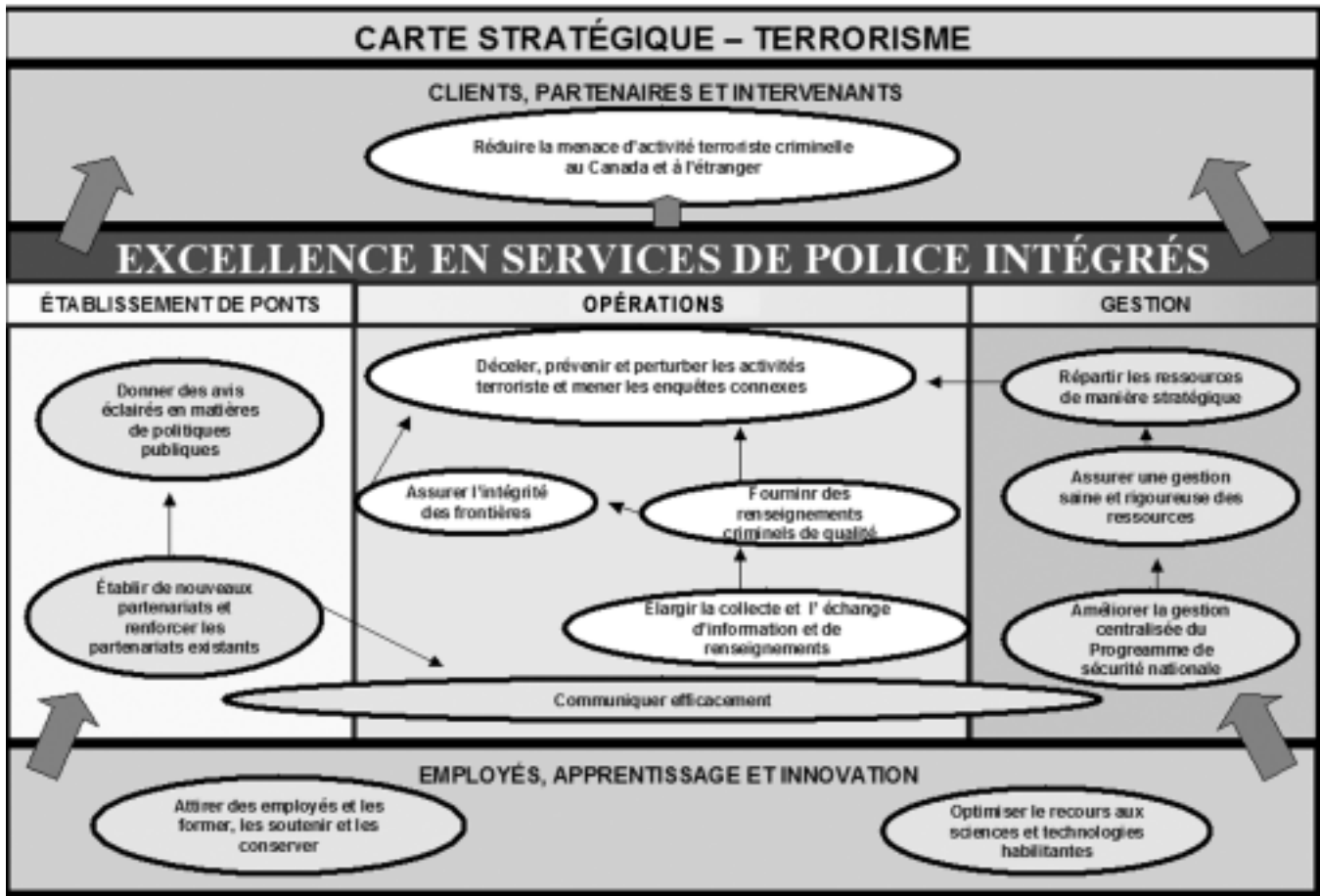
Résultat stratégique

- Réduire la menace d'activité terroriste criminelle au Canada et à l'étranger; empêcher les groupes terroristes de sévir au Canada et à l'étranger

Plans et priorités

- Contribuer à la sécurité nationale du Canada et protéger les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques



- Réduire la menace des activités terroristes au Canada et à l'étranger grâce à des services de police axés sur les renseignements
- Assurer l'intégrité des frontières– collaborer avec des partenaires pour créer des « frontières intelligentes », empêcher l'entrée de ceux qui présentent une menace terroriste
- Enquêter sur l'activité terroriste et la déceler, la prévenir et la perturber avec succès
- Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements
- Produire des renseignements de qualité – pour fournir une carte complète en temps réel de l'activité terroriste au Canada
- Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux au Canada et à l'échelle internationale
- Contribuer aux politiques publiques – accroître la participation de la GRC à l'élaboration des politiques publiques dès les premières étapes
- Mettre en œuvre une gestion nationale de programmes pour la détection, la prévention et les enquêtes visant l'activité terroriste
- Communiquer efficacement à l'interne et à l'externe

Progrès accomplis vers l'atteinte du résultat stratégique

La menace du terrorisme dans la société contemporaine ne cesse d'évoluer, et la collecte de renseignements et les enquêtes sont des défis que doivent relever les gouvernements partout dans le monde. Les organisations terroristes sont de plus en plus complexes et comptent des membres instruits, qui utilisent la technologie pour communiquer, ce qui leur permet de constituer des cellules dans le monde entier.

Les enquêtes criminelles sur les activités terroristes sont souvent de nature différente de celle des enquêtes sur le crime organisé et d'autres activités criminelles plus traditionnelles. Une organisation terroriste peut avoir des objectifs différents qui vont de la perpétration d'actes criminels contre le Canada à son utilisation comme base pour planifier, recruter des

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

membres et collecter des fonds. L'internationalisation des groupes terroriste souligne l'importance d'adopter une approche intégrée qui permet aux services de police des différents pays de partager des renseignements.

Dans ses efforts de réduction des effets du terrorisme, la GRC a perturbé dix cibles terroristes nationales importantes au cours de la période visée par ce rapport. À cet égard, on peut citer notamment notre contribution précieuse à l'enquête qui a abouti à la libération de deux otages canadiens et d'un britannique qui avaient été kidnappés en Iraq en 2005.

La GRC a également mené des enquêtes sur des organismes de bienfaisance canadiens, dont trois se sont vus refuser ce statut en raison de leurs liens avec des activités ou des groupes terroristes. Ces organisations ont ainsi plus de difficulté à solliciter des fonds susceptibles de soutenir une activité terroriste. Grâce au travail de la GRC, l'Agence du revenu du Canada a pu effectuer des vérifications judiciaires de deux organismes de bienfaisance afin d'examiner leurs liens avec une activité terroriste.

Si la GRC ne fait pas le nécessaire pour contrer le financement du terrorisme, le risque encouru par les Canadiens et leurs alliés sera beaucoup plus élevé. Les terroristes et leurs sympathisants pourraient exploiter les faiblesses des organismes d'application de la loi pour collecter des fonds pour leurs activités. Comme il est indiqué plus haut, un programme a été mis en œuvre pour réduire ce risque. Toute perception d'incapacité pourrait également avoir des répercussions négatives sur l'intégrité économique du système canadien. D'autre part, il est important de noter que le financement du terrorisme provient en majeure partie d'organismes de bienfaisance enregistrés.

À un niveau plus général, le Programme des renseignements financiers (PRF), axé sur la collecte de renseignements financiers et l'application de la loi, appuie le Programme de sécurité nationale (PSN) de la GRC en permettant de dévoiler les actifs et les réseaux financiers, et en menant et appuyant des enquêtes criminelles de sécurité nationale sur le financement du terrorisme. Au 31 mars 2006, 90 enquêtes axées sur le renseignement étaient en cours, et il existe actuellement quatre grands dossiers concernant le financement du terrorisme.

Onze nouveaux projets de sécurité nationale ont été lancés à partir de plans opérationnels approuvés, ce qui permet de veiller à ce que les cibles examinées

soient celles qui sont les plus susceptibles de porter fruit et de favoriser la centralisation de la coordination et de la planification des enquêtes.

La nouvelle Équipe sur le financement du terrorisme (EFT) offre un soutien opérationnel à la lutte contre le financement du terrorisme dans le cadre des projets prioritaires nationaux et mène également ses propres enquêtes à ce sujet. Cette équipe a renforcé son rôle en participant à des forums nationaux et internationaux, comme le Groupe d'action financière, le Law Enforcement Projects Subgroup (Groupe Roma/Lyon) du G8, le Renforcement de la capacité anti-terroriste de AEC, le Groupe de travail international sur le financement du terrorisme, ainsi que le Groupe de travail sur le financement du terrorisme de l'Association des banquiers canadiens.

Deux cours sur la sécurité nationale ont été dispensés aux enquêteurs de la Sécurité nationale. Il s'agit d'un cours de deux semaines qui vise à répondre aux besoins des nouveaux membres de la GRC, de leurs partenaires municipaux et d'autres organismes gouvernementaux fédéraux qui constituent les équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) au Canada. Ces dernières seront ainsi mieux formées et préparées pour participer aux enquêtes complexes de sécurité nationale. Il y a lieu de noter qu'à compter de l'an prochain, cette formation sera offerte conjointement avec le SCRS de façon à favoriser une meilleure compréhension des pouvoirs et des rôles de chaque organisation et à optimiser leur productivité et coopération.

Les partenariats de la GRC avec les organismes de renseignements et de police en matière de sécurité nationale font partie intégrante de la lutte contre le terrorisme. Le Programme de sécurité nationale a répondu à 317 demandes d'aide d'organismes étrangers, plus particulièrement du Federal Bureau of Investigations. Cet échange d'information renforce la coopération à tous les niveaux et fait en sorte que la GRC et tous ses partenaires disposent de l'information la plus actuelle et la plus complète dans cette guerre contre le terrorisme.

Afin de renforcer la participation de la GRC à l'élaboration des politiques publiques dès les premières étapes, la Direction générale des Affaires législatives de la sécurité nationale a été créée pour coordonner les interventions tactiques et stratégiques de la GRC face aux questions de droit et de politique publique liées à son mandat en matière de sécurité nationale, notamment les litiges civils, les enquêtes publiques et les initiatives législatives.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Assurer la sécurité nationale, c'est également se charger de la protection de la gouverneure générale, du Premier ministre du Canada, des dirigeants canadiens, des chefs d'État en visite et des diplomates étrangers au Canada, ainsi que des personnes jouissant d'une protection internationale, et assurer la sécurité à bord de certains vols intérieurs et internationaux de compagnies aériennes canadiennes. En 2005-2006, la Police de protection de la GRC a fourni les services suivants :

- Protection du Premier ministre et de sa famille dans le cadre de 137 voyages nationaux et 17 voyages internationaux, ainsi que de 56 événements dans la RCN
- Protection de la gouverneure générale et de sa famille dans le cadre de 33 voyages intérieurs et 6 voyages internationaux
- Services de protection lors de la campagne fédérale de 2005-2006
- Protection personnelle de dignitaires canadiens dans le cadre de 173 voyages intérieurs et 8 voyages internationaux
- Protection de 526 ambassades et consulats au Canada, dont 126 dans la Région de la capitale nationale
- Protection personnelle de dignitaires et diplomates étrangers lors de 91 visites au Canada
- Protection personnelle d'ambassadeurs étrangers au cours de 64 voyages au Canada
- Services de protection lors de 27 grandes manifestations au Canada, dont les élections fédérales, la Conférence sur les changements climatiques à Montréal, quatre visites royales et diverses réunions ministérielles
- Présence d'un agent de protection sur la totalité des vols où cela était obligatoire
- Protection personnelle quotidienne de deux ambassadeurs étrangers dans la RCN

Le Modèle de planification des événements importants de la GRC a été utilisé pour plusieurs événements en 2005-2006, y compris la Conférence sur les changements climatiques de Montréal, le Forum urbain mondial à Vancouver et la Conférence des ministres de la Francophonie à Winnipeg. Le cadre de sécurité des événements importants aura pour effet d'automatiser et de normaliser la planification et le processus

d'accréditation pour les événements importants au sein de la GRC, et cela optimisera l'utilisation efficace des ressources.

Outre leur rôle dans la formulation du projet de loi C-7 (*Loi sur la sécurité publique*), les agents du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens sont intervenus de concert avec les partenaires du gouvernement canadien (TC, SPPCC, ASFC, SCRS) et les organismes d'application de la loi (Airport Commanders Forum) dans le cadre de nombreuses initiatives sur les transports et la sécurité aérienne.

Des représentants du PPTAC de la GRC, ainsi que des délégués de SPPCC et du SCRS, font partie du Groupe consultatif sur la protection des passagers, dirigé par Transports Canada. Ce groupe fait des recommandations au ministre des Transports au sujet de personnes dont le nom doit figurer sur la liste des personnes désignées.

Le Groupe de travail interministériel (GTI) sur l'évaluation et la sécurité des passagers aériens (ESPA), qui est dirigé par Sécurité publique et auquel participent des représentants de Transports Canada, de l'AFSC, du SCRS et de la GRC, continue de se réunir pour mettre en œuvre des options de solution automatisée pour l'application de l'article 4.82 de la *Loi sur l'aéronautique*. Cet article donne au commissaire de la GRC le pouvoir de « demander à tout transporteur aérien ou à tout exploitant de systèmes de réservation de services aériens qu'ils fournissent à une personne désignée par le commissaire, tel que stipulé à l'annexe de la loi, des renseignements particuliers. Les personnes désignées « peuvent recevoir et analyser les renseignements sur les passagers, communiqués au titre de ce paragraphe et les comparer avec les autres renseignements dont dispose la GRC afin de déterminer si le passager constitue une menace à la sécurité ».

Depuis 2005, Interpol peut envoyer des empreintes digitales par voie électronique, par un serveur du NIST (National Institute of Standards and Technology), aux Services des échanges internationaux (SEI) de la GRC, qui peuvent ainsi recevoir et chercher des empreintes digitales et donner une réponse presque immédiate à Interpol au sujet de personnes soupçonnées et de groupes terroristes.

Finalement, les Services de laboratoire judiciaire (SLJ) offrent une aide scientifique et technique en matière d'antiterrorisme aux organismes d'application de la loi et à l'appareil judiciaire grâce à l'analyse d'explosifs

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

ainsi que des matériaux et produits chimiques utilisés dans la fabrication d'explosifs, et par sa présence sur les lieux d'un crime.

Les SLJ ont acheté un certain nombre de nouveaux instruments d'analyse des explosifs pour remplacer de l'équipement ancien par des nouveaux outils techniquement plus perfectionnés. De nouvelles méthodes et techniques d'analyse des explosifs ont été également adoptées.

Résultats intermédiaires

- Enquêtes antiterroristes efficaces, tant au pays qu'à l'étranger
- Capacité accrue d'enquêter sur les infractions et les groupes terroristes, de les déceler, de les déstabiliser et de les empêcher d'agir

Progrès réalisés vers l'atteinte des résultats intermédiaires

Le principal indicateur de la qualité et de l'efficacité de nos enquêtes est le nombre de perturbations signalées ci-dessus au niveau du résultat stratégique. Un indicateur de contrôle de la qualité des moyens utilisés pour résoudre des affaires est le fait que les divisions de la GRC ont fermé la totalité des 2 885 dossiers sur des groupes terroristes clés, selon les critères établis. Cela garantit que toutes les pistes sont suivies avant de conclure une enquête, afin de porter au maximum le nombre des enquêtes qui aboutissent à des inculpations au criminel. D'autre part, tous les dossiers de sécurité nationale dans tout le pays sont coordonnés au niveau national à la Direction générale, conformément à la politique sur la sécurité nationale et une directive ministérielle.

La GRC a également établi un processus d'examen par les pairs des dossiers de sécurité nationale pour vérifier que les enquêtes ont bien été menées conformément à la politique nationale. En coopération avec Vérification et Évaluation, un examen à été effectué à l'échelle du pays pour évaluer le respect de notre modèle de gouvernance en matière de coordination centrale et la Direction générale de la vérification et de l'évaluation a entrepris une vérification du programme de sécurité nationale, qui sera suivie d'une évaluation des EISN qui se poursuivra en 2006-2007.

La GRC a continué d'optimiser l'utilisation efficace du financement de SPAT dans la conduite d'enquêtes fructueuses. L'opération de réaffectation et

d'harmonisation annuelle a donné de très bons résultats pour les exercices de 2003-2004 à 2005-2006. La GRC a terminé son troisième cycle d'harmonisation en 2005-2006. Ce processus est assujéti à la loi du rendement décroissant et un autre processus d'harmonisation (2006-2007) ne pourrait être entrepris sans compromettre des éléments critiques de notre stratégie antiterroriste. Le coordonnateur national de SPAT pour la GRC dirige les exercices de réaffectation et d'harmonisation annuels, et cible les pourcentages annuels des excédents de SPAT dans des limites de 0 à 5%. Pour l'exercice 2005-2006, la non-utilisation des fonds par la GRC a été d'environ 3,5%.

Résultats immédiats

- Collecte, production, coordination et échange améliorés d'information et de renseignements
- Partenariats renforcés – à l'échelle nationale et internationale

Progrès réalisés vers l'atteinte des résultats immédiats

La GRC a créé 11 sources et techniques d'information nouvelles ou élargies qui font progresser des initiatives de sécurité nationale, notamment :

- La Direction des renseignements criminels (DRC) a créé une unité de données en profondeur sur Internet au sein du programme de sécurité nationale, pour améliorer l'évaluation de la menace en obtenant de l'information sur les propriétaires de sites de terrorisme, leurs liens réciproques, etc
- La DRC a également fait des progrès remarquables, en collaboration avec d'autres organisations gouvernementales, pour faire avancer notre stratégie extraterritoriale qui consiste à faire enquête sur des activités terroristes à l'étranger lorsqu'elles sont liées à des intérêts canadiens, comme le précise le Code criminel du Canada. La qualité des enquêtes sera améliorée grâce à une meilleure coordination des enquêtes de sécurité nationale assurée par un bureau des enquêtes extraterritorial. La première de ces enquêtes a été réalisée avec succès cette année
- Un petit dépliant sur les indicateurs de sécurité nationale avant une attaque a été préparé et distribué à tous les services de police, pour que le

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

personnel sur le terrain à tous les niveaux d'application de la loi soit tenu au courant de toute activité suspecte qui devrait être signalée. Le personnel de la Direction générale peut ensuite être averti, et une enquête déclenchée, si la situation le justifie

La GRC a considérablement renforcé ses liens avec les ministères et les organismes gouvernementaux qui participent à la lutte contre le terrorisme, notamment Sécurité publique et Protection civile Canada, le ministère de la Défense nationale, le SCRS, le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), Transports Canada et Ressources naturelles Canada, au moyen de nouveaux contacts, d'une plus grande fréquence des interactions et d'un meilleur partage des renseignements.

Cette dernière année, SPPCC et le SCRS ont participé pour la première fois à notre Groupe de travail sur les priorités stratégiques en matière de terrorisme et apportent une contribution très utile. La GRC a récemment lancé une initiative de formation conjointe avec le SCRS, qui comprendra des cours sur le contre-terrorisme offerts au personnel des deux organisations – le premier pilote sera offert en septembre. Des représentants de la GRC continuent de participer au groupe d'action du G8 sur le terrorisme et ont accueilli le Forum sur la criminalité transfrontalière concernant le contre-terrorisme.

En consultation avec SPPCC, des lacunes en matière de renseignements ont été constatées au sujet des infrastructures essentielles du Canada pour lesquels nous pourrions demander des ressources supplémentaires. La GRC en partenariat avec RNCan collabore avec le secteur des transports pour améliorer la sécurité des transports urbains et des chemins de fer.

Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP), annoncé en mars 2005, est une initiative trilatérale ambitieuse qui vise la sécurité et la prospérité en Amérique du Nord. Les principales initiatives comprennent l'ajout d'agents de liaison de la GRC aux États-Unis et au Mexique, et l'élaboration d'une stratégie d'intervention policière en cas d'incident terroriste.

La participation de la GRC à la création des Centres des opérations de la sécurité maritime à Halifax et à Victoria progresse.

Comme nous l'avons déjà mentionné, dans l'esprit de l'objectif « sécurité des foyers et des collectivités » du gouvernement du Canada, du Plan d'action du Canada contre la discrimination raciale et des priorités stratégiques Terrorisme et Jeunesse de la GRC, nous nous sommes dotés d'un programme de sensibilisation touchant toutes les communautés partout au Canada, quelle que soit leur origine ethnique ou culturelle ou leur croyance, pour contribuer à une meilleure compréhension mutuelle des buts et des préoccupations de chacun, et assurer une communication éclairée et appropriée si une crise devait survenir au Canada. Nous avons été très présents dans les principales communautés, des représentants de la GRC ayant assisté à 33 événements et activités de sensibilisation au cours de l'année, et ayant animé la composante sensibilisation culturelle du cours sur la sécurité nationale.

La mise en œuvre du système d'information sur les opérations de protection permet le partage plus rapide d'informations vitales entre les secteurs opérationnels. L'offre de renseignements d'actualité provenant de diverses sources, ainsi que des tactiques et pratiques exemplaires, permettent de réduire au maximum les risques d'attaque contre une mission diplomatique.

La Section de l'évaluation des menaces de Sécurité nationale surveille les événements et prépare les évaluations des menaces à la sécurité nationale du Canada ou aux intérêts canadiens à l'étranger. La qualité et la pertinence des évaluations des menaces continuent de s'améliorer, ce qui permet une planification opérationnelle mieux adaptée et une utilisation plus efficace des ressources.

La participation des scientifiques de la GRC à des ateliers nationaux et internationaux et à des groupes de travail techniques leur a permis de se tenir au fait des nouvelles menaces, des nouvelles tendances en matière de contrefaçon, des nouvelles technologies et des nouveaux instruments. Ces scientifiques ont également apporté leur contribution à nos partenaires au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, grâce à leur participation à d'importants forums et réunions, notamment : l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Groupe de l'intégrité des documents et l'Alliance pour la sécurité des documents.

L'Initiative sur les documents de voyage contrefaits offre des services à la GRC et à d'autres organismes gouvernementaux, comme l'Agence des services

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

frontaliers du Canada (ASFC), à l'appui des priorités stratégiques du gouvernement en matière de sécurité publique, d'intégrité des frontières et de contre-terrorisme. Cette initiative fait fond également sur les objectifs du gouvernement concernant le renforcement de la crédibilité des documents de sécurité canadiens, contribue au respect des engagements envers nos partenaires en vertu d'accords comme le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP) et l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental, ainsi qu'à l'interopérabilité entre les ministères.

Le *Sentinel* du SCRS, qui contient de l'information sur les liens possibles entre les groupes du crime organisé et terroristes au Canada, a été produit et diffusé parmi les organismes d'application de la loi et à SPPCC en mars 2005.

Le CCP dispense une formation sur les explosifs aux enquêteurs de la police qui sont des membres essentiels de l'équipe qui intervient avant et après un incident terroriste. Environ 200 techniciens en explosifs et en électronique ont suivi cette formation

en 2005-2006. De plus, le CCP est une des quelques institutions au Canada pouvant former des techniciens d'identité judiciaire, qui sont également indispensables aux enquêtes sur les actes terroristes. Environ 200 techniciens judiciaires ont été formés par le CCP en 2005-2006.

Principales mesures du rendement

- Pourcentage d'enquêtes amorcées par suite d'évaluations de renseignements sur les menaces ou les risques
- Pourcentage de dossiers relatifs à l'intégrité des frontières qui sont ouverts à partir de profils de renseignements
- Nombre de nouveaux projets entrepris contre des groupes ciblés en priorité par les EISN
- Nombre de nouveaux dossiers sur les priorités relatives à des activités extrémistes criminelles qui sont ouverts, actifs et dont on suit l'évolution
- Nombre de renseignements tactiques qui ont donné lieu à des enquêtes de niveau national

Principaux résultats

Depuis la publication du Rapport sur les plans et les priorités visant la période, la GRC a modifié et amélioré les principales mesures de rendement énumérées ci-dessous. La GRC estime que ces mesures présentent un tableau plus complet de son rendement pour cette priorité stratégique.

Tableau 17: Principaux résultats sur le terrorisme

Principales mesures du rendement	Principaux résultats
Nombre de cibles terroristes identifiées qui ont été perturbées	La GRC a perturbé 10 groupes terroristes dans l'année – deux de moins que la cible originale de 12. Toutefois, en juin 2006, une grande enquête dirigée par la GRC a permis d'appréhender 18 personnes qui ont toutes été inculpées pour activités terroristes. La plus grande partie de cette importante enquête s'est déroulée pendant l'exercice 2005-2006, mais les activités de déstabilisation seront comptabilisées en 2007-2008.
Pourcentage de dossiers relatifs à l'intégrité des frontières qui sont ouverts à partir de profils de renseignements	En tant qu'organisation axée sur les renseignements, la GRC s'est fixé comme objectif d'ouvrir 50% des enquêtes relatives à l'intégrité des frontières à partir de profils de renseignements. Cinquante-sept pour cent des dossiers ont été ouverts à partir de profils de renseignements.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Principales mesures du rendement	Principaux résultats
Tendance dans les commentaires des clients concernant l'utilité et l'actualité des renseignements sur le terrorisme	<p>Pourcentage de ceux qui conviennent que la GRC contribue utilement à réduire la menace terroriste au Canada et à l'étranger</p> <p style="text-align: center;">2005 – 81% 2006 – 82%</p> <p>Résultats de l'enquête sur l'information et les renseignements fournis par la GRC :</p> <p style="text-align: center;">Complets 2005 – 59% 2006 – 58%</p> <p style="text-align: center;">Exacts 2005 – 66% 2006 – 62%</p> <p style="text-align: center;">D'actualité 2005 – 57% 2006 – 53%</p>
Nombre de nouveaux projets entrepris contre des groupes ciblés en priorité par les EISN	À la fin de l'année, environ 15 grandes enquêtes criminelles touchant la sécurité nationale étaient en cours au pays. Il s'agit d'enquêtes à long terme qui se sont révélées très complexes et de nature internationale en grande partie.
Pourcentage des ressources de SPAT réellement utilisées	Le coordonnateur national de SPAT pour la GRC dirige les exercices de réaffectation et de réaligement annuels et fixe la cible annuelle des excédents de SPAT entre 0% et 5%. Pour l'exercice 2005-2006, la non-utilisation des fonds a été d'environ 3,48%.
Nombre de sources/techniques d'information nouvelles ou élargies qui font progresser des initiatives de sécurité nationale	La GRC avait prévu 10 et a créé 11 nouvelles sources/techniques d'information qui font progresser des initiatives de sécurité nationale. Des exemples en sont donnés dans les résultats immédiats ci-dessus.
Nombre de nouvelles initiatives et stratégies améliorées mises en place pour empêcher la violence et les attaques terroristes	En 2005-2006, la Police de protection de la GRC a mis en œuvre 12 nouvelles initiatives améliorées qui contribuent à empêcher la violence et les attaques terroristes
Nombre d'attaques terroristes sur certains vols	Il n'y a pas eu d'attaques terroristes sur des vols en 2005-2006. Le PPTAC a respecté la totalité des critères obligatoires et a pu répondre rapidement à toutes les menaces précises, ce qui a permis d'éviter des incidents en vol nécessitant une intervention de l'APA.
Nombre d'actes de violence contre les personnes que nous protégeons	Aucun acte de violence n'a été commis contre les personnes que nous protégeons en 2005-2006

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Leçons retenues

Le visage changeant du terrorisme – Le terrorisme est une des facettes de la sécurité nationale, mais on prévoit que les maladies, les pandémies et la biosécurité deviendront des problèmes mondiaux de plus en plus pressants. Des analyses plus complètes de ces problèmes et de leur incidence en matière de sécurité sont nécessaires, afin que les décideurs puissent élaborer des interventions appropriées. La collectivité policière devra aussi s'associer de plus en plus avec les organismes de protection de la santé, afin d'assurer la mise en œuvre de stratégies de prévention et d'intervention efficaces et intégrées.

Répercussions – On craint notamment que les succès de la police dans certains secteurs (les principaux ports) entraînent le « déplacement » de l'activité criminelle vers des ports plus petits, les rendant ainsi vulnérables. C'est pourquoi nous nous employons à appliquer une approche globale afin d'assurer la sûreté et la sécurité de tous les ports canadiens.

Mesures prises pour relever les défis

En septembre 2005, la GRC a créé le projet Intervention en cas d'incident critique et gestion des crises. Dirigé par un sous-commissaire, ce projet a les fonctions suivantes :

- Examiner l'état de préparation de la GRC, y compris l'activité intégrée de la planification de la poursuite des activités selon une approche tous risques
- Mener des recherches pour déterminer la place que devrait occuper la GRC en rapport avec le contexte actuel des menaces, ses obligations légales et les exigences contractuelles de ses partenaires
- Déterminer ce que devrait être l'état de préparation et d'intervention optimal
- Déterminer les lacunes, leurs conséquences et les solutions possibles

Le programme des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) dirige l'élaboration d'une **évaluation des menaces le long de la frontière Canada/É.-U.** qui rendra compte des responsabilités multiples dans le secteur de l'Intégrité des frontières et chez nos principaux partenaires des EIPF. Le document devrait être ratifié d'ici juillet 2006.

Le **Partenariat pour la sécurité et la prospérité** (PSP) continuera à :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nord-américaine conjointe pour combattre les menaces pour la sécurité nationale
- Renforcer la coopération policière et judiciaire
- Trouver des solutions à long terme pour le partage des renseignements et de l'information de police

Améliorations prévues

La section chargée de la gestion électronique sûre des cas graves est en train de mettre au point une application E&R III pour gérer les cas graves dans l'ensemble du pays. Toutes les enquêtes de sécurité nationale utiliseront cet outil pour gérer des cas graves. Son déploiement devrait commencer en mars 2007. Cette solution permettra à tous les utilisateurs qui y ont accès de voir et de partager des renseignements dans un environnement protégé car l'application sera installée sur le réseau de l'environnement classifié (EC).

Au cours de l'exercice 2005-2006, les ressources de SPAT ont été harmonisées avec celles des EISN, ce qui devrait permettre d'accroître la capacité. Malheureusement, le processus de classification et de dotation des postes n'est pas immédiat, de sorte que tous les postes n'ont pas été dotés pendant l'exercice 2005-2006. Nous recherchons également d'autres sources de financement susceptibles d'alléger une partie des pressions créées par ces enquêtes longues et complexes.

Finalement, un examen complet du programme de la Police de protection assurera la mise en œuvre des recommandations sur l'amélioration de nos services.

Les Opérations de protection dans la RCN, en collaboration avec le Service de sécurité de la Chambre des communes et le Service de protection du Sénat, étudient les moyens de renforcer les installations de sécurité sur la colline parlementaire.

Priorité stratégique : la jeunesse

...prévenir et faire baisser la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants, en mettant en œuvre une gamme complète de mesures qui cadrent avec la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui s'attaquent aux causes et qui renforcent les capacités communautaires

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Priorités gouvernementales et politiques sociales : enfants, fournisseurs de soins et personnes âgées; sécurité et protection du public; prévention criminelle et déjudiciarisation; apprentissage et innovation
 - Hausse du taux d'éclatement des familles – un enfant sur quatre subit une séparation parentale avant l'âge de dix ans; 19% habitent avec un seul parent, le plus souvent leur mère; les enfants qui ont vécu une séparation ou un divorce sont plus susceptibles de se séparer à l'âge adulte
 - Pauvreté des enfants – un million d'enfants (un sur six) grandissent dans la pauvreté – ce taux s'est maintenu à environ 15% depuis trois décennies
 - Pauvreté parmi les enfants de nouveaux immigrants (arrivés au Canada depuis dix ans ou moins) – plus du double des taux nationaux
 - La clientèle des banques alimentaires a augmenté de 92% au cours de la dernière décennie – 42% seraient des enfants
 - Rapport de l'UNICEF sur la pauvreté des enfants – le Canada se classe 17^e parmi 23 pays développés en termes de bien être des enfants
 - Les enfants de familles à faible revenu présentent des taux plus élevés de problèmes de santé, d'hyperactivité et de retard en matière de développement du vocabulaire – les programmes de développement des jeunes enfants, de congés parentaux et familiaux et de garderies permettraient de compenser les désavantages économiques à l'origine de résultats inférieurs sur le plan de la santé
 - Avancées technologiques – continuent d'accroître la disponibilité de la pornographie juvénile au Canada et à l'échelle internationale
 - Des réseaux criminels sont apparus sur Internet afin d'échanger de la pornographie juvénile et d'apprendre des autres
 - Le nombre d'affaires de pornographie juvénile (possession, fabrication et distribution) signalées aux É.-U. a augmenté considérablement – a quadruplé entre 1998 et 2003; selon le MJ des É.-U., un enfant sur cinq (entre 10 et 17 ans) reçoit des sollicitations sexuelles non désirées en ligne
- (Sources: Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2004 du SCRC; Le rendement du Canada 2004; Stratégie nationale de la GRC sur la jeunesse)*

Principaux partenaires

MJ, SPPCC, programme Rescol d'Industrie Canada, Centre national de prévention du crime (CNPC), Santé Canada, Développement social Canada, MAINC, Patrimoine canadien, Industrie Canada, AEC, organismes provinciaux, collectivités, organisations nationales et internationales de service aux enfants et aux jeunes (dont Cyberaide.ca), services d'aide aux victimes, autres services de police, secteur de l'éducation

Activités de l'AAP

- 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones
- 5 – Opérations relatives à la Police technique
- 7 – Services nationaux de police

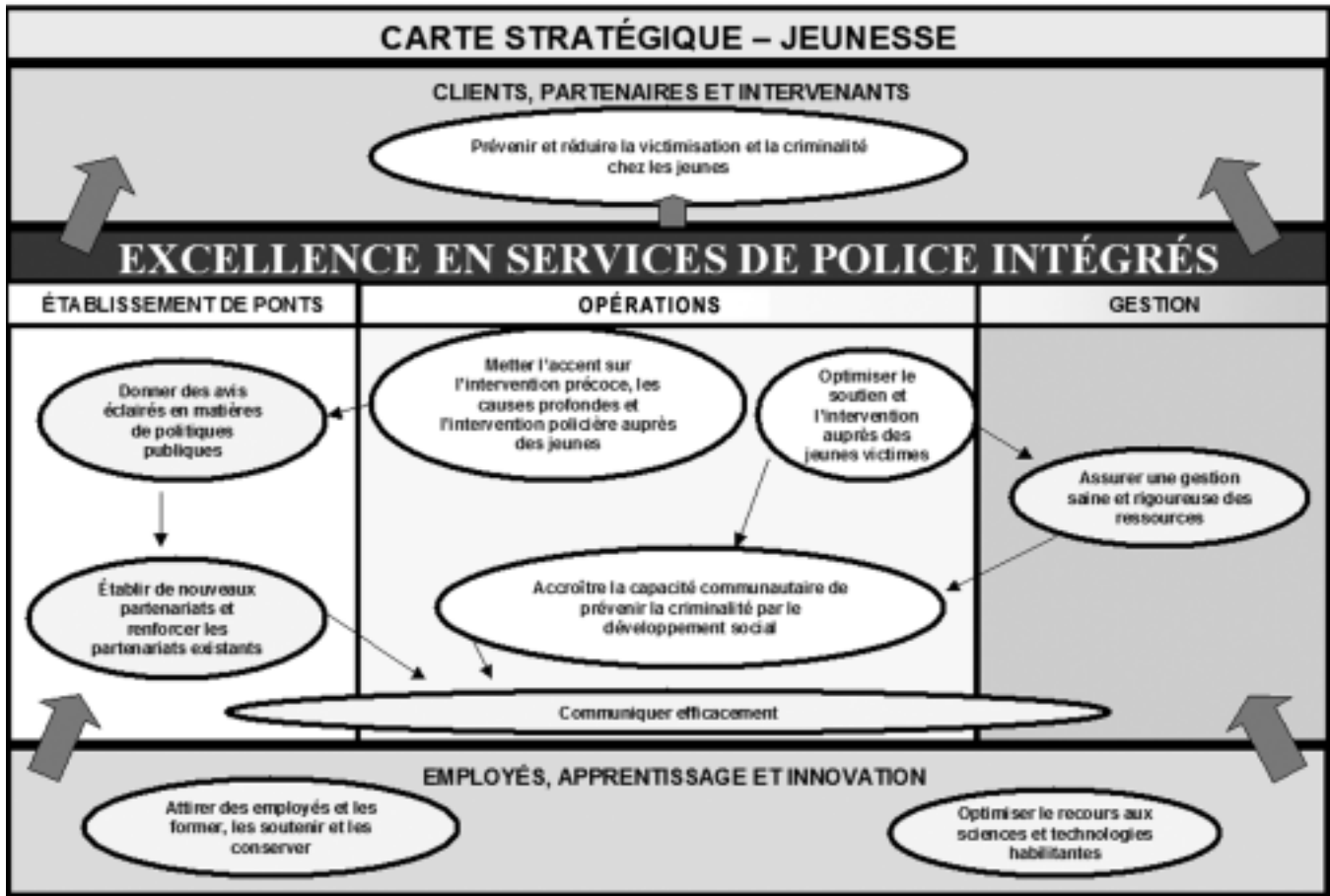
Résultat stratégique

- Prévenir et faire baisser la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants; apporter une réponse exhaustive, viable et durablement efficace à la victimisation et à la criminalité juvéniles en s'attaquant aux causes sous-jacentes et en tablant sur la capacité communautaire

Plans et priorités

- Prévenir la criminalité chez les jeunes – s'attaquer aux causes et répondre aux besoins des jeunes, particulièrement de ceux qui sont à risque
- Accroître la protection des enfants sur Internet et poursuivre ceux qui utilisent la technologie pour exploiter les enfants

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques



- Optimiser l'intervention auprès des jeunes contrevenants – en mettant l'accent sur l'intervention précoce, les conséquences concrètes, la justice réparatrice et la participation communautaire
- Solliciter la contribution des collectivités, particulièrement des jeunes et des organismes de services aux jeunes; offrir une expertise et un leadership en matière de résolution de problèmes par la collectivité; stratégies de prévention et d'intervention
- Miser sur la capacité communautaire de prévenir la criminalité et de recourir à la justice réparatrice
- Donner des avis éclairés en matière de politiques publiques
- Prévenir la criminalité chez les jeunes canadiens en offrant aux policiers des cours pertinents et autres possibilités d'apprentissage
- Communiquer efficacement – diffuser à l'interne et à l'externe de l'information sur les bonnes pratiques policières visant les jeunes et sur les avantages de la prévention criminelle par le développement social

Progrès accomplis vers l'atteinte du résultat stratégique

Au cours de l'exercice 2005-2006, deux organismes extérieurs ont participé au Groupe de travail sur les priorités stratégiques. Les directeurs généraux du ministère de la Justice et du Centre national de prévention de la criminalité siègent maintenant à titre de partenaires pour l'élaboration et l'exécution d'une stratégie horizontale intégrée pour la Priorité jeunesse.

L'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux plans communautaires destinés aux jeunes représentent les efforts soutenus et importants des membres de première ligne de la GRC en consultation et partenariat avec leurs collectivités, afin de régler les problèmes des jeunes, et de dégager les causes sous-jacentes et les facteurs de risque et de protection. C'est grâce à ces plans communautaires des détachements que la GRC, avec ses nombreux partenaires, peut s'attaquer aux causes profondes de la criminalité et de la victimisation.

La Direction générale des sciences du comportement des Opérations techniques a créé, à l'intention des professionnels du milieu scolaire et de la police, un

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

programme de formation qui permet d'identifier les jeunes susceptibles de devenir violents. Dans le cadre du programme, on enseigne des compétences pour reconnaître la violence contre soi (idéation suicidaire) et la violence envers les autres. Actuellement, le programme a été distribué à plus de 70 districts scolaires du pays et a été bien reçu.

Cette initiative aura un effet direct sur la violence chez les jeunes, car les ressources seront affectées de manière à détecter les sources de violence possibles et à élaborer un plan d'action pour prévenir la victimisation. Dans les communautés autochtones, où le taux de suicide est de 7 à 11 fois plus élevé que la moyenne nationale (selon le groupe autochtone en cause), l'initiative contribuera largement à la santé et à la sécurité de la communauté, en permettant de reconnaître l'idéation suicidaire au moyen des nouvelles connaissances et compétences.

Résultats intermédiaires

- Meilleur ciblage de l'intervention précoce et des causes profondes de la victimisation et de la criminalité juvéniles
- Plus grande insistance sur la réadaptation et la réinsertion des jeunes contrevenants

Progrès réalisés vers l'atteinte des résultats intermédiaires

Le site Web interne du Centre de ressources pour les policiers éducateurs fournit des outils, des conseils et de l'information aux agents qui travaillent avec les jeunes. Le site contient des présentations sur la prévention de la criminalité choisies avec soin et ciblant des groupes d'âge particuliers. Les outils seront liés aux problèmes figurant dans les Plans communautaires à l'intention des jeunes. Le site sera accessible dans tout le pays de manière à offrir les mêmes messages et de permettre aux agents de consulter l'information sur les programmes qui ont fait leurs preuves en matière de réhabilitation et d'intégration des jeunes. Jusqu'à présent, les agents devaient prendre le temps de créer leurs propres outils.

Le nouveau Programme national des policiers éducateurs assurera la formation des agents de police désignés pour travailler avec des jeunes de tous âges dans différents cadres, y compris les écoles. La formation des policiers éducateurs vise à les doter des compétences voulues, ou à les améliorer, sur un certain nombre de sujets comme l'éducation, la sécurité, les interventions et les références.

Cette formation les aidera à reconnaître les jeunes à risque et à acquérir des compétences en intervention pour faire baisser la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants.

Nous avons terminé un projet de protocole pour les agents de police qui travaillent dans les écoles et avançons dans l'élaboration d'un profil de compétences qui nous aidera à faire en sorte que le bon agent sera en mesure de guider les jeunes canadiens.

Résultats immédiats

- Intervention améliorée, axée sur les renseignements et fondée sur la connaissance afin de régler les problèmes de la jeunesse
- Engagement de la collectivité dans une démarche collaborative de prévention criminelle et de résolution de problème

Progrès réalisés vers l'atteinte des résultats immédiats

Le rapport intitulé « Chiffres de la GRC sur les accusations portées contre des jeunes et sur les jeunes aiguillés vers des mécanismes autres que des mesures judiciaires 1997-2004 » sert de référence pour mesurer les progrès à réaliser afin de prévenir et de faire baisser la criminalité chez les jeunes. Il permet de connaître nos réussites et de voir où nous devons concentrer nos efforts.

En 2005-2006, 450 des 452 plans communautaires destinés aux jeunes ont été reçus des détachements partout au Canada. Ces plans ont été préparés à la suite de plus de 1 700 consultations communautaires. C'est grâce à l'engagement communautaire que la GRC peut continuer de formuler, d'adapter et d'interpréter la Priorité jeunesse de manière à obtenir les meilleurs résultats pour les collectivités et les groupes de jeunes.

Le CCP a lancé un nouveau cours sur Internet sur l'exploitation sexuelle des enfants à l'intention des enquêteurs informatiques. En 2005-2006, 40 agents de police ont suivi le cours qui sera prolongé en 2006-2007 en raison de la demande accrue.

L'Unité d'identification des victimes du CNCEE a été créée pour établir des méthodes efficaces d'identification et de localisation des enfants victimes d'exploitation sexuelle par l'Internet. Plus de 100 enfants au Canada et de nombreux autres à l'étranger, qui ont été victimes de ce genre d'exploitation sexuelle ont été identifiés par des enquêteurs canadiens, souvent en collaboration avec le CNCEE.

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Le CNCEE a incorporé dans son mandat la totalité (8 sur 8) des objectifs du G8 :

Principales mesures de rendement	Principaux résultats
Réduction du nombre de jeunes accusés à l'échelle nationale	Le nombre de jeunes accusés d'infractions avec violence a diminué de 12% et ceux accusés d'infractions sans violence a diminué de 32% si l'on compare avec la moyenne sur neuf
Augmentation du nombre de jeunes contrevenants dont le cas a été réglé hors cours à l'échelle nationale	Le nombre de jeunes contrevenants dont le cas a été réglé hors cours a augmenté de 121%.
Nombre d'objectifs liés au cadre de travail du G8 atteints grâce à la stratégie du CNCEE	Le CNCEE a incorporé dans son mandat la totalité (8 sur 8) des objectifs du G8
Nombre d'enfants canadiens victimes d'exploitation sexuelle qui sont identifiés et localisés	Le CNCEE a contribué à identifier et localiser plus de 100 enfants canadiens victimes d'exploitation sexuelle.
Pourcentage de détachements à avoir mis en œuvre un plan révisé visant à régler un problème de criminalité ou une question touchant les jeunes, et qui en ont communiqué les principaux résultats	En 2005-2006, 99,56% des détachements ont élaboré des plans communautaires et 79% ont communiqué leurs résultats de fin d'année. L'analyse de ces plans a permis de déterminer les 20 problèmes les plus importants touchant les jeunes et leurs collectivités, et que l'on tente de régler en partenariat avec la collectivité dans le cadre de diverses initiatives et grâce à plusieurs mesures de soutien.
Pourcentage de Canadiens, de clients, de partenaires et d'intervenants qui sont satisfaits du travail accompli par la GRC, en tant que partenaire de premier plan, pour prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants	<p>Les Canadiens interrogés conviennent régulièrement que la GRC joue un rôle très utile pour prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants.</p> <p>2004 – 76% 2005 – 85% 2006 – 84%</p> <p>De nombreux clients contractuels interrogés conviennent régulièrement que la GRC joue un rôle très utile pour prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants.</p> <p>2004 – 49% 2005 – 59% 2006 – 54%</p> <p>La majorité des intervenants interrogés conviennent régulièrement que la GRC joue un rôle très utile pour prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants.</p> <p>2004 – 68% 2005 – 81% 2006 – 82%</p> <p>De nombreux partenaires interrogés conviennent régulièrement que la GRC joue un rôle très utile pour prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants.</p> <p>2004 – 47% 2005 – 49% 2006 – 62%</p>
Pourcentage de clients contractuels qui considèrent que la GRC est sensible aux questions concernant les jeunes	<p>La majorité des clients interrogés conviennent que la GRC est sensible aux questions touchant les jeunes.</p> <p>2004 – 81% 2005 – 78% 2006 – 73%</p>

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

Leçons retenues

Démographie—La population de jeunes est en hausse et demeure à risque : les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses et la pauvreté, la négligence et le niveau de scolarité des enfants restent des problèmes importants qui rendent cette population encore plus vulnérable. Au Canada, un enfant sur six vit dans la pauvreté.

Les plans d'activité divisionnaires suggèrent en outre une corrélation entre les taux de criminalité et de pauvreté de cette population. En 2004, presque toutes les provinces enregistraient un recours accru aux banques d'alimentation. En 2002, les enfants de moins de 18 ans représentaient près de 40% de la clientèle des banques d'alimentation ontariennes (Bilan-Faim 2004, Association canadienne des banques alimentaires). La plupart des plans divisionnaires signalent que cette situation expose les jeunes à un plus grand danger et entraîne une hausse du recrutement dans les bandes.

Collectivement, ces informations rendent plus pressante la nécessité de se concentrer sur l'intervention précoce, les programmes de déjudiciarisation et d'éducation, et la participation communautaire. Nos priorités concernant les jeunes et les Autochtones sont nécessairement subordonnées à toutes ces démarches.

Nouveaux enjeux—L'exploitation des enfants et le trafic de personnes sont pour les organismes d'application de la loi de nouveaux enjeux qui doivent faire l'objet de recherches et d'investissements. Les partenariats seront en outre essentiels pour assurer une démarche de collaboration et globale.

Recrutement et formation—L'intervention précoce et les partenariats avec la collectivité font partie intégrante de nos principes de police communautaire. Des milieux favorables et des compétences spécialisées sont nécessaires pour s'occuper des divers problèmes sociaux qui touchent nos jeunes.

Mesures prises pour relever les défis

Les Services de la jeunesse ont terminé un projet pilote de trois ans dans l'Île-du-Prince-Édouard. L'école et la collectivité ont été ravies des résultats. Le projet a été incorporé dans le Programme national des policiers éducateurs. Le Programme, orienté par un comité consultatif composé d'experts en la matière, a défini un certain nombre de tâches permettant de mettre en œuvre avec succès un Programme général pour les jeunes. La formation en étant un élément, un

programme pilote devrait être lancé en 2007. Compte tenu des objectifs essentiels d'intervention précoce, de recherche des causes profondes et d'interventions policières auprès des jeunes pour 2007-2008, les policiers éducateurs sont les mieux placés pour communiquer avec autant de jeunes que possible.

La GRC s'est engagée, dans le cadre de la Stratégie d'action visant les jeunes du Nord, à entreprendre un projet pilote de prévention de la criminalité par le développement social (PCDS) dans une communauté du Nunavut et, sous réserve du financement, pourrait lancer d'autres projets avec nos partenaires dans les communautés nordiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et dans le nord de l'Ontario.

Ce projet s'appuie sur les expériences et les succès de la GRC en matière de sécurité communautaire, et en particulier sur les approches viables associées au projet de PCDS. Le projet se basera sur le Plan communautaire à l'intention des Autochtones et des jeunes qui prévoit des consultations communautaires, la définition et la mise en priorité des questions et des préoccupations communautaires, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action par tous les partenaires, dans le cadre d'une approche intégrée, et l'évaluation permanente du processus. Actuellement, les partenaires sont notamment les organismes territoriaux du Nunavut, le MJ, Santé Canada, RHDC, Service Canada, la GRC et autres.

Améliorations prévues

En se basant sur les principales mesures, on voit que des améliorations sont encore nécessaires dans certains secteurs. Nous aimerions renforcer le taux d'approbation de nos clients contractuels. En 2006, nous commencerons à faire appliquer par les Divisions contractuelles le plan de rendement des détachements. À la suite de la mise en œuvre de ces plans, des consultations plus formelles se dérouleront dans les collectivités, ce qui aboutira à l'élaboration de plans adaptés aux problèmes qui auront été mis en lumière. Des rapports seront également renvoyés aux collectivités pour les tenir au courant des progrès réalisés grâce à la mise en application de ces plans. Cette interaction renforcée nous permettra de mieux répondre aux préoccupations locales et de mieux rendre compte de notre action.

- Le CNCEE continuera de donner la priorité aux objectifs du G8, conformément à son mandat
- La recherche et développement porteront sur les outils et les techniques qui faciliteront l'identification des enfants victimes



SECTION III: RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRES

Nous sommes fiers de nos accomplissements en 2005-2006 et confiants que nous avons contribué à assurer la sécurité des collectivités pour les canadiens tout en offrant une bonne valeur pour leur argent. Il est évident que le succès dont nous avons été témoins au courant des dernières années se reflète par l'augmentation croissante de nos autorités à dépenser accordées par le gouvernement et ce, dans le but de nous permettre de rencontrer nos engagements accrus envers les canadiens et les communautés internationales.

Tableau 1 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles (y compris les ETP)

Activité de programme (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Opérations fédérales et internationales	540	548,2	552	567	612,6	579,7
Services de police de protection	120,5	120	104	106,5	105,7	125,7
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 767,7	1 871	1 849,7	1 875,4	2 055,3	1 991,8
Opérations relatives aux renseignements criminels	65,7	68,7	62,5	64,5	67,1	71,6
Opérations relatives à la police technique	172	171	156	173,8	177,2	168,8
Soutien des services de police	60,8	60,7	45	45,8	50,6	67,3
Services nationaux de police	139,8	143,5	136,6	145,7	159,2	161,9
Subventions et contributions non affectées	56	64,2	66,3	66,3	65,7	64,3
Total	2 922,5	3 047,3	2 972	3 045	3 293,5	3 231
Moins : revenus non disponibles	29,2	74,4	87,3	87,3	88,7	85,3
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	186,7	190,1	194	194	198,3	198,3
Coût net pour la GRC	3 080	3 163	3 078,7	3 151,7	3 403,1	3 344
Équivalents temps plein (ETP)	22 188	22 911	24 279	24 372,6	24 548	23 578,8

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Total des dépenses brutes (en millions de dollars)

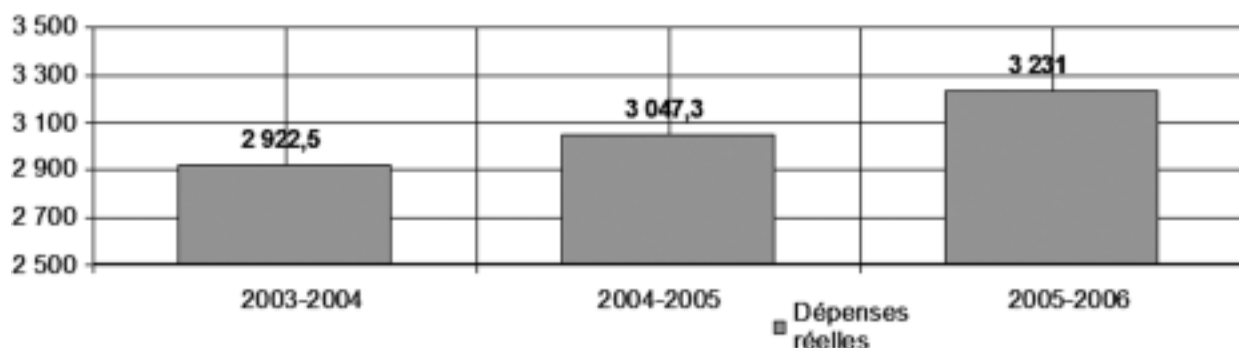


Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme

Activité de programme (en millions de dollars)	ETP	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : revenus disponibles	Total des dépenses nettes
Opérations fédérales et internationales	5 012 5 010 5 152 4 279,4	519,1 533,4 577,2 545,8	32,9 33,6 35,4 33,8	0 0 0 0	552 567 612,6 579,7	1,9 1,9 7,3 6,8	550,1 565,1 605,4 572,9
Services de police de protection	922 922 936 914,7	99,4 101,7 100,6 119,1	4,6 4,8 5,2 6,6	0 0 0 0	104,0 106,5 105,7 125,7	0,4 0,4 1,6 1,5	103,6 106,1 104,1 124,2
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	15 131,0 15 131,0 15 131 14 795,3	1 719,0 1 739,9 1 918,3 1 855,6	130,7 135,5 136,9 136,1	0 0 0 0	1 849,7 1 875,4 2 055,3 1 991,8	1 101,2 1 101,2 1 168,4 1 167,1	748,5 774,2 886,8 824,6
Opérations relatives aux renseignements criminels	396 403 405 575,6	59,5 61,4 63,9 69,3	3 3,1 3,3 2,4	0 0 0 0	62,5 64,5 67,1 71,6	0,2 0,2 0,8 0,8	62,3 64,3 66,3 70,9
Opérations relatives à la police technique	1 209 1 243 1 209 1 319	140,8 158,3 166,9 158,9	15,2 15,5 10,3 9,9	0 0 0 0	156 173,8 177,2 168,8	0,7 0,7 2,8 1,9	155,3 173,1 174,4 166,9
Soutien des services de police	398 398 398 440,6	42,7 43,4 48 64,1	2,3 2,4 2,6 3,2	0 0 0 0	45 45,8 50,6 67,3	0,2 0,2 0,8 0,8	44,8 45,6 49,8 66,5
Services nationaux de police	1 211 1 263,6 1 317 1 254,2	127 135,8 148,9 152,3	9,2 9,5 9,9 9,2	0,4 0,4 0,4 0,4	136,6 145,7 159,2 161,9	4 4 5,5 6,8	132,6 141,7 153,7 155,1
Subventions et contributions non affectées	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	66,3 66,3 65,7 64,3	66,3 66,3 65,7 64,3	0 0 0 0	66,3 66,3 65,7 64,3
Total	24 279 24 372,6 24 548 23 578,8	2 707,5 2 773,9 3 023,8 2 965,1	197,9 204,4 203,5 201,2	66,6 66,7 66,1 64,7	2 972 3 045 3 293,5 3 231	1 108,8 1 108,6 1 187,3 1 185,6	1 863,3 1 936,4 2 106,2 2 045,4

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

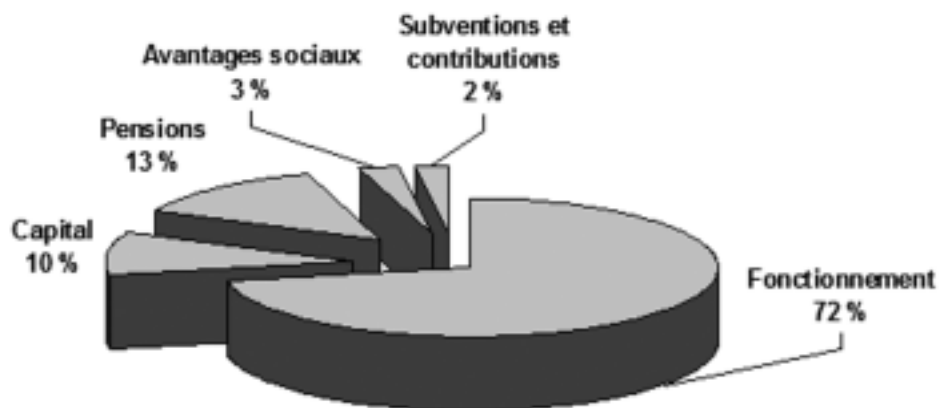
Tableau 3 : Crédits votés et législatifs

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars) Poste	2005-2006			
	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Gendarmerie royale du Canada – Programme d’application de la loi				
65 Dépenses de fonctionnement	1 259	1 313	1 495,4	1 441,1
70 Dépenses en capital	197,9	217	203,5	201,2
75 Subventions et contributions	43,7	43,7	43,6	42,2
(S) Pensions et autres avantages sociaux – membres de la Gendarmerie	288,6	288,6	277,5	277,5
(S) Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	51,1	51,1	56,4	56,4
(S) Indemnités versées en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i>	23	23	22,4	22,5
Total des autorisations de la GRC	1 863,3	1 936,4	2 098,9	2 040,9

Nota : Le total des autorisations équivaut à la somme des montants prévus dans le Budget principal des dépenses et dans le Budget supplémentaire des dépenses ainsi que des autres autorisations accordées à la GRC. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. De plus, 7,21 millions de dollars ont été obtenus de l’aliénation de biens excédentaires de l’État. De ce montant, 4,46 millions ont été dépensés. Le solde sera disponible pour dépenser, en tant que crédits autorisés, en 2006-2007.

Autorisations 2005-2006

Crédits (en millions de \$)



Renseignement supplémentaire

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

(en millions de dollars)	2005-2006
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	47,7
Contributions correspondant à la part de l'employeur des primes et des coûts liés au régime d'assurance des employés (part assumée par le Secrétariat du Conseil du Trésor – SCT)	147,5
Coût de l'indemnisation assurée aux victimes d'accidents du travail (assumé par Développement social Canada)	0,5
Honoraires et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	2,6
Coût total des services reçus à titre gracieux en 2005-2006	198,3

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 5 : Prêts, investissements et avances (dépenses non budgétaires)

NÉANT. Aucune activité pendant la période comptable examinée.

Tableau 6 : Origine des revenus disponibles et non disponibles

Revenus disponibles *

Activité de programme (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Opérations fédérales et internationales	11,1	6,1	1,9	1,9	7,3	6,8
Services de police de protection	2,5	1,4	0,4	0,4	1,6	1,5
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 041,9	1 065,2	1 101,2	1 101,2	1 168,4	1 167,1
Opérations relatives aux renseignements criminels	1,2	0,7	0,2	0,2	0,8	0,8
Opérations relatives à la police technique	4,4	2,4	0,7	0,7	2,8	1,9
Soutien des services de police	1,2	0,7	0,2	0,2	0,8	0,8
Services nationaux de police	12,5	10,5	4	4	5,5	6,8
Total des revenus disponibles	1 074,8	1 087,0	1 108,8	1 108,6	1 187,3	1 185,6

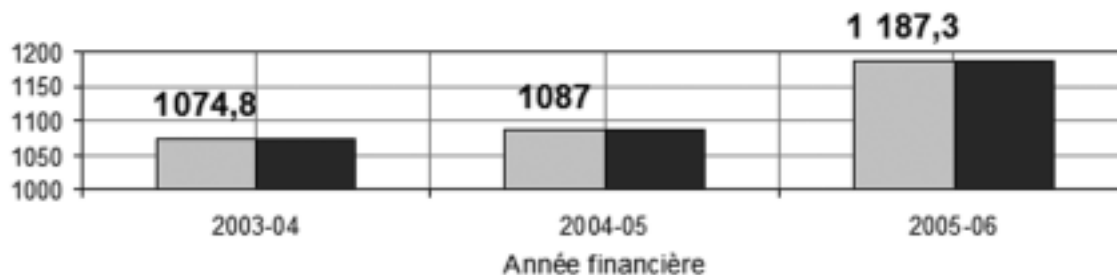
Revenus non disponibles

Activité de programme (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Privilèges, licences et permis	9,1	8,9	7,6	7,6	7,6	9
Remboursement de dépenses d'années antérieures	4,7	3,5	6,1	6,1	6,1	3,9
Rendement des investissements	0	0	0,1	0,1	0,1	0
Divers	6,8	54,3	65,7	65,7	65,7	66,5
Produits de ventes	2,4	1,6	2	2	2	1,4
Produits de l'aliénation de biens	6,2	6,1	5,8	5,8	7,2	4,5
Total des revenus non disponibles	29,2	74,4	87,3	87,3	88,7	85,3
Total des revenus	1 104,0	1 161,4	1 196,1	1 195,9	1 276,0	1 270,9

*Nota : Anciennement « Recettes affectées aux Crédit ». 98% des revenus disponibles proviennent principalement de la prestation de services de police à contrat aux provinces, aux territoires et aux municipalités.

Revenus disponibles (en millions de \$)

Dépenses réelles



Revenus non disponibles (en millions de \$)

Dépenses réelles

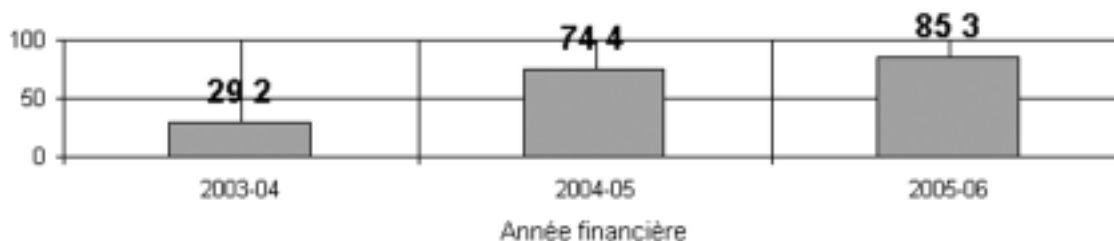


Tableau 7 : Fonds renouvelables

NÉANT. Aucune activité pendant la période comptable examinée.

Tableau 8 : Besoins en ressources par direction ou secteur

2005-2006								
(en millions de dollars)	Opérations fédérales et internationales	Services de police de protection	Services de police communautaires, contractuels et autochtones	Opérations relatives aux renseignements criminels	Opérations relatives à la police technique	Soutien des services de police	Services nationaux de police	Total des dépenses prévues
Région de l'Atlantique								
Dépenses prévues	48,1	2,3	85,1	2,7	9,9	0,7	2,9	151,7
Dépenses réelles	49,8	3,0	109,1	4,2	12,6	0,9	2,8	182,4
Région du Centre								
Dépenses prévues	229,7	18,2	40,8	22,1	38,1	1,3	3,3	353,4
Dépenses réelles	255,6	35,1	35,4	27,7	41,5	1,2	5,2	401,6
Région du Nord-Ouest								
Dépenses prévues	63,3	3,7	164,8	10,7	16,8	1,6	3,7	264,6
Dépenses réelles	71,3	5,6	239	10,2	21,8	1,8	5,2	354,9
Région du Pacifique								
Dépenses prévues	77,3	6,2	106,9	8,4	22,4	0,9	2,9	224,9
Dépenses réelles	78,3	13,5	244,9	10,1	24,6	1	3,4	375,8
Direction générale								
Dépenses prévues	141,1	75,5	375,4	19	86,2	49,1	128,8	875,1
Dépenses réelles	117,7	67	196,3	18,7	66,4	61,6	138,6	666,3
Total								
Dépenses prévues	559,5	105,9	773,0	62,9	173,4	53,6	141,6	1 869,7
Dépenses réelles	572,9	124,2	824,6	70,9	166,9	66,5	155,1	1 981,1

Nota : Ces chiffres n'incluent pas 66,3 millions de dollars en subventions et contributions non affectées.

Renseignement supplémentaire

Tableau 9–A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation		Frais exigés pour le traitement des demandes d'accès faites en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>		
Type de frais		Réglementaires		
Pouvoir d'établissement de frais		<i>Loi sur l'accès à l'information</i>		
Date de la dernière modification		1992		
Revenus prévus (en millions de \$)		Revenus réels (en millions de \$)	Coût total (en millions de \$)	
0,0		0,0	3,0	
2005-2006	Norme de rendement	Cadre élaboré par le SCT. Consultez le site suivant : www.tbs-sct.gc.ca/gos-sog/atip-airp/in-ai/in-ai2006/2006-06_f.asp		
	Résultats en matière de rendement	<p>Loi sur l'accès à l'information Dans les 30 jours = 9,1% 31-60 jours = 6,6% 61-90 jours = 6,2% 91 jours et plus = 78,1%</p> <p>Loi sur la protection des renseignements personnels Dans les 30 jours = 14,5% 31-60 jours = 10,5% 61-90 jours = 6,5% 91 jours et plus = 68,5%</p>		
Années de planification	Revenus prévus (en millions de \$)	Exercice	2006-07	0,0
			2007-08	0,0
			2008-09	0,0
	Coût total estimatif (en millions de \$)	Exercice	2006-07	3,0
			2007-08	3,2
			2008-09	3,4

Tableau 9–B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Frais exigés pour le traitement des demandes d'accès faites en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	
Norme de service	<p>Sous le régime de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>, le délai pour le traitement des demandes est de 30 jours et peut être prorogé dans des circonstances précises. En vertu de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i>, il est également de 30 jours et peut être prorogé, une seule fois, de 30 jours dans des circonstances précises.</p>	
Résultats en matière de rendement	<p>Délais Loi sur l'accès à l'information Dans les 30 jours = 9,1% (80 demandes) 31-60 jours = 6,6% (58 demandes) 61-90 jours = 6,2% (54 demandes) 91 jours et plus = 78,1% (684 demandes)</p> <p>Loi sur la protection des renseignements personnels Dans les 30 jours = 14,5% (236 demandes) 31-60 jours = 10,5% (171 demandes) 61-90 jours = 6,5% (106 demandes) 91 jours et plus = 68,5% (1 118 demandes)</p>	<p>Consultation auprès des intervenants Les normes de service sont établies par la loi applicable. Les demandes de service sont faites par des clients externes. Les plaintes concernant les niveaux de service sont faites auprès du Commissariat à l'information ou du Commissariat à la protection de la vie privée, selon le cas.</p>

Tableau 10 : Initiatives réglementaires de grande envergure

NÉANT. Aucune activité pendant la période comptable examinée.

Tableau 11 : Renseignements sur les dépenses de projet

Activité de programme (en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		
				Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations
A. Opérations fédérales et internationales						
1 Ontario – détachement de Cornwall (APL attendue)	30,4	0,1	0	0	0	0,8
2 Ontario – achat du détachement de Milton	5	0	0	0	0	0
B. Services de police communautaires, contractuels et autochtones						
1 Colombie-Britannique – remplacement du détachement de 100 Mile House (APP)	4,7	0	0,3	0	0,1	0,1
2 Colombie-Britannique – remplacement du détachement de Golden (APP attendue)	4,2	0	0	0	0	0
3 Alberta – Peace River – remplacement du détachement (fin des travaux)	4,5	0,2	0	0	0	0
4 Saskatchewan – Saskatoon, Bureau de district (ADP)	10	6,7	0,4	0	0	0
5 Saskatchewan – Modernisation du système de télécommunications (ADP)	47,5	0,4	11,7	14	13,3	13,3
6 Nouvelle-Écosse – remplacement du détachement d'Amherst (ADP)	3,7	0	2,8	0	0	0
7 Terre-Neuve-et-Labrador – Holyrood, Bureau de district (ADP)	3,3	0	1	0	0	0
8 Terre-Neuve-et-Labrador – Modernisation du système de télécommunications (AM)	38	1	1,4	1	1	1,0
9 Mise en œuvre du système CIIDS (ADP)	17,2	0,6	0,1	1	1	0,2
10 Système d'incidents et de rapports de police – PROS (ADP et APP attendues)	68	20,5	22,9	16	16	13
C. Services nationaux de police						
1 Système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL)	6,4	1,3	0,5	0	0	0,4
2 Projet d'identification en temps réel (ITR)	129,8	2,5	5,5	32	32	14,6
D. Infrastructure organisationnelle						
1 Colombie-Britannique – OG de la division E (APP)	61,4 à 153,3	0	0	1	1	0,8
2 Saskatchewan – Regina, division Dépôt, nouveau mess (ADP)	20,3	0	0,6	7	7	0,1
3 Saskatchewan – Regina, division Dépôt, réseau de distribution électrique (APP attendue)	17,4	0	0	0	0	0
4 Saskatchewan – Regina, division Dépôt, Accès aux installations et Centre de contrôle du site (APP attendue)	4,4	0	0	1	1	0
5 Saskatchewan – Regina, division Dépôt, salle de tir de 50 mètres (APP)	1,3	0	0	0	0	0
6 Saskatchewan – Regina, division Dépôt, programme de recapitalisation (APP attendue)	40	0	0	8	8	0
7 Nunavut – Iqaluit – OG de la division V et détachement (ADP)	31	0	1	1	1	1,5
8 Ontario – Ottawa – Centre de tir Connaught – immeuble administratif (ADP attendue)	8,4	3,1	0,7	7,3	7,3	3,3
9 Ontario – Ottawa, RCN, immeuble Nicholson, DG (APP attendue)	87,1	0	0	5	5	0,6
10 Ontario – Ottawa, RCN, déménagement du PPM aux IOTPM (APP attendue)	6	0	0	1	1	0
11 Nouvelle-Écosse – OG de la division H (ADP – part de la GRC)	46,8	0	0,1	1	1	0,3
12 Échelle nationale – centres de formation en matière d'options d'intervention (APP attendue)	11	0	0	0	0	0,4
13 Programme de réfection des cellules (en cours)	23,5	2,8	4,5	2	2	2
14 Renouvellement du CIPC	96,6	15,5	11,5	6	6	5,9
15 Index national de justice pénale (INJP) – Projet N-III	33,5	0	0	10	10	2,1

Tableau 12 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Identification en temps réel (ITR)

1. Vue d'ensemble

Le projet d'identification en temps réel (ITR) vise la reconfiguration des systèmes et processus utilisés pour l'identification dactyloscopique, les vérifications à des fins civiles et la tenue des casiers judiciaires. L'ITR transformera la façon de faire actuelle, fondée sur le papier, et instaurera un système électronique permettant d'identifier en « temps réel » les empreintes digitales envoyées par voie électronique.

Au cours des enquêtes criminelles et des vérifications à des fins civiles, les services de police transmettent des empreintes digitales pour appuyer l'ouverture d'un casier judiciaire ou faire faire une recherche dans le répertoire des casiers judiciaires. L'ITR permettra de rationaliser ces services, facilitera l'échange de renseignements à l'échelle internationale et améliorera le suivi visant les criminels grâce à la réduction du délai nécessaire pour l'identification, lequel ne sera plus de quelques semaines à quelques mois, mais de quelques heures à quelques jours.

Le financement du Projet d'ITR a été annoncé le 20 avril 2004, dans la foulée de la Politique de sécurité nationale. En vue de cette annonce, d'importants travaux avaient déjà été réalisés entre 2001 et 2004 par une petite équipe de projet de la GRC chargée de définir les besoins en matière d'ITR et de préparer les énoncés de travail.

Après l'annonce du financement du projet, une charte a été élaborée pour ce dernier, et un bureau de projet relevant des Services d'information et d'identification judiciaire des Services nationaux de police a officiellement été établi. Le dirigeant principal de l'information a été nommé chef du projet et, à ce titre, il est responsable des améliorations techniques qui y sont associées. Le directeur de projet œuvre sous la direction du dirigeant principal de l'information.

La mise en œuvre du Projet se divise en deux grandes phases. Dans le cadre de la première, on modernisera le processus de vérification à des fins civiles, remplacera le Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) et instaurera un nouveau gestionnaire de transactions, soit le serveur NIST des SNP, grâce auquel les organismes pourront transmettre des renseignements sur les empreintes digitales par voie électronique. La phase 1 se déroulera de décembre 2006 à janvier 2007.

La phase 2 consistera en la modernisation des processus liés à la gestion et à la mise à jour des casiers judiciaires. Il s'agit d'une importante mesure de reconfiguration qui vise à remplacer les systèmes existants, devenus désuets, afin d'appuyer l'effort de restructuration global. La phase 2 sera menée à bien à l'automne 2008.

2. Organisme responsable, et organismes et ministères participants

La GRC est l'organisme responsable du projet d'ITR. Divers niveaux de gouvernance veillent à ce que le Projet soit couronné de succès et réponde aux besoins des différents intervenants.

Le Comité consultatif supérieur du projet est constitué de représentants de la haute direction de la GRC, SPPCC et d'organismes centraux. Il est chargé de conseiller le chef du projet relativement à tous les aspects du Projet qui ont trait aux politiques gouvernementales, à l'orientation stratégique et aux acquisitions, y compris la révision de la portée du projet durant l'étape de la définition de ce dernier ainsi que la stratégie d'approvisionnement pour le Projet.

Un comité directeur fournit constamment des directives aux responsables du Projet. Il est formé de représentants de ministères et d'organismes centraux clés. Le Projet est supervisé par des comités de SPPCC, tels que le Comité sur l'interopérabilité du Portefeuille, ce qui permet de veiller aux intérêts horizontaux liés au Projet et à la réalisation des objectifs fixés en matière de sécurité publique.

Le Projet d'ITR est une grande initiative d'interopérabilité qui intéresse tous les organismes qui relèvent de SPPCC. Le Comité directeur des chefs d'organisme, par le truchement du Comité sur l'interopérabilité du Portefeuille, surveillera les progrès et les réalisations pour s'assurer que le Projet contribue bel et bien à assurer l'interopérabilité à long terme.

L'ITR sera utilisée partout au Canada et par toutes les autorités concernées. La participation des intervenants s'avère nécessaire pour que le système soit utile à tous et ne contrevienne à aucun règlement, d'où le rôle du Conseil consultatif des Services nationaux de police et des groupes de travail consultatifs techniques.

3. Principaux entrepreneurs et sous-traitants

La GRC fait appel à plusieurs fournisseurs et sous-traitants pour le Projet d'ITR :

1. Fournisseur du Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) : Le projet d'ITR prévoit le remplacement du SAID actuel par une technologie moderne d'identification dactyloscopique. Le fournisseur du SAID, soit la société COGENT Systems, sélectionnée par voie de concours, est chargé de fournir, configurer et mettre en œuvre une solution commerciale moderne pour remplacer le SAID.

2. Un travail de développement conforme à l'architecture technique générale de la GRC est effectué à l'interne. Une équipe de spécialistes et d'entrepreneurs de la GRC s'affaire actuellement à créer le nouveau serveur NIST des SNP, qui se trouve au cœur du projet d'ITR. Afin de compléter les ressources internes ou de remplacer les ressources affectées au Projet, on utilise des offres à commande internes afin de répondre aux besoins non comblés en matière de gestion de projet et d'architecture de systèmes, de soutien technique, de conception et de développement de système, de mise à l'essai, de formation et de mise en œuvre. Les principaux entrepreneurs sélectionnés sont :

Veritaaq NRNS Fujitsu

3. Entreprise chargée de l'intégration des systèmes : il est fort probable qu'un volet de la phase 2 soit donné en sous-traitance, dans le cadre d'un marché à prix fixe, afin d'assurer la livraison des multiples composantes de cette phase. Une demande de proposition a été lancée en décembre 2005 pour sélectionner l'entreprise en question.

4. Principaux jalons

Réalisations

- Le financement du Projet d'ITR a été annoncé le 20 avril 2004, dans la foulée de la Politique de sécurité nationale
- La méthode actuellement employée pour l'approvisionnement a été approuvée par le Comité consultatif supérieur du Projet, en novembre 2004
- Le 13 décembre 2004, le Conseil du Trésor a approuvé la stratégie d'approvisionnement de la GRC pour le Projet d'ITR et accordé une approbation préliminaire de projet pour un montant estimatif de 129,8 millions de dollars répartis sur cinq ans pour le développement du

système d'ITR. De cette somme, 99,8 millions de dollars sont débloqués dans le cadre de la Politique de sécurité nationale, et 30 millions de dollars proviennent du budget de la GRC

- Une demande de proposition visant à trouver un fournisseur pour le SAID a été lancée en janvier 2005. Le marché a été attribué à l'entreprise COGENT Systems, le 13 octobre 2005, et les travaux ont commencé le 1^{er} novembre de cette même année
- Le 3 octobre 2005, une approbation définitive de projet a été donnée pour la phase 1 du Projet d'ITR

Calendrier d'exécution

- La réalisation de la phase 1 doit se faire en décembre 2006 et janvier 2007
- La restructuration prévue dans le cadre de la phase 2 doit être terminée en octobre 2006
- L'approbation définitive de projet (ADP) pour la phase 2 sera demandée au printemps 2007
- Une demande de propositions sera lancée en décembre 2006 pour la phase 2, et on compte faire coïncider l'attribution du marché avec l'octroi de l'ADP par le Conseil du Trésor, prévue pour le printemps 2007
- La phase 2 doit être réalisée l'automne 2008
- La clôture du Projet est prévue pour le 31 mars 2009

5. Rapport d'étape et explication des écarts

Les travaux de la phase 1 avancent normalement et le calendrier est respecté, ce dernier prévoyant que la livraison se fera en décembre 2006. Il se peut toutefois qu'on doive la reporter à janvier 2007 en raison d'autres importants travaux de mise en œuvre de systèmes qui sont menés parmi les services de police canadiens et à la GRC (R-CPIC, phase 3).

La restructuration qui s'inscrit dans la phase 2 a commencé en janvier 2006, tel que planifié. Elle durera trois mois de plus, car on simplifie plus que prévu les processus, et les changements aux politiques devront être étudiés plus en profondeur. La date fixée pour le début des travaux de développement de la phase 2 n'a pas changé.

6. Retombées industrielles

Le Projet d'ITR n'entraîne pas de retombées industrielles.

Renseignement supplémentaire

Tableau 13 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Activité de programme (en millions de dollars)	2005-2006					
	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Écart
Subventions et contributions non affectées						
Subventions						
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	0	0	0	0	0	0
Association internationale des chefs de police	0	0	0	0	0	0
Survivants des membres tués en service	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	0
Total des subventions	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	0
Postes législatifs						
Indemnités versées en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>	22,6	23,6	23	22,5	22,5	0,5
Indemnités versées aux membres de la GRC blessés en service	31,8	39,1	35,4	41,6	40,3	-4,9
Indemnités versées aux familles des membres de la GRC morts en service	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Total des postes législatifs	54,5	62,8	58,5	64,2	62,8	-4,3
Total des subventions et contributions non affectées	56	64,2	60	65,7	64,3	-4,3
Services nationaux de police						
Contributions						
Contributions destinées aux candidats de l'extérieur de la GRC qui suivent des cours au Collège canadien de police	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,0
Total des paiements de transfert	56,3	64,5	60,4	66,1	64,7	-4,3

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 14 : Subventions conditionnelles

Néant. Aucune activité pendant la période comptable examinée.

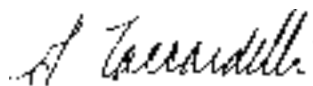
**Tableau 15 : États financiers (non vérifiés)
de la
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
pour l'exercice clos
le 31 mars 2006**

Déclaration de responsabilité de la direction

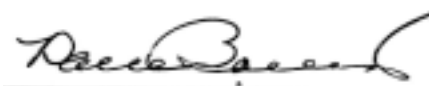
La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du ministère. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du ministère concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le ministère.



Giuliano Zaccardelli, commissaire



Paul J. Gauvin, sous-commissaire
Gestion générale et Contrôle

Ottawa, Canada

Le 14 août 2006

Renseignements supplémentaires

État des résultats (non vérifié)

pour l'exercice clos le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2006	2005
DÉPENSES (note 4)		
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 098 768	1 982 137
Opérations fédérales et internationales	606 898	621 271
Services de police techniques	190 839	163 427
Services de police nationaux	174 450	169 328
Services de police de protection	134 681	128 161
Autres activités	211 173	136 896
Total des dépenses	3 416 809	3 201 220
REVENUS (note 5)		
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 312 206	1 163 811
Opérations fédérales et internationales	928	1 426
Services de police nationaux	11 474	12 758
Autres activités	404	1 060
Total des revenus	1 325 012	1 179 055
Coût de fonctionnement net	2 091 797	2 022 165

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État de la situation financière (non vérifié)

au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2006	2005
ACTIFS		
Actif financier		
Comptes débiteurs et avances (note 6)	511 460	485 256
Total de l'actif financier	511 460	485 256
Actifs non financiers		
Stocks non destinés à la revente	37 927	45 755
Actifs corporels nets (note 7)	1 033 516	979 182
Total des actifs non financiers	1 071 443	1 024 937
Total	1 582 903	1 510 193
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	224 088	265 221
Indemnités de vacance et congés compensatoires	182 799	169 118
Compte de pension des membres de la GRC (note 9)	11 322 814	10 957 933
Revenus reportés (note 10)	75 528	100 801
Indemnités de départ (note 11)	422 496	395 805
Autres éléments de passif (note 12)	6 579	4 267
TOTAL DU PASSIF	12 234 304	11 893 145
Avoir du Canada	10 651 401	10 382 952
Total	1 582 903	1 510 193

Passifs éventuels (note 13)

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante de ces états financiers

Renseignements supplémentaires

État de l'avoir du Canada (non vérifié) pour l'exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)

	2006	2005
Avoir du Canada, début de l'exercice	10 382 952	9 913 832
Coût de fonctionnement net	2 091 797	2 022 165
Crédits de l'exercice utilisés	(2 045 400)	(1 960 295)
Revenus non disponibles pour dépenser	146 107	85 274
Variation de la situation nette du Trésor (note 3c)	274 200	510 531
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15)	(198 255)	(188 555)
Avoir du Canada, fin de l'exercice	<u>10 651 401</u>	<u>10 382 952</u>

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)
pour l'exercice clos le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2006	2005
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net	2 091 797	2 022 165
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement d'immobilisations corporelles	(111 224)	(104 319)
Pertes sur aliénation d'actifs	(879)	(12 846)
Gain/(perte) sur radiations de créances	(5 889)	3 673
Services fournis gratuitement	(198 255)	(188 555)
Variations de l'état de la situation financière		
(Augmentation) du passif	(341 159)	(491 050)
Augmentation (diminution) des actifs financiers	26 204	(15,909)
(Diminution) des stocks non destinés à la revente	(7 828)	(1 270)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	1 452 767	1 211 889
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	177 323	169 408
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(4 997)	(16 807)
Encaisse utilisée par act. d'investissement en immob.	172 326	152 601
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	1 625 093	1 364 490

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Renseignement supplémentaire

Gendarmerie royale du Canada Notes aux états financiers (non vérifiées) pour l'exercice clos le 31 mars 2006

1. Autorisations et objectifs

La Gendarmerie royale du Canada (GRC), le service de police national, est une agence relevant du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada.

Le mandat de la GRC est fondé sur l'autorité et les responsabilités qui lui sont conférées par l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Son mandat est d'appliquer la loi, de prévenir le crime, de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. Notre architecture des activités de programme (AAP) met en évidence huit activités :

Opérations fédérales et internationales : Offrent des services de police, d'application de la loi, d'enquête et de protection au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et à la population canadienne

Services de police de protection : Dirigent la planification, la mise en œuvre, l'administration et le suivi du programme national, qui comprend la protection des dignitaires, la sécurité des événements majeurs et des initiatives spéciales, dont les sommets internationaux dirigés par le premier ministre

Services de police communautaires, contractuels et autochtones : Contribuent à la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (à l'exception du Québec et de l'Ontario) et trois territoires par l'entremise d'ententes de services de police à frais partagés conclues avec les administrations fédérale, provinciales, territoriales et autochtones

Opérations relatives aux renseignements criminels : Programme national de gestion des informations et des renseignements criminels permettant de dépister et de prévenir les crimes liés à des organisations criminelles, les crimes graves ou les activités criminelles constituant une menace à la sécurité au Canada ou à l'étranger, lorsque ces crimes ont des répercussions sur le Canada

Opérations relatives à la police technique : Fournissent des politiques, des conseils et des services de gestion pour prévoir, rechercher, développer et mettre à la disposition des membres de première ligne et des partenaires l'expertise et les outils techniques nécessaires en vue de prévenir les crimes, mener des enquêtes et appliquer la loi, contrer le terrorisme et travailler dans un environnement sûr et sécuritaire

Services de soutien des services de police : Services fournis à l'appui du rôle de la GRC en tant qu'organisation policière

Services nationaux de police : Concourent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités du pays par l'acquisition, l'analyse, la diffusion et l'archivage de données, de connaissances et d'information policières et par la prestation d'applications scientifiques et technologiques propres au domaine policier aux organismes d'application de la loi canadienne reconnus

Structure organisationnelle : Comprend les services administratifs essentiels nécessaires au fonctionnement efficace de l'organisation. Les coûts liés à cette activité sont distribués parmi toutes les autres activités du programme.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

(a) La GRC est principalement financé par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis à la GRC ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les postes consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. La note 3 (a) établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers. Ce dernier présente aussi l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits.

(b) Le ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par le ministère. Il découle d'écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

Gendarmerie royale du Canada Notes aux états financiers (non vérifiées) pour l'exercice clos le 31 mars 2006

(d) Les revenus sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle l'opération ou l'événement sous-jacent est survenu. Les revenus déjà encaissés mais non réalisés, ou non dépensés conformément à des restrictions externes, sont enregistrés comme des revenus reportés.

(e) Les charges sont consignées lorsque l'opération ou l'événement sous-jacent a eu lieu, sous réserve de ce qui suit :

- Les subventions sont constatées dans l'année au cours de laquelle le paiement est dû ou au cours de laquelle le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les contributions sont constatées dans l'année au cours de laquelle le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, la protection assurée par les lois sur les accidents du travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite pour les fonctionnaires: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le ministère n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- Prestations de retraite pour les membres de la GRC: Le gouvernement du Canada parraine divers avantages sociaux futurs destinés aux employés, comme les régimes de retraite et les prestations d'invalidité, qui s'appliquent aux membres de la GRC. Le ministère administre les prestations de retraite pour le compte des membres de la GRC. Le passif actuariel et les divulgations liées à ces avantages sociaux futurs figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada. Cela diffère de la comptabilité et des divulgations des

avantages sociaux futurs des membres de la GRC qui figurent dans les présents états financiers où la charge de retraite correspond aux contributions annuelles du ministère au coût du service actuel. En plus de ses contributions normales, le ministère est tenu également, en vertu de la loi actuelle, de fournir des contributions à la suite des insuffisances actuarielles dans le Régime de pension de retraite de la GRC. Ces contributions sont passées en charge au cours de l'exercice où elles sont portées au crédit du Régime. Ce traitement comptable correspond au financement accordé par le biais de crédits parlementaires.

- Indemnités de départ : Les employés et les membres de la GRC ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés et les membres de la GRC est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Les comptes débiteurs des entités externes sont présentés comme des montants qui devraient se réaliser. Une provision est créée pour les comptes débiteurs dont le recouvrement est jugé incertain.

(h) Passifs éventuels – Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

(i) Passifs environnementaux – Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque le ministère est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du ministère d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires aux états financiers.

Renseignement supplémentaire

Gendarmerie royale du Canada Notes aux états financiers (non vérifiées) pour l'exercice clos le 31 mars 2006

(j) Stocks non destinés à la revente – ces éléments comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués au prix coûtant. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués soit au prix coûtant, soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.

(k) Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur au 31 mars. Les gains résultant de la conversion de devises sont présentés sous la rubrique autres recettes non fiscales dans la note 5. Les pertes sont présentées sous la rubrique fonctionnement et entretien dans la note 4.

(l) – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles n'incluent pas les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

L'amortissement de ces immobilisations se fait de façon linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations comme suit :

<u>Classe d'immobilisation</u>	<u>Sous-classe d'immobilisation</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Bâtiments		20 à 30 ans
Ouvrages et infrastructures		20 ans
Matériels et outillages	Matériels et outillages	5 à 15 ans
	Informatique – Matériels	4 à 7 ans
	Informatique – Logiciels	3 à 7 ans
Transport	Transport maritime	10 à 15 ans
	Transport aérien	10 ans
	Transport routier (non-militaire)	3 à 5 ans
	Transport routier (militaire)	10 ans
Améliorations locatives		Durée du bail

Dans le cours normal de ses activités, la GRC construit des immeubles et autres immobilisations et développe des logiciels. Les coûts associés sont accumulés comme immobilisations en construction jusqu'au point de mise en service. On ne prend aucune amortissement jusqu'à ce que l'immobilisation soit mise en service.

(m) Les immobilisations enregistrées à posteriori sont des actifs achetés dans les années antérieures, mais pas capitalisés au moment de l'achat. Ces actifs peuvent être des immobilisations ou des stocks. Le réajustement des coûts et de l'amortissement cumulé identifiés durant l'année courante est inclus dans l'état des résultats d'exploitation et passif net comme revenu.

(n) Les dépenses pour les propriétés intellectuelles telles que licence, brevet, droits d'auteur sont passés à la charge dans la période où la dépense a lieu.

(o) Incertitude relative à la mesure – La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des

hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice clos le 31 mars 2006

3. Crédits parlementaires

Le ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du ministère diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement entre le résultat net et l'utilisations des crédits

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Coût net d'exploitation	2 091 797	2 022 165
Rajustements pour les postes sans incidence sur les crédits		
Ajouter (déduire) :		
Services reçus gratuitement des autres ministères	(198 255)	(188 555)
Revenu non disponible pour dépenser	139 742	78 540
Amortissement des immobilisations corporelles	(110 896)	(104 319)
Remboursements sur les dépenses des années antérieures	6 365	6 734
Indemnités de départ	(26 691)	(22 459)
Mise en service des immobilisations en construction	108 063	109 806
Indemnités de vacance et congés compensatoires	(13 681)	(7 054)
Augmentation du passif pour les sites contaminés	(1 227)	-
Gains sur aliénation des immobilisations	291	979
Autres	(17 784)	(14 567)
	(114 073)	(140 895)
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits		
Ajouter (déduire) :		
Acquisition d'immobilisations	69 001	71 616
Acquisition des stocks	(1 325)	7 409
Sous-total	67 676	79 025
Total des crédits utilisés	2 045 400	1 960 295

Renseignement supplémentaire

Gendarmerie royale du Canada Notes aux états financiers (non vérifiées) pour l'exercice clos le 31 mars 2006

(b) Crédits fournis et utilisés

	Crédits fournis	
	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Dépenses de fonctionnement	1 495 433	1 402 524
Dépenses en capital	203 547	210 455
Subventions et Contributions	43 646	41 204
Crédits statutaires	356 396	337 500
Crédits disponibles suite à la disposition des biens de la Couronne	7 210	7 710
Remboursements de montants crédités aux revenus	–	16
Moins:		
Crédits disponibles pour exercices futurs	2 752	2 647
Crédits annulés – Fonctionnement	58 080	36 467
Total	2 045 400	1 960 295

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	1 625 093	1 364 490
Revenu non disponible pour dépenser	139 742	78 540
Remboursement de dépenses des exercices précédents	6 365	6 734
	<u>1 771 200</u>	<u>1 449 764</u>
Variation de la situation nette du Trésor:		
Variation des débiteurs et des avances	(26 204)	30 805
Variation de l'inventaire	7 828	(1 271)
Variation des créditeurs et des charges à payer	(41 133)	38 749
Variation des revenus reportés	(25 273)	(1 616)
Variation du passif découlant du régime de retraite	364 881	434 910
Variation des autres éléments du passif	2 312	994
Autres ajustements	(8 211)	7 960
	<u>274 200</u>	<u>510 531</u>
Crédits de l'exercice en cours utilisés	2 045 400	1 960 295

4. Dépenses

Le tableau suivant présente le détail des dépenses par catégorie :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Opérationnelles:		
Personnel	2 360 518	2 182 859
Fonctionnement et entretien	874 666	838 627
Amortissement	110 896	104 319
Perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	5 194	8 961
Mauvaises créances et pertes sur radiation de dettes	6 453	9 435
Sous-total	3 357 727	3 144 201
Transferts:		
Indemnités compensatoires aux individus	58 705	56 671
Autres	377	348
Sous-total	59 082	57 019
Total des dépenses	3 416 809	3 201 220

Renseignement supplémentaire

Gendarmerie royale du Canada Notes aux états financiers (non vérifiées) pour l'exercice clos le 31 mars 2006

5. Revenus

Le tableau suivant présente le détail des dépenses par catégorie :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Services de police	1 318 459	1 165 802
Gains sur l'aliénation des immobilisations corporelles	291	979
Intérêts sur les recettes non fiscales	531	9 414
Capitalisation des a posteriori		
– stocks	–	(1 579)
– immobilisations	102	1 014
Autres recettes non fiscales	5 629	3 425
Total des revenus	1 325 012	1 179 055

6. Comptes débiteurs et Avances

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères	219 517	234 089
Débiteurs externes (bruts)	281 488	258 826
moins: provision pour créances douteuses	(282)	(17 991)
Débiteurs externes (nets)	281 206	240 835
Total des débiteurs	500 723	474 924
Avances temporaires	8 234	7 815
Avances permanentes	2 503	2 517
Total des avances	10 737	10 332
Total des débiteurs et avances	511 460	485 256

7. Immobilisations corporelles

	Coût (en milliers de dollars)				Amortissements cumulés (en milliers de dollars)				Valeur comptable nette 2006	Valeur comptable nette 2005
	Solde d'ouverture	Acquisition	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture		
Terrains	39 342	2 597	267	41 672					41 672	39 342
Bâtiments	700 651	25 960	2 658	723 953	299 482	27 861	1 436	325 907	398 046	401 169
Ouvrages et infrastructure	4 607	129	-	4 736	486	234	-	720	4 016	4 121
Matériels et outillages	372 843	79 390	1 688	450 545	224 961	34 386	1 241	258 106	192 439	147 882
Transport	399 466	65 785	35 027	430 224	186 108	47 866	25 334	208 640	221 584	213 358
Améliorations locatives	9 336	188	-	9 524	1 050	877	-	1 927	7 597	8 286
Immobilisations en construction	165 024	3 274	136	168 162	-	-	-	-	168 162	165 024
Total	1 691 269	177 323⁽¹⁾	39 776	1 828 816	712 087	111 224⁽¹⁾	28 011	795 300	1 033 516	979 182

(1) Inclut les immobilisations enregistrées à posteriori pour un total de 431 000 \$ (acquisition) et 328 000 \$ (amortissement accumulé).

Renseignement supplémentaire

Gendarmerie royale du Canada Notes aux états financiers (non vérifiées) pour l'exercice clos le 31 mars 2006

8. Créiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les créiteurs et les autres charges à payer :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Créiteurs autres ministères	20 030	25 519
Créiteurs entités externes	162 019	196 602
Salaires et traitements à payer	20 034	22 627
Autres	22 005	20 473
Total créiteurs et charges à payer	224 088	265 221

9. Compte de pension des membres de la GRC

Le ministère tient à jour les comptes afin d'enregistrer les transactions qui se rapportent au Régime de retraite de la GRC, lequel comporte le Compte du fonds de pension de la GRC, le Compte de la Caisse de retraite de la GRC, le Compte de convention de retraite et le Compte de pension à l'égard des personnes à charge. Ces comptes enregistrent des transactions comme les contributions, les paiements des prestations, les crédits d'intérêt, les impôts remboursables ainsi que les rajustements de débit et de crédit de la capitalisation actuarielle qui découlent de l'examen triennal et des transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public.

La valeur des éléments de passif déclarés dans les présents états financiers sur les comptes du Régime de retraite de la GRC ne tient pas compte de la valeur actuarielle des ces éléments de passif établie par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), ni des investissements détenus par l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public.

Le tableau suivant comprend des détails sur les comptes de pension des membres de la GRC :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Compte du fonds de pension de la GRC	11 255 481	10 890 476
Compte de la Caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	16 563	17 509
Compte de convention de retraite	21 025	19 455
Compte de pension à l'égard des personnes à charge	29 745	30 493
	11 322 814	10 957 933

10. Revenus reportés

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Revenus reportés, accord des services de police à contrat sur les immobilisations, début de l'exercice	100 269	98 653
Revenus constatés	(25 185)	1 616
Revenus reportés, accord des services de police à contrat sur les immobilisations, fin de l'exercice	75 084	100 269
Revenus reportés, dons et legs, début de l'exercice	532	886
Contributions reçues	149	122
Revenus constatés	(237)	(476)
Revenus reportés, dons et legs, fin de l'exercice	444	532
Total des revenus reportés	75 528	100 801

Les revenus reportés tombent dans deux catégories : le revenu reporté lié aux accords des services de police à contrat sur les immobilisations et le revenu reporté lié aux dons et legs. Le revenu reporté lié aux accords des services de police à contrat sur les immobilisations représente le solde des revenus reçus au moment de l'acquisition d'immobilisations appartenant à la GRC, et il est utilisé exclusivement pour répondre aux obligations contractuelles sur la durée de vie de l'immobilisation. Le revenu reporté est réalisé selon la même base que l'amortissement de l'immobilisation correspondante. Le revenu reporté lié aux dons et legs représente le solde des contributions reçues à des fins diverses. Le revenu reporté est constaté à titre de revenu lorsque les fonds sont dépensés à des fins précises.

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice clos le 31 mars 2006

11. Avantages sociaux

(a) Prestations de retraite (fonctionnaires): Les employés fonctionnaires de la GRC participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2005-2006 les charges s'élèvent à 42 millions \$ (36 millions \$ en 2004-2005), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Prestations de retraite (membres de la GRC): Les membres réguliers et civils de la GRC participent au Régime de retraite de la GRC, qui est parrainé et administré par la GRC et dont le gouvernement du Canada est répondant. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2005-2006 les charges s'élèvent à 223 millions \$ (210 millions \$ en 2004-2005), soit environ 2,9 fois les cotisations des employés. Le ministère est responsable de l'administration du régime, incluant la détermination de l'éligibilité aux prestations, le calcul et le paiement des prestations, le développement des lois et des politiques qui en découlent et la provision de l'information aux membres du régime. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(c) Indemnités de départ : Le ministère verse des indemnités de départ aux employés et aux membres de la GRC en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	395 805	376 346
Prestations versées pendant l'exercice	(33 683)	(28 405)
Charge pour l'exercice	60 374	50 864
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	422 496	395 805

Renseignement supplémentaire

Gendarmerie royale du Canada Notes aux états financiers (non vérifiées) pour l'exercice clos le 31 mars 2006

12. Autres éléments de passif

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Caisse fiduciaire de bienfaisance	2 229	2 163
Dépôt de sécurité	119	–
Passif environnemental	2 549	1 322
Comptes à fins déterminées (CFD)	1 682	782
Total des autres éléments de passif	6 579	4 267

Caisse fiduciaire de bienfaisance: Ce compte a été établi par l'article 23 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent encaissées par les membres de la Gendarmerie Royale du Canada, relativement à l'exécution de leurs fonctions, en sus de leur soldes et allocations. Lors de cet exercice, il y a eu des rentrées de fonds de 161 801 \$ (271 515 \$ pour l'exercice 2005) et 96 308 \$ (73 608 \$ pour l'exercice 2005) a été déboursé pour effectuer des paiements. La caisse est utilisée pour (i) au profit des membres et anciens membres et des personnes à leur charge; (ii) pour l'octroi de récompenses, primes ou indemnités aux personnes qui aident la Gendarmerie dans l'accomplissement de sa mission, (iii) pour l'octroi de récompenses, pour bonne conduite ou services méritoires, aux personnes nommées ou employées sous le régime de la présente loi et (iv) à toute autre fin à l'avantage de la Gendarmerie, selon les instructions du ministre.

13. Passifs éventuels

(a) Sites contaminés

On comptabilise les éléments de passif afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque le ministère est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. Le ministère a identifié environ 18 sites (15 sites en 2005) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 2 549 512 \$ (1 322 071 \$ en 2005) a été constaté. Les efforts déployés par le ministère pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le ministère pendant l'exercice où ils seront connus.

(b) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Des poursuites pour les réclamations totalisant environ 46 millions \$ (56 millions \$ en 2005) étaient toujours en instance au 31 mars 2006. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers.

(c) Litige découlant du régime de retraite

La *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* qui a reçu la sanction royale en septembre 1999 a modifié la LPRGRC pour permettre au gouvernement fédéral de gérer les excédents du Compte de pension de retraite de la GRC et de la Caisse de retraite de la GRC. La validité légale de ces dispositions a été contestée devant les tribunaux. L'issue de ces poursuites ne peut être déterminée pour le moment.

**Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice clos le 31 mars 2006**

14. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du ministère peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2007	2008	2009	2010	2011 et après	Total
Contrats de location-exploitation/ Actifs corporels						
(en milliers de dollars)	15,8	4,7	1,2	0	0	21,7

15. Opérations entre entités apparentées

La GRC est une propriété commune du gouvernement du Canada comme tous les autres ministères et les sociétés d'État. La GRC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, le ministère reçoit gratuitement des services d'autres ministères (installations, frais juridiques et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du ministère :

Services reçus gratuitement des autres ministères

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Service de locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	47 663	50 659
La part de l'employeur des primes et des coûts d'assurance des employés, défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor	147 497	135 487
La protection assurée par les lois sur les accidents du travail, défrayée par Développement des ressources humaines Canada	522	357
Les frais salariaux et les coûts connexes des services juridiques dispensés par le ministère de la Justice	2 573	2 052
Total	198 255	188 555

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats du ministère.

Renseignement supplémentaire

Tableau 16 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2005-2006

Réponse aux comités parlementaires S/O
Réponse aux rapports du Bureau de la vérificatrice générale, notamment à celui de la commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) Rapport de novembre 2005 – Gendarmerie royale du Canada – services de police contractuels Dans ce rapport, on a examiné les obligations contractuelles de la GRC qui découlent d'ententes en vertu desquelles elle fournit des services de police à huit provinces, trois territoires et 192 municipalités. Des recommandations fondées sur les conclusions de cet examen ont été formulées afin que soient apportées les améliorations suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Accroître la fiabilité du mécanisme utilisé par la GRC pour évaluer dans quelle mesure elle met en œuvre les priorités des clients et en rendre compte à ces derniers• Améliorer la gestion des ressources humaines, de façon à satisfaire aux normes minimales en matière de services de police établies dans les ententes sur la prestation de services de police provinciale• Atténuer les lacunes dans la formation, la requalification et le renouvellement de l'accréditation des agents de la paix• Suivre de plus près la mise en œuvre des ententes communautaires tripartites en vertu desquelles la GRC est tenue d'assurer aux collectivités des Premières nations un niveau de service accru
Vérifications externes (Nota : Cette expression désigne les autres vérifications externes menées par la Commission de la fonction publique du Canada ou par le commissaire aux langues officielles.) Aucune
Vérifications ou évaluations internes Pour l'exercice 2005-2006, la Direction de la vérification et de l'évaluation a réalisé les activités suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Programme canadien de protection des transporteurs aériens (PCPTA) – vérification financière pour l'exercice 2004-2005*• Vérification des états financiers du régime de retraite de la GRC pour l'exercice 2004-2005• Vérification des données du SIGRH sur la sécurité du personnel*• Vérification sur l'apprentissage et le perfectionnement*• Vérification financière du projet PRIME BC*• Vérification visant le fichier PIAF (Personnes d'intérêt – armes à feu)*• Vérification du Système intégré de récupération de renseignements judiciaires (SIRRJ)*• Vérification de l'administration du régime de retraite*• Vérification visant l'assurance-vie et l'assurance invalidité des membres de la GRC*• Évaluation de l'initiative d'accord bilatéral en matière d'arraisonnement des navires• Évaluation de l'Initiative sur le crime organisé autochtone• Évaluation de l'initiative des EIPMF (équipes intégrées – police des marchés financiers) <p>*Nota : Rapport publié sur le site de la GRC, à l'adresse suivante : www.rcmp-grc.gc.ca</p>

Tableau 17 : Stratégie de développement durable (SDD)

Ministère/organisme	Gendarmerie royale du Canada
Éléments à traiter	Commentaires du ministère/de l'organisme
<p>1. Quels sont les principaux buts, objectifs ou cibles à long terme de votre SDD?</p>	<p>Élaborée initialement en 2003, la SDD de la GRC s'articule autour des trois priorités stratégiques suivantes :</p> <p>Collectivités durables : Soucieuse de favoriser l'émergence de collectivités durables, la GRC s'efforce de faire preuve de leadership à cet égard dans le cadre de son mandat en misant sur les effets favorables de ses activités de maintien de la paix sur la santé et la durabilité à long terme des collectivités qu'elle sert.</p> <p>Intendance des ressources : Consciente de la nécessité d'assurer la protection et le renouvellement des ressources naturelles et des écosystèmes, la GRC s'emploie à donner l'exemple pour ce qui est de satisfaire aux exigences établies par la loi sur le plan environnemental ou de les dépasser, et à instaurer une prestation de services respectueuse de l'environnement.</p> <p>Responsabilité organisationnelle : Reconnaissant que les organisations doivent assumer la responsabilité de leur actions et de leur choix, la GRC se centre sur la responsabilisation et la reddition de compte en matière de rendement et accroît les exigences à cet égard dans le cadre du programme de développement durable afin d'œuvrer à l'établissement de pratiques opérationnelles améliorées, plus intégrées et plus favorables au développement durable.</p>
<p>2. Comment ces buts, objectifs et cibles aident-ils à atteindre les résultats stratégiques du ministère/de l'organisme?</p>	<p>Tout en assurant la sécurité des collectivités qu'elle sert, tâche qui fait partie de son mandat, la GRC remplit une fonction essentielle qu'aucune autre organisation n'assume. Le programme de développement durable l'amène à établir, dans le cadre de son rôle qui consiste à assurer la sécurité des foyers et des collectivités, une prestation de services qui tient compte de la nécessité de respecter l'environnement, les populations et leur culture ainsi que des engagements de l'organisation à l'égard d'une prise de décisions responsable.</p>
<p>3. Quelles sont les cibles établies pour la période visée?</p>	<p>Voir le tableau ci-dessous (Collectivités+ 2003)</p>
<p>4. Quels progrès ont été réalisés à ce jour (y compris les résultats obtenus en fonction des objectifs et les progrès accomplis par rapport aux cibles)?</p>	<p>Voir le tableau ci-dessous (Collectivités+ 2003)</p>
<p>5. Quels ajustements ont été faits, le cas échéant? (Pour mieux situer cette information dans son contexte, indiquez comment les leçons tirées de vos efforts ont influé sur vos ajustements.)</p>	<p>La quatrième version de la SDD de la GRC (2006-2009) met davantage l'accent sur une présentation cohérente de l'information sur le rendement et sur la responsabilisation en vertu du programme. Grâce au nouveau cadre établi pour ses objectifs de rendement et pour la mesure des résultats à ce chapitre, l'organisme pourra mieux rendre compte des progrès qu'elle accomplit eu égard à sa stratégie et mieux se conformer aux normes régissant les rapports de rendement ministériels.</p>

Renseignement supplémentaire

Collectivités+ 2003	Période visée 2005-2006
But et thème : Collectivités durables (Amélioration de la santé et de la sécurité dans les collectivités)	
Résultats escomptés	Résultats atteints
a) Étudier les liens, les rôles et les partenariats de la GRC en ce qui concerne la durabilité des collectivités (2006-2007).	Le bureau responsable du développement durable à la GRC s'efforce de mieux comprendre le rôle que joue l'organisation dans la création de collectivités durables. Participation à un projet visant l'élaboration d'indicateurs communautaires pour les collectivités canadiennes et axé sur des stratégies relatives aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux.
b) Établissement de partenariats efficaces pour favoriser la durabilité des collectivités (2007)	Établissement de partenariats efficaces en appui au développement durable grâce aux efforts de prévention de la criminalité déployés par la GRC dans le cadre d'initiatives de développement social. Mise en œuvre du programme d'alphabétisation « Adoptez une bibliothèque », qui a été créé par un agent de la GRC affecté à un détachement en milieu rural et qui reconnaît le lien entre l'analphabétisme et la criminalité. La division A a recueilli plus de 96 000 \$, somme suffisante pour la construction de deux maisons dans le cadre du programme de l'organisme Habitat pour l'humanité.
c) Améliorations des relations avec les collectivités autochtones (2010)	Amélioration des relations avec les collectivités autochtones grâce aux programmes de services de police autochtones et à une initiative stratégique coordonnée à l'échelle nationale. Création à Cornwall, en Ontario, d'une unité mixte d'enquête sur le crime organisé autochtone chargée de lutter contre les organisations criminelles sur les territoires des Premières Nations et de collaborer avec les collectivités autochtones afin de les aider à résoudre ce problème en faisant appel aux méthodes de la justice traditionnelle autochtone.
d) Connaissance accrue des peuples et des collectivités autochtones (perceptions, défis, culture) (2007).	Formation donnée à des groupes de gestionnaires choisis au sein de la GRC dans le cadre d'un programme de sensibilisation à la culture autochtone (phase 1).
e) Participation active à la lutte contre les causes profondes de la criminalité chez les jeunes (2005)	La GRC collabore avec ses partenaires afin de s'attaquer aux causes profondes de la criminalité chez les jeunes en travaillant avec eux dès leur jeune âge et en leur faisant vivre des expériences d'apprentissage positives auprès d'agents de police. Le programme choix.org aide les jeunes de toutes les régions du Canada à faire des choix sains et éclairés, et à avoir une participation au sein de leur collectivité.
f) Communication aux employés et aux collectivités des avantages présentés par la lutte intégrée contre les parasites (2007)	Publication de nouvelles sur Internet et de brochures dans la région de la capitale nationale afin d'encourager l'application de la stratégie de lutte intégrée contre les parasites.

Renseignement supplémentaires

Collectivités+ 2003	Période visée 2005-2006
But et thème :	Intendance des ressources (capacité accrue de préserver les ressources naturelles au Canada et à l'échelle mondiale)
Résultats escomptés	Résultats atteints
a) Création de possibilités de réduction et de gestion des déchets (2005)	<p>Collaboration avec TPSGC afin de favoriser la réduction des déchets et la gestion axée sur les trois R dans toutes les installations du quartier général de la région du Nord-Ouest et de la région de la capitale nationale.</p> <p>Mise en oeuvre d'un programme de recyclage des piles et mise en place de points de collecte dans quatre des principaux immeubles; plusieurs kilos de piles sont ramassés annuellement.</p>
b) Intégration des principes de développement durable à la gestion et à la conception des installations (2008)	<p>Intégration des principes de développement durable à la construction de diverses nouvelles installations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le détachement de Cumberland s'est doté d'un système d'alimentation électrique basé sur l'énergie éolienne • Le quartier général d'Iqaluit est bâti selon la norme Or du programme LEED; ce sera le premier bâtiment conforme à cette norme construit au nord du 60^e parallèle • On a installé un système d'alimentation électrique d'appoint fonctionnant à l'énergie solaire dans quatre bureaux du Nunavut • Tous les nouveaux logements de la région du Nord-Ouest sont construits selon la norme R2000 • La division E a lancé un projet en intégrant les principes des immeubles écologiques et du programme LEED aux spécifications techniques • La division C a construit le détachement de Rimouski conformément à la norme Argent du programme LEED • La GRC a terminé l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre pour 2004-2005 • On a adopté une politique favorisant les bâtiments écologiques • Une politique d'économie d'énergie et de conservation de l'eau a été mise en place
c) Intégration des principes de développement durable à la gestion du transport (2007)	<p>Lancement d'une campagne nationale pour combattre l'habitude de laisser tourner le moteur au ralenti à la suite d'une étude pilote sur les émissions qu'un moteur au régime ralenti émet.</p> <p>Au total, 18 voitures hybrides et 104 véhicules à polycarburants (éthanol) ont été achetés en 2005-2006.</p> <p>La division O a changé la pompe à essence du détachement de Newmarket pour une pompe à carburant mixte éthanol 10 (E-10).</p>
d) Compréhension du lien entre les activités criminelles et la dégradation de l'environnement (2006).	<p>Progrès réalisés au chapitre de la compréhension du lien entre les activités des criminels organisés et la dégradation de l'environnement.</p> <p>Compréhension des effets défavorables des activités liées au trafic de drogues illégales (laboratoires clandestins) en vue de soutenir des stratégies permanentes pour la gestion de ce problème.</p> <p>Établissement de partenariats visant à favoriser la compréhension du concept de crime environnemental.</p>

Renseignement supplémentaire

Collectivités+ 2003	Période visée 2005-2006
<p>But et thème : Responsabilité organisationnelle (Pour une organisation visant l'excellence, le développement durable est une façon de faire)</p>	
Résultats escomptés	Résultats atteints
<p>a) Processus et méthodes de travail intégrant les principes de développement durable et favorisant la responsabilisation (2011)</p>	<p>Progrès réalisés sur le plan de l'intégration des principes de développement durable aux processus et méthodes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un ensemble de politiques sur l'environnement et incorporation de ces dernières aux manuels relatifs à la gestion des biens et de l'actif • Évaluation environnementale stratégique intégrée au système de réalisation des projets de la GRC
<p>b) Compréhension du rôle de la GRC dans la création de collectivités durables grâce à des programmes de sensibilisation (2009)</p>	<p>Progrès réalisés en ce qui a trait à la communication de l'information pertinente et aux programmes de sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rôle et l'importance du programme de développement durable ont été expliqués grâce à des séances de formation tenues à divers échelons et pour différentes fonctions au sein de toute l'organisation • Diverses publications mettant l'accent sur les collectivités durables et le rôle de la GRC à cet égard ont été produites et distribuées à l'échelle nationale à l'occasion de la Semaine de l'environnement
<p>c) Compréhension de l'importance des principes de développement durable dans le recrutement, la formation, le perfectionnement et le soutien des membres autochtones et non autochtones pour ce qui est de tous les grades (2005)</p>	<p>Progrès réalisés au chapitre de la formation et du soutien des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un programme de formation pratique en ligne est offert aux membres. Il vise à accroître la compréhension de l'importance des principes de développement durable et la sensibilisation à cet égard, notamment en ce qui concerne les questions liées à la criminalité, à la réglementation et à l'application des lois sur l'environnement
<p>d) Établir des partenariats efficaces pour la mise en place d'un effectif viable (2007)</p>	<p>Formation et perfectionnement professionnels continus pour l'équipe responsable du développement durable au sein de la GRC.</p>

Tableau 18 : Approvisionnement et marchés

Ministère / organisme	Gendarmerie royale du Canada
Éléments à traiter	Commentaires du ministère / organisme
<p>1. Rôle joué par l'approvisionnement et les marchés dans l'exécution des programmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une démarche stratégique en matière d'approvisionnement lors de la planification préliminaire des projets • Planification des activités d'achat et établissement de jalons de haut niveau pour le processus d'approvisionnement • Évaluation, repérage et atténuation des risques aux chapitres de l'approvisionnement, des tendances de l'industrie, etc., et prestation de conseils à la haute direction • Assistance aux clients dans l'officialisation des documents d'approvisionnement • Vérification de la remise des documents justificatifs, de l'obtention des approbations nécessaires et de la disponibilité des fonds requis • Sélection et utilisation de la méthode d'approvisionnement la plus efficace afin de répondre aux besoins opérationnels tout en respectant les politiques du gouvernement • Exécution ou supervision des activités relatives à tous les processus d'approvisionnement jusqu'à leur conclusion, vérification de l'intégrité du processus, négociation et octroi de contrats, gestion de risques connexes • Établissement et coordination des jalons et des échéances du processus d'approvisionnement • Gestion des dossiers d'approvisionnement et des contrats et résolution de problèmes • Analyse des besoins et prise de mesures d'approvisionnement proactives pour y répondre • Adoption d'une démarche en matière d'approvisionnement et de passation de marchés qui permet au ministère de bénéficier du meilleur rapport qualité-prix • Inclusion du contrôle de la qualité dans le processus d'approvisionnement • Prise de mesures correctrices en cas de non-conformité aux politiques, etc
<p>2. Survol de la façon dont le ministère administre sa fonction d'approvisionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement et gestion d'un registre des activités pour le suivi des nouveaux besoins – système TEAM • Élaboration et application de normes et d'objectifs d'approvisionnement • Définition claire des rôles et des responsabilités s'inscrivant dans le processus, en fonction des objectifs établis • Planification des activités d'achat avec les clients • Désignation d'un agent d'approvisionnement expert pour cerner les besoins • Vérification par les agents d'approvisionnement afin que les processus d'acquisition respectent les politiques et les lignes directrices du Conseil du Trésor • Vérification du respect des autorisations budgétaires et de la disponibilité des fonds • Établissement d'un calendrier des jalons du processus d'approvisionnement • Prestation de conseils et de mises à jour aux clients sur le processus d'approvisionnement • Gestion des rapports d'activité et de mise à jour sur l'avancement du processus d'approvisionnement • Vérification de la documentation correcte des mesures prises • Élaboration et mise à jour de modèles et de diagrammes de processus • Repérage et utilisation d'outils d'approvisionnement offerts par TPSGC et la GRC • Examen de contrôle de la qualité et vérification postérieure des documents et processus d'approvisionnement pour garantir la conformité aux politiques du gouvernement ainsi qu'aux normes et aux objectifs établis de la GRC • Application des mesures correctrices en place pour corriger les faiblesses et garantir la conformité • Gestion des contrats et des dossiers au moyen des rapports du système TEAM • Analyse des tendances en matière d'approvisionnement et conception d'outils efficaces • Élaboration d'un plan de formation pour les agents d'approvisionnement et encadrement continu pour approfondir leurs compétences • Mise en commun des leçons apprises

Renseignement supplémentaire

Ministère / organisme	Gendarmerie royale du Canada
Éléments à traiter	Commentaires du ministère / organisme
<p>3. Progrès et nouvelles initiatives permettant des pratiques efficaces et efficaces en matière d'approvisionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des besoins régionaux et nationaux pour déterminer les exigences futures et mettre en place des offres permanentes, des contrats et des outils efficaces. Initiatives lancées dans cette optique : <ul style="list-style-type: none"> ▶ initiatives d'approvisionnement de 20 M\$ dans le domaine de la GI/TI qui consistent à élaborer et à mettre en place des contrats selon les besoins pour le recours à des experts-conseils en services techniques ou professionnels ▶ initiatives d'approvisionnement de 20 M\$ qui consistent à élaborer des documents et à établir une offre permanente relativement aux services de gardiens et de surveillants ▶ élaboration, avec les régions, d'un énoncé des besoins en vue de l'établissement d'une offre permanente nationale pour le matériel de reproduction propre à la GRC ▶ examen des activités et des processus régionaux d'approvisionnement en matière de services de construction et de biens immobiliers en vue de garantir la qualité optimale de ces processus ▶ élaboration d'un modèle générique standard pour les documents d'approvisionnement ▶ suivi des mises à jour des politiques gouvernementales en matière d'approvisionnement ▶ supervision des activités d'achat dans les régions avec mise en commun des connaissances et des outils

Tableau 19 : Diversification des modes de prestation des services

Au cours des trois prochaines années, la Gendarmerie royale du Canada mettra de l'avant plusieurs nouvelles initiatives de diversification des modes de prestation des services ou renouvellera les initiatives déjà en place pour les programmes et services suivants :

1. le service de cafétéria; et
2. l'administration des pensions de retraite.

Pour de plus amples renseignements sur les initiatives de DMPS, visitez :

www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Nom de l'initiative de DMPS	État	Date de mise en œuvre	Personne-ressource
Service de cafétéria	En cours	Février 2004	Normande Morin 613-991-4928
Administration des pensions de retraite	En cours	Avril 2003	Paul Lowry 613-993-3356

Tableau 20 : Amélioration des services

La GRC relève le défi de satisfaire les attentes les plus élevées du public en matière de service, d'ouverture et de responsabilisation compte tenu des ressources accordées, en faisant meilleur usage des nouvelles technologies d'information et de communication afin d'améliorer la prise de décisions, de donner suite au changement et de se concentrer sur la prestation de services axés sur le citoyen.

Nous continuons de préconiser l'amélioration continue et la prestation de services centrés sur le citoyen. L'Initiative d'amélioration des services (IAS) a été intégrée au régime de gestion du rendement (qui se fonde sur le tableau de bord prospectif) qui a été adopté à l'appui du cadre stratégique de la GRC. À cet égard, nous avons :

- Adopté une approche globale en matière de planification, de mise en œuvre et de surveillance de l'amélioration continue des services et de la satisfaction de la clientèle dans le contexte de notre régime de planification et de gestion du rendement
- Établi des mesures de base documentées qui transcendent la simple satisfaction de la clientèle et qui reposent sur l'Outil de mesures communes
- Incorporé à nos processus intégrés de planification des activités les moyens d'établir et de mettre en œuvre des cibles et des plans annuels en matière d'amélioration des services, en se fondant sur les résultats des sondages documentés

Le programme de sondage de la GRC a été mis en place en 2003, en consultation avec les Services axés sur les citoyens, en vue d'assurer le respect de l'Initiative d'amélioration des services.

La GRC mesure le niveau de satisfaction de ses clients, partenaires, intervenants et employés. Un programme de sondage a été mis en œuvre afin de recueillir des données de base en vue de la planification des programmes et de la gestion du rendement dans l'ensemble de l'organisme.

Des bases de référence ont été établies afin d'évaluer la satisfaction des groupes suivants : les citoyens; les clients avec lesquels nous avons signé un contrat sur les services de police (provinces, territoires, municipalités et Premières nations); les autres organismes policiers (tant au pays qu'à l'étranger); les autres partenaires et intervenants fédéraux; ainsi que les employés.

Les sondages ont été élaborés avec l'aide de l'Institut des services axés sur les citoyens et d'autres organismes afin d'assurer leur conformité aux principes de l'IAS et aux lois et politiques fédérales. L'Outil de mesures communes a servi de fondement aux sondages.

Collectivement, le sondage révèle les impressions au sujet de la GRC – comme la sensibilité aux besoins des clients, l'efficacité, la rentabilité, la sensibilisation aux réalités culturelles et la coordination avec les partenaires – et de ses services. On évalue maintenant annuellement la satisfaction des citoyens, des clients des contrats de police, des partenaires policiers et des autres partenaires. Les résultats du sondage sont accessibles au public sur le site Web de la GRC.

En 2004-2005, nous avons effectué une deuxième série de sondages. Nous en avons comparé les résultats à ceux des sondages de base de 2003-2004 afin de déterminer où il y a eu des améliorations et où des initiatives s'imposent pour améliorer les services que la GRC fournit aux Canadiens et à ses partenaires dans le domaine de l'application de la loi.

En vertu de la Constitution, l'administration de la justice est une responsabilité provinciale et les provinces ont en général adopté des lois sur les services policiers qui établissent et régissent les fonctions et normes de la police. La GRC offre des services professionnels qui respectent ou dépassent les normes de service établies dans les juridictions où nous offrons des services de police provinciaux, territoriaux et municipaux et aux Premières nations.

La GRC remplit également ses obligations en vertu des lois fédérales et est régie par la *Loi sur la GRC* et son règlement connexe en ce qui concerne le respect de rigoureuses normes en matière de prestation de services.

Programmes, projets et initiatives d'intérêt spécial

Échange d'information et de renseignements –

En sa qualité d'organisme axé sur les renseignements, la GRC doit être en mesure d'échanger des renseignements pertinents et d'actualité avec ses partenaires au pays et à l'étranger, notamment : les services de police canadiens, les organismes d'application de la loi et de sécurité, les organismes internationaux, la communauté de la justice canadienne et le secteur public.

Renseignement supplémentaire

Pratiques exemplaires – Les systèmes et applications d'envergure de la GRC, comme SIRP, IQT et LEIP, adoptent les pratiques exemplaires de CIPC-R et sont maintenant conçus et offerts en consultation avec les partenaires afin de tirer parti de la planification et des investissements communs en matière de GI/TI.

Programme d'amélioration continue du service (PACS) – Un programme d'amélioration continue du service est mis en place afin de veiller au soutien efficace et de qualité supérieure de l'infrastructure informatique de l'organisme en vue d'atteindre les objectifs visés. Cette initiative englobe l'amélioration de la gouvernance des TI et de la gestion des services de TI.

L'orientation stratégique nécessaire pour mettre en œuvre les pratiques exemplaires de l'industrie est conforme à des initiatives similaires entreprises par plusieurs ministères fédéraux, dont Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). L'adoption de pratiques, de termes et de processus communs au sein de l'administration fédérale augmentera la capacité de partager des activités visant l'amélioration des services.

Nous continuerons de faire meilleur usage des nouvelles technologies d'information et de communication afin d'améliorer la prise de décisions, de donner suite au changement et de se concentrer sur la prestation de services axés sur les citoyens.

Tableau 21 : Initiatives horizontales

La GRC en tant qu'agence principale ou partenaire, participe à une panoplie d'initiatives latérales multijuridirectionnelles et inter agences qui ont un effet de levier au niveau des partenariats de la GRC, des objectifs partagés et pour optimiser les retombées pour les Canadiens.

- Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) (à titre de ministère responsable)
- Équipes intégrées de la police des marchés (EIPM) (à titre de ministère responsable)
- Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) (à titre de ministère responsable)

Nota : Conformément aux exigences du SCT, le programme des EISN ne correspond pas à la définition d'une initiative horizontale mais la GRC croit que ce programme constitue une priorité élevée dont l'inclusion est justifiée dans le présent rapport.

Des renseignements supplémentaires sur ces initiatives horizontales se trouvent à :

www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/06-07/index_f.asp

Tableau 22 : Politiques sur les voyages

Comparaison avec les Autorisations spéciales de voyager du SCT

La Gendarmerie royale du Canada respecte les Autorisations spéciales de voyager du SCT.

Fondement : S.O.

Portée : S.O.

Principales différences visant les dispositions de la politique : S.O.

Principales répercussions financières des différences : S.O.

Comparaison avec la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités du SCT

La Gendarmerie royale du Canada respecte la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités du SCT.

Fondement : S.O.

Portée : S.O.

Principales différences visant les dispositions de la politique : S.O.

Principales répercussions financières des différences : S.O.

Tableau 23 : Réservoirs de stockage de carburant

État des réservoirs de stockage de carburant sur les terres occupées par la Gendarmerie royale du Canada

Rapport annuel du 30 avril 2005

Conformément aux exigences de la partie IV de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et du *Règlement fédéral sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domaniale et sur les terres autochtones*, ce rapport fournit les renseignements prévus à l'annexe II du règlement susmentionné, en date du 31 décembre 2005.

Nombre de réservoirs de stockage hors sol :

enregistrés auprès de la GRC : 29

respectant les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* : 10

Nombre de réservoirs de stockage souterrains :

enregistrés auprès de la GRC : 22

respectant les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains* : 2

Les indicateurs de conformité sur lesquels s'appuie le rapport de cette année se fondent sur les critères appliqués dans le passé. Dans le cas des réservoirs hors sol, ces critères sont l'utilisation d'une enceinte de confinement secondaire et la présence de dispositifs de protection contre les débordements. Pour ce qui est des réservoirs souterrains, les indicateurs de conformité utilisés dans le tableau ci-dessus sont la présence de dispositifs de protection contre les débordements ainsi que l'application de mesures de détection des fuites et de protection contre la corrosion (pour les réservoirs en acier).

Il convient cependant de noter que ces indicateurs de conformité ne tiennent pas compte de toutes les exigences établies par le *Code de recommandations techniques pour la protection de l'environnement applicable aux systèmes de stockage hors sol et souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés* du CCME; le *Code national de prévention des incendies*; la norme CSA B139-05, *Code d'installation des appareils de combustion au mazout*; et d'autres règlements locaux. Ces indicateurs font partie du projet de règlement fédéral sur les réservoirs de stockage qui paraîtra vraisemblablement dans la Gazette du Canada, Partie I, cet automne.

Il convient également de noter que trois réservoirs souterrains additionnels contenant des produits autres que pétroliers (acide sulfurique, produits chimiques dangereux et spiritueux saisis) n'ont pas été pris en compte dans le tableau ci-dessus, car ils ne sont pas visés par les exigences des codes et des normes.



SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Projets de grande envergure

Renouvellement du Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

Soutenue par des fonds s'élevant à 115 M\$ (budget 2001), l'initiative de Renouvellement du CIPC vise à assurer la viabilité à long terme du système du CIPC, un système informatique intégré qui fournit des renseignements tactiques sur les crimes et leurs auteurs. Le travail consistait à stabiliser et à sécuriser l'infrastructure technologique du système et à élaborer une nouvelle fonctionnalité de communications, y compris des services de messagerie et de répertoire améliorés.

Le 1^{er} avril 2005, les responsables des activités de transition ont confié le reste du travail associé au projet de Renouvellement du CIPC au Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI) de même qu'au CIPC.

Progrès réalisés en 2005-2006

La mise en fonction de l'application Web 3.0 (phase III) du CIPC est prévue pour le 25 novembre 2006. Ainsi, le CIPC pourra mettre de nouvelles fonctionnalités à la disposition des organismes d'application de la loi, en plus de leur offrir, à l'avenir, des mises à niveau plus polyvalentes. Un nouveau processus de gestion du changement servira à orienter la mise à jour continue du CIPC.

Système d'incidents et de rapports de police (SIRP)

Le Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) remplacera le système vieillissant qui sert actuellement à la gestion des dossiers de la GRC sur les incidents. Guichet unique pour la saisie, le stockage et la consultation de données complètes sur les incidents, le SIRP facilitera la documentation, la gestion, la consultation et l'échange des renseignements contenus dans les dossiers de police. Grâce à sa capacité d'adaptation aux nouvelles technologies, il permettra également de suivre l'évolution des besoins des services de police.

Le SIRP (version 1.0) a été installé dans plusieurs de nos divisions en 2004, et sa mise en œuvre se poursuit avec succès. Toutes les divisions en ont fait une priorité et ont fourni du soutien aux nouveaux utilisateurs afin que le tout se fasse le plus efficacement et le plus facilement possible. Le projet s'est conclu le 31 mars 2006, conformément à l'échéancier prévu.

Le SIRP est un élément clé de l'Initiative d'intégration de l'information de la justice (IIIJ), qui vise à améliorer l'échange de renseignements et l'intégration des systèmes entre les partenaires de la justice pénale. Étant un système d'intégration clé, il constitue également une composante cruciale du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP), un réseau national de partenaires ayant pour mandat d'améliorer l'information électronique dans les collectivités de la justice pénale et de l'application de la loi.

Un budget de 68 M\$ a été approuvé pour le projet du SIRP, dont une partie provenait du financement accordé à Sécurité publique et antiterrorisme (SPAT) relativement à la gestion des dossiers sur les incidents.

Progrès réalisés en 2005-2006

Le SIRP est désormais en fonction dans toutes les divisions de la GRC, à l'exception de la division E (Colombie-Britannique), qui utilise le système Prime BC (environnement de gestion des dossiers de police de la Colombie-Britannique). Étant donné que tous les corps de police municipaux en Colombie-Britannique utilisent PRIME comme leur système de base (SGDI), les opérations de la GRC en C.-B. seront mieux nanties par la mise en œuvre de BC PRIME car ceci leur permettra de partager des bases de données avec ses partenaires en C.-B. Ceci permettra une amélioration importante de l'efficacité en réduisant le dédoublement des données captées, une amélioration de la qualité des données et un meilleur partage de renseignements. Ces avantages ont été corroborés lors du projet pilote de la GRC à Richmond amorcé en 2001.

Le SIRP dessert également vingt et un partenaires de l'extérieur. Environ 40% de tous les agents de police canadiens utilisent maintenant le système Niche (le SIRP est piloté par le logiciel commercial de gestion des dossiers Niche).

Autres sujets d'intérêt

Le poste de travail mobile du SIRP a été mis en place au sein du détachement Kodiak de la division J (Nouveau-Brunswick). À l'heure actuelle, ce système est mis en fonction dans les divisions K (Alberta) et L (Île du Prince-Édouard), et sera bientôt mis en œuvre dans la division F (Saskatchewan).

Toutes les divisions et tous les partenaires de l'extérieur apportent un excellent soutien à la GRC à mesure que celle-ci continue de perfectionner le SIRP en collaboration avec le Centre de services des systèmes de la Police opérationnelle (CSSPO), l'équipe de transition du SIRP et le Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI) de la GRC.

La plupart des problèmes qui se sont manifestés dès l'entrée en fonction du SIRP, la vitesse du système notamment, ont été résolus, mais d'autres mesures seront mises en œuvre pour améliorer la performance et la fonctionnalité du système.

Système national intégré d'information et de communication interorganismes (N-III) (anciennement connu sous le nom d'Index national de justice pénale, INJP)

Le Système national intégré d'information et de communication interorganismes (N-III), la solution technique remplaçant l'ancien Index national de justice pénale (INJP), favorisera l'atteinte des objectifs d'interopérabilité du gouvernement du Canada en permettant d'élargir la portée des échanges d'information et de mieux intégrer les enquêtes auxquelles participent les intervenants des milieux de l'application de la loi et de l'administration de la justice au Canada. Le système N-III permettra d'accéder à des outils capables de produire des résultats consolidés à partir d'une seule requête homogène, en plus d'optimiser la communication bidirectionnelle de ses deux principaux composants, soit l'Outil de recherche intégré (ORI) – l'outil d'échange d'information des agences de sécurité publique – et le Portail d'informations policières (PIP) – l'outil d'échange d'information des services de police canadiens. Un protocole de communications normalisées sera également mis en place afin d'aider les organismes à échanger des renseignements en temps réel.

Progrès réalisés en 2005-2006

On a complété la première composante, l'ORI, qui est actuellement mis en place auprès d'un petit groupe d'utilisateurs. L'ORI offre des fonctions de recherche et d'accès visant les données du Système de récupération

de renseignements judiciaires (SRRJ), du Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) et du Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

La deuxième composante, le PIP, a fait l'objet d'une démonstration présentée aux fins de commentaires à l'occasion de la conférence de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), qui s'est tenue en août 2005. Cette démonstration a mis en lumière la capacité du PIP à optimiser les échanges d'information entre les services de police qui utilisent différents systèmes de gestion des dossiers (SGD). En novembre 2005, une approbation préliminaire de projet (APP) a été accordée relativement au projet du N-III, et vingt-cinq services policiers d'un bout à l'autre du Canada ont signé le protocole national du PIP. Un mois plus tard, le Centre des armes à feu Canada fut le premier partenaire fédéral de la GRC dans le domaine de la sécurité publique à se brancher au N-III par le truchement de l'ORI.

En janvier 2006, le Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée a approuvé la stratégie d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée visant le N-III. Au même moment, une demande de propositions était présentée relativement à la mise en œuvre d'une solution nationale pour le PIP, et les soumissions ont été acceptées jusqu'en mars 2006. L'attribution du marché et la mise en fonction de cette solution nationale pour le PIP sont prévues au cours de l'exercice 2006-2007.

La participation des dix partenaires fédéraux de la GRC dans le domaine de la sécurité publique va bon train. On prévoit d'ailleurs relier cinq de ces dix partenaires à l'ORI au cours de l'exercice 2006-2007.

Identification en temps réel (ITR)

L'identification en temps réel a été cernée par la GRC comme étant la solution nécessaire pour moderniser son système de données sur les empreintes digitales et les casiers judiciaires. Le financement requis étant désormais assuré, le projet d'ITR se déroule comme prévu.

Des améliorations seront apportées aux services actuels par le truchement de technologies modernes fondées sur des normes, ce qui réduira les délais de traitement associés aux demandes d'identification et aux mises à jour de casiers judiciaires. Ces améliorations seront soutenues par la possibilité de soumettre au système, électroniquement et en continu, des données sur les empreintes digitales et

les casiers judiciaires. La solution d'ITR sera également reliée à d'autres systèmes tels que l'Integrated Automated Fingerprint Identification System (IAFIS) du FBI et les systèmes d'Interpol, de manière à garantir l'échange intégré et continu de renseignements avec nos partenaires internationaux.

Progrès réalisés en 2005-2006

La phase 1 du projet, c'est-à-dire le remplacement du désuet Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) et la mise à jour des processus d'habilitation sécuritaire civile, a débuté en octobre 2005, après que l'approbation préliminaire du projet a été accordée et que le marché relatif au nouveau SAID a été attribué à Cogent Systems. La phase 1 se déroulant sans anicroche, la première mise en œuvre pilote est prévue pour la fin de septembre 2006. C'est à ce moment que deux entreprises privées d'identification des empreintes digitales commenceront à soumettre au système des demandes électroniques d'habilitation sécuritaire civile.

Les travaux se déroulant dans les délais et les budgets impartis, la mise en œuvre complète de la phase 1 devrait avoir lieu en janvier 2007. À ce moment, tous les processus associés aux habilitations sécuritaires civiles auront été optimisés. Qui plus est, l'optimisation de la plupart des processus associés à l'identification des empreintes digitales latentes (empreintes indiciales retrouvées sur les lieux d'un crime) sera l'un des avantages accessoires que la GRC tirera de ce projet.

La phase 2, c'est-à-dire l'optimisation de tous les processus de gestion des casiers judiciaires ainsi que le remplacement des systèmes connexes, est en cours. Étant la première étape critique de cette phase, la refonte du système sera vraisemblablement terminée en octobre 2006.

L'approbation préliminaire du projet et l'attribution du marché constitueront les principales activités de la phase 2 jusqu'en mai 2007. La mise en œuvre de la phase 2 est prévue pour la fin de l'année 2008.

Secteurs organisationnels

Gestion générale et Contrôle

La gérance des ressources financières et non financières doit être effectuée avec rigueur, éthique et transparence, conformément aux valeurs de la fonction publique et de la GRC de même qu'aux attentes du Parlement et de la population canadienne en matière de probité et de prudence. En bout de ligne, GG&C est chargée de veiller à ce que la saine

gérance demeure l'un des éléments constitutifs de la culture de la GRC en tant que chef de file des pratiques d'excellence dans les domaines des services policiers et de la gestion.

Au début de l'exercice 2005-2006, notre environnement opérationnel se caractérisait par les conditions suivantes :

- La population entretenait des exigences et des attentes sans précédent en matière de transparence, d'ouverture et de responsabilisation
- Le gouvernement avait la possibilité d'imposer des contrôles financiers encore plus rigoureux
- Les examens des dépenses et les réaffectations de ressources auraient pu être effectués de façon beaucoup plus rigoureuse
- Les projets majeurs à risque élevé, de prestige et de grande valeur risquaient de ne pas se concrétiser ou d'être retardés par les organismes centraux
- Des priorités imprévues auraient pu s'imposer en ce qui a trait aux fonctions opérationnelles des services policiers
- Les parlementaires et les organismes centraux réclamaient une amélioration des rapports

L'entrée en fonction du nouveau gouvernement, l'année dernière, a entraîné de profonds changements dans notre environnement opérationnel.

L'exercice 2005-2006 fut en effet unique, en ce sens que nous devions, phénomène inusité, mener nos activités à même les fonds alloués par des mandats de la gouverneure générale plutôt que par nos processus habituels de financement.

Du point de vue financier, cette situation a occasionné de nombreuses difficultés :

- Le gouvernement a été renversé une semaine avant l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses
- Les mandats de la gouverneure générale constituent un processus avec lequel les organismes centraux et les ministères sont peu familiarisés
- La situation financière préoccupante de la Force, en vertu de laquelle nous avons obtenu des mandats à peu près équivalents aux autorisations qui auraient été accordées par le Budget supplémentaire des dépenses, mais qui nous a forcés à procéder à des exercices de gestion de

Autres sujets d'intérêt

trésorerie relativement à des postes de dépenses extraordinaires d'une valeur de 90 M\$

- L'Équipe de gestion supérieure a été mise à contribution en vue d'assurer l'intégrité financière de la GRC
- À la fin de l'année, nos dépenses étaient bien en deçà des autorisations accordées par le truchement des mandats

Progrès réalisés en 2005-2006

En dépit des difficultés, l'exercice 2005-2006 a lui aussi été globalement positif pour GG&C. Tout au long de l'année, GG&C a en effet contribué à d'importantes réalisations en matière d'administration générale, notamment :

- La hausse significative des autorisations de dépenser de la GRC au cours de la période visée par le présent rapport, lesquelles autorisations ont presque doublé au cours des huit dernières années (passant de 1,8 milliard \$ à 3,3 milliards \$)
- L'augmentation des fonds alloués aux services de police contractuels (quote-part fédérale), qui s'est traduite par une hausse de 100 M\$ l'an dernier et de 75 M\$ cette année
- Des démarches importantes ont été réalisées ayant pour effet d'augmenter du tiers, et de façon permanente, le budget fédéral alloué aux services policiers
- Les efforts soutenus à la division Dépôt, visant à moderniser l'ensemble de l'infrastructure se poursuivent et permettront d'alléger de façon significative la pression exercée sur le programme d'immobilisations de la GRC
- La mise en branle d'importants projets de la Couronne (Direction générale et quartiers généraux des divisions E et H)
- La mise en branle de projets de logement (Connaught, CCP, Innisfail, Pakenham)
- La construction du Centre du patrimoine de la GRC
- La mise à niveau 4.7 du système financier SAP
- L'établissement du cadre de responsabilisation de gestion (CRG), qui a été reconnu par le SCT

- Le perfectionnement professionnel des employés des Finances et de la Gestion des actifs et du matériel, qui a directement mené à une amélioration des exercices d'établissement de budgets, des acquisitions, de la gestion, de la perception de recettes, de l'assurance de la qualité ainsi que de la gestion des capitaux et du parc automobile

Perspectives pour 2006-2007

Les activités de GG&C s'articuleront autour de deux thèmes fondamentaux qui traduisent bien les exigences du gouvernement en ce qui a trait au respect le plus strict des règles et des attentes en matière de gestion et de contrôle financiers rigoureux :

Le respect des budgets alloués – c'est-à-dire l'utilisation responsable des ressources financières conformément aux niveaux budgétaires accordés et au cadre de travail établi par la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les politiques du gouvernement ainsi que les procédures et les politiques de la GRC et de GG&C en matière de finances

Le respect des règles établies – c'est-à-dire la gestion et le contrôle efficaces des ressources financières et non financières conformément au cadre de travail établi par les lois et les politiques gouvernementales pertinentes ainsi que par les politiques et les procédures de la GRC et de GG&C

En prévision de l'exercice 2006-2007, GG&C mettra l'accent sur les priorités suivantes :

- Veiller à fournir, au moment opportun et de façon pertinente, des orientations, des directives et des contrôles fonctionnels
- Établir des cadres de travail directifs et politiques intégrés et fournir des directives et des interprétations relatives aux politiques
- Veiller à ce que la GRC respecte ses obligations gouvernementales, juridiques et politiques
- Faire en sorte que GG&C contribue à la réalisation du mandat, de la mission et des priorités stratégiques de la GRC
- Veiller à ce que des milliers de transactions relatives à la comptabilité, aux contrats, aux approvisionnements et à d'autres éléments soient effectuées efficacement, au moment opportun et avec toute la diligence raisonnable requise

- Garantir le maintien de l'intégrité des mécanismes de la GRC en matière de responsabilisation et de présentation de rapports au Parlement et à l'organisme central
- Constituer un environnement de travail positif et productif
- Représenter au mieux les intérêts de la GRC en tout temps et veiller au maintien de relations de travail positives avec les organismes centraux
- Appuyer l'intégration du Centre des armes à feu Canada aux opérations de la GRC et participer à la réussite de cette intégration

Au cours des années à venir, nous continuerons de nous adapter à l'environnement de transparence, de responsabilisation et d'examen public. GG&C a confiance en sa capacité à exécuter son mandat et à faire preuve d'un esprit d'initiative exemplaire en matière de direction fonctionnelle. Surtout, GG&C réitère son engagement à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire de la GRC l'organisme le mieux géré du gouvernement aux chapitres de l'administration et des finances.

Planification et politiques stratégiques

De manière à répondre aux attentes et aux besoins de la société du XXI^e siècle en ce qui a trait au maintien de l'ordre, la GRC a adopté un nouveau modèle de services policiers. Cette nouvelle démarche tient compte du fait que les réussites que connaît l'environnement policier d'aujourd'hui sont de plus en plus étroitement liées à l'intégration des fonctions de maintien de l'ordre et d'application de la loi aux échelons local, régional, national et international. De manière que les services policiers intégrés connaissent du succès, tous les organismes doivent travailler dans une perspective horizontale et concentrer leurs énergies et leurs efforts collectifs sur l'élaboration de programmes d'établissement de politiques et la création de cadres de travail stratégiques communs. Une telle synergie permettra de réduire les redoublements d'effort et les interventions fragmentaires, d'optimiser l'efficacité des opérations et d'assurer un soutien optimal aux activités de prestation de services policiers fondés sur des renseignements et à l'avènement d'un organisme d'excellence mettant l'accent sur les stratégies.

La **Direction de la planification et des politiques stratégiques** (anciennement connue sous le nom de Sous-direction de la planification et des politiques stratégiques) a été mise sur pied en janvier 2000 dans

le but d'améliorer la capacité de planification et d'élaboration de politiques stratégiques de la GRC ainsi que pour consolider les communications internes et externes de même que les efforts d'établissement de liaisons et de partenariats. En janvier 2005, la DPPS a procédé à son propre réalignement, aux fins d'intégration aux opérations relevant du sous-commissaire à la Police opérationnelle et à l'Intégration.

Bien que la Direction n'exécute aucune des fonctions de base propres aux services policiers (ou imposées par la loi) qui sont associées aux cinq priorités stratégiques de la GRC, son travail est essentiel pour soutenir les opérations de la GRC par le truchement d'activités d'analyse des tendances, de gestion du rendement et de mise en valeur des « saines pratiques de gestion » telles qu'une rigoureuse planification.

Ce secteur est chargé de mener des recherches qui lui permettront d'offrir des conseils et du soutien à la haute direction dans le cadre de l'établissement de l'orientation stratégique de l'organisme. La DPPS est également chargée d'élaborer, d'adopter et de favoriser des stratégies de gestion qui feront en sorte que la GRC demeure un organisme d'excellence axé sur les stratégies. De plus, la Direction exécute des fonctions essentielles de sensibilisation et de prévision, ce qui sous-entend qu'elle doit consolider les partenariats, améliorer la réponse de la GRC aux demandes d'engagement et aux consultations intergouvernementales, établir des ponts avec les clients, les partenaires et les intervenants, veiller à ce que l'orientation globale de la GRC s'aligne sur les priorités générales du gouvernement et cerner les nouvelles tendances et politiques ainsi que les nouveaux éléments stratégiques qui pourraient se répercuter sur la GRC.

Gestion et technologie de l'information

Plusieurs facteurs importants continuent d'influer sur la collectivité de la gestion et de la technologie de l'information (GI/TI) :

- Le coût de la technologie – bon nombre de programmes de GI/TI sont intéressants, mais les fonds sont limités
- La mise à jour en continu – étant donné le coût de la technologie, il est essentiel de maintenir le bon fonctionnement des systèmes et du matériel aussi longtemps que possible

Autres sujets d'intérêt

- La recherche et le développement – l'évolution rapide de la technologie complique le travail des organismes d'application de la loi, qui doivent rester à jour
- La police internationale – il faut établir des partenariats et des relations, donc conjuguer la compatibilité et l'interopérabilité avec la protection des renseignements personnels

Pour progresser sur la voie de la répression criminelle intégrée et axée sur les renseignements, la GRC a besoin de systèmes et de technologies de l'information qui facilitent la cueillette et la gestion de l'information, la création de renseignements et les échanges coordonnés et coopératifs avec les partenaires. Membre influent de la collectivité judiciaire fédérale, la GRC joue un rôle de première importance en veillant à ce que les systèmes de GI/TI actuels et futurs soient uniformes et compatibles les uns avec les autres au sein du système global de soutien à l'appareil de justice pénale. Notre but est d'optimiser les investissements communs en GI/TI de manière que tous les partenaires qui y contribuent puissent profiter des avantages suivants :

- De l'information et des renseignements intégrés
- L'interopérabilité et la compatibilité avec les systèmes actuels et futurs ainsi que l'uniformité de la terminologie et de la présentation
- La gestion efficace et responsable des ressources
- Le soutien accru à l'appareil de justice pénale en vue d'une coordination soutenue des efforts en matière de sécurité publique

Progrès réalisés en 2005-2006

Les instruments opérationnels intégrés, tels que le SIRP et N-III, favorisent l'interopérabilité et l'échange d'information. En outre, le transfert prévu de la Banque nationale de données criminelles (BNDC) au Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC) entraînera la fusion de ces deux éléments en un seul système servant à la déclaration de tous les renseignements criminels, ce qui permettra à la GRC de partager les renseignements dont elle dispose avec le reste de la collectivité canadienne du renseignement criminel.

Par ailleurs, la GRC poursuit sa collaboration à l'initiative du Gouvernement en direct (GED). Elle participe activement au Portail de la sécurité publique du Canada et à la lutte internationale contre le

terrorisme en affichant clairement son numéro d'information sur la sécurité nationale et en fournissant des renseignements au Portail dans le but d'aider les Canadiens à vivre en toute sécurité.

Nous nous engageons à privilégier Internet pour mettre à la disposition des Canadiens un service ou un programme qui peut être offert électroniquement, chaque fois que cela sert au mieux leurs intérêts. Nous avons ajouté à notre site Web des formulaires fréquemment demandés par le public, notamment le *Consentement à la divulgation de renseignements sur les casiers judiciaires*. Nous continuerons de surveiller et d'analyser les besoins et les attentes des clients afin d'étendre nos activités au chapitre du GED et d'enrichir le menu des renseignements et services que nous offrons en direct.

La saine gouvernance des TI est essentielle à la prise de décisions éclairées au chapitre des investissements en la matière, à plus forte raison lorsque les ressources sont limitées. Un nouveau modèle de gouvernance des TI se fondant sur les pratiques exemplaires en vigueur dans le domaine a été mis en œuvre au sein du Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI). Ce modèle constitue maintenant un processus intégré, rationnel et cohérent de prise de décisions relatives à la prestation de services de TI de grande qualité. Le modèle garantit le respect des autorités qui ont été clairement définies, des directives établies au chapitre de la responsabilisation ainsi que d'une démarche ordonnée en matière de planification stratégique, de gestion de projets, de gestion du changement et de soutien des systèmes. Les principaux organismes qui participent au modèle de gouvernance des TI comprennent le Conseil des dirigeants principaux de l'Information, le Comité d'examen des initiatives (CEI), le Comité d'examen des projets (CEP) et le Comité de gestion du changement (CGC).

Au cours de la période visée, le Secteur du DPI a traité près d'une cinquantaine de dossiers relatifs à des initiatives fonctionnelles et techniques. De ce nombre, vingt-deux ont été approuvées par le Comité d'examen des initiatives, et dix ont été acceptées par le Conseil des DPI. Les décisions relatives aux investissements se fondent sur la valeur de l'investissement en question, les priorités du secteur d'activités, le niveau de risque, les impératifs de sécurité, les exigences en matière de ressources et la disponibilité des fonds nécessaires.

Nous avons normalisé une méthodologie, applicable à tous les projets de GI/TI, qui prévoit la prise en compte des principes, des lois, des politiques et des risques associés à la protection des renseignements personnels, et ce, dès la phase initiale de tout projet. Dans la mesure où ils soulèvent des risques pour la protection des renseignements personnels, tout nouveau programme, service ou solution commerciale de GI/TI et toute amélioration aux éléments déjà en place doivent être précédés d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) qui sera régulièrement mise à jour. Toutes les EFVP sont aussi examinées par la Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, qui veille au respect des obligations fédérales en la matière et à l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

En septembre 2005, un bureau sectoriel des projets a été créé dans le but de favoriser la mise en application de méthodologies normalisées de gestion et de supervision des projets de GI/TI tout au long de leur cycle de vie. À l'heure actuelle, ce bureau assure le suivi de plus d'une cinquantaine de projets approuvés par le Conseil des DPI et auxquels celui-ci a accordé la priorité. Une telle fonction de surveillance permet de garantir la prise en compte et le respect des critères nécessaires à la mise en œuvre réussie des projets de GI/TI.

Ressources humaines

Le secteur des Ressources humaines de la GRC s'est engagé à concrétiser sa perspective, laquelle consiste à favoriser la préparation opérationnelle. Cette perspective suppose que nous continuions à attirer, à perfectionner, à retenir et à soutenir efficacement les personnes qui peuvent faire en sorte que la GRC respecte ses engagements et ses priorités stratégiques. Bien que le secteur des RH ait eu à composer avec certaines difficultés dans l'atteinte de cet objectif, il a également accompli des progrès significatifs en ce qui a trait à leur résolution au cours de l'exercice 2005-2006. Les paragraphes qui suivent décrivent les difficultés qui ont été rencontrées ainsi que les réalisations qui ont été accomplies dans quelques secteurs d'activités clés.

Progrès réalisés en 2005-2006

Recrutement

Le recrutement constitue la principale priorité du secteur des RH, étant donné les tendances connexes observées ces dernières années : vieillissement de l'effectif, accroissement du nombre de départs à la retraite, demandes accrues en matière de prestation de services et concurrence de plus en plus féroce aux chapitres de la main-d'œuvre et des compétences spécialisées. Les RH ont réagi à la situation en élaborant et en mettant de l'avant une stratégie nationale de recrutement qui tient compte de tous les éléments clés de ce phénomène.

Au cours de l'exercice 2005-2006, des progrès ont été réalisés dans les domaines suivants :

- Nous avons amélioré la coordination des efforts de recrutement afin de favoriser la cohérence et d'élargir le recours aux pratiques exemplaires à l'échelle nationale
- Nous avons mis à jour notre documentation promotionnelle (affiches, dépliants, etc.) afin de faciliter les efforts de recrutement
- Nous avons augmenté le nombre d'employés affectés au recrutement
- Nous avons demandé et reçu le financement nécessaire à l'amélioration et à l'agrandissement des infrastructures de manière à pouvoir former un nombre accru de cadets
- Nous avons commencé à soumettre les candidats au statut de membre régulier à un test polygraphique préalable à l'embauche de manière à garantir le recrutement de cadets des plus compétents
- Nous avons amélioré le processus de planification des besoins en matière d'effectif ainsi que le processus de cueillette de données sur les nouvelles recrues et d'accès à ces données

Planification de la relève

Étant donné les tendances démographiques observées et la fréquence des départs à la retraite, la planification de la relève constitue un autre domaine d'activités de grande importance pour le secteur des RH. Une telle planification nous permet d'ailleurs d'assurer un leadership fort et continu dans l'ensemble de la GRC.

Autres sujets d'intérêt

Au cours de l'exercice 2005-2006, nous nous sommes efforcés de relever ces défis par le truchement des activités suivantes :

- Nous avons intégré des volets relatifs au mentorat et à l'encadrement aux programmes de formation et de perfectionnement tels que le cours d'orientation et de perfectionnement des officiers (COPO) et le programme de formation pratique (PFP)
- Nous avons intensifié les efforts visant à identifier de façon proactive d'éventuels chefs de file et à garantir le perfectionnement adéquat de ces personnes par le truchement du continuum du leadership

Équité en matière d'emploi

Le secteur des RH a poursuivi ses efforts visant à faire en sorte que l'effectif de la GRC soit, à tous les échelons, plus représentatif de la diversité de la population que nous desservons.

Les réalisations de 2005-2006 comprennent :

- L'achèvement de l'Examen des systèmes d'emploi et du Plan d'équité en matière d'emploi, lesquels permettront de constituer un effectif plus représentatif
- L'attention plus soutenue accordée au recrutement de candidats issus de différents groupes de population de manière à mieux représenter les collectivités que nous desservons
- L'attention plus soutenue accordée à la sélection d'employés issus de groupes désignés à titre de candidats au programme de promotion du leadership

Langues officielles

On a exigé du secteur des RH qu'il mène les efforts déployés en vue d'améliorer de façon significative le respect et la reconnaissance des langues officielles au sein de la GRC, y compris apporter des améliorations aux services bilingues qui sont offerts à la population et aux employés.

Les réalisations de 2005-2006 comprennent ce qui suit :

- Les efforts déployés en vue d'inclure les objectifs associés aux langues officielles dans les évaluations de rendement ont amené le Commissaire à faire de la responsabilisation en matière de langues officielles l'un des quatre engagements obligatoires

pour tous les cadres et gestionnaires de la GRC qui seront admissibles au régime de rémunération au rendement en 2006-2007

- Les capacités générales en matière de bilinguisme des employés qui offrent des services à la population se sont encore améliorées, s'élevant maintenant à 88% (3299 titulaires sur 3739 titulaires de postes bilingues)
- Les capacités générales en matière de bilinguisme des employés qui offrent des services centraux ou personnels aux autres employés de la GRC ont augmenté de 4%, se chiffrant désormais à 87% (3190 titulaires sur 3669 titulaires de postes bilingues)
- Le pourcentage de superviseurs respectant les exigences linguistiques associées à leur poste a augmenté de 4%, s'élevant désormais à 85% (977 titulaires sur 1143 titulaires de postes bilingues)

Promotion de la sécurité en milieu de travail et de la santé de l'effectif

Le secteur des RH s'est buté à d'importantes difficultés dans le cadre de son programme de santé et de sécurité au travail, notamment au chapitre de la mise en application du *Code canadien du travail* au sein de la GRC ainsi que du coût de plus en plus élevé des prestations et versements d'indemnités de maladie.

Au cours de l'exercice 2005-2006, les RH ont surmonté ces difficultés et amélioré de façon significative leur rendement à ce chapitre par le truchement des initiatives suivantes :

- Dans le but d'améliorer la gérance des ressources financières, SST a entrepris de procéder à un rigoureux examen des dépenses associées au programme de manière à cerner les améliorations qui permettent d'éviter des coûts de près d'un million de dollars en prestations et en versement d'indemnités de maladie par le truchement de mesures d'endiguement
- À l'échelle nationale, le taux de conformité au **Code canadien du travail** est passé de 60% à 90% en une seule année
- Nous avons établi une base de référence se fondant sur les principaux facteurs qui favorisent la santé de l'effectif et avons privilégié le recours à des solutions d'envergure locale par le truchement d'accords de rendement et de tableaux de bord prospectifs particuliers à chaque division

- Nous avons amélioré la gouvernance et la responsabilisation dont les programmes de santé et de sécurité au travail font l'objet et avons simplifié les processus de manière à mieux soutenir les opérations de l'organisme

Risques et responsabilités

Le secteur des RH est chargé de veiller à l'élaboration et à la surveillance de politiques et de processus visant un certain nombre de secteurs d'activités à risque élevé ayant trait aux relations avec les employés et au comportement de ceux-ci. Les demandes de plus en plus pressantes en matière de responsabilisation du gouvernement, de gestion des ressources et d'éthique ont entraîné des améliorations pour quelques-uns de ces processus.

Au cours de l'exercice 2005-2006, les améliorations ainsi apportées comprennent ce qui suit :

- La mise en œuvre d'un projet d'intervention rapide qui, le cas échéant, tient lieu de processus accéléré de traitement des cas d'infractions disciplinaires, ce qui a permis de réduire de façon importante les délais d'intervention et le nombre de dossiers en instance ainsi que de réaliser des économies substantielles
- L'élaboration de nouvelles politiques sur l'éthique et les conflits d'intérêts qui s'alignent sur le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*, y compris des politiques sur les emplois secondaires et la déclaration des actifs
- L'intensification de la formation relative au harcèlement en milieu de travail et l'élaboration d'une nouvelle politique sur la prévention du harcèlement et la résolution des conflits en milieu de travail qui s'applique à tous les employés de la GRC

Dotation en personnel, promotions et classification

Le secteur des RH a été tenu de se positionner par rapport à la nouvelle législation visant la dotation en ETP ainsi qu'à la nécessité d'améliorer le processus de promotion visant les membres réguliers de manière à privilégier des méthodes plus justes et efficaces aux fins de sélection des meilleurs candidats.

En 2005-2006, ces efforts ont mené aux réalisations suivantes :

- Nous avons appliqué toutes les exigences essentielles à la mise en œuvre, au sein de la GRC, de la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (en date du 31 décembre 2005)
- Nous avons amélioré les normes de classification en concevant des descriptions de travail propres à chaque groupe professionnel et en fournissant des modèles électroniques, ainsi que les politiques et procédures connexes, aux gestionnaires qui rédigent des descriptions de travail
- Nous avons conçu, à l'intention des sous-officiers, un processus de promotion qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2006 et qui s'aligne sur les principes directeurs de la gestion axée sur les compétences

Gestion des investissements en apprentissage

Le secteur des RH a reconnu la nécessité de veiller à ce que la formation fasse l'objet d'une gestion et d'une prestation plus efficaces et qu'elle soit davantage axée sur les priorités organisationnelles.

Au cours de l'exercice 2005-2006, nous nous sommes efforcés de relever ces défis par le truchement des activités suivantes :

- La mise sur pied d'un conseil de gestion des investissements en apprentissage qui veillera à améliorer l'orientation et la gouvernance de la formation en élaborant un plan annuel d'apprentissage et de formation pour la GRC
- L'intensification du recours à l'apprentissage en ligne par le truchement de la prestation d'outils de formation sur le site Web de la GRC, lorsque la situation le permet, et la promotion d'une utilisation accrue de ces outils, y compris la Boîte à outils de l'enquêteur
- L'élargissement de la portée du programme « Comblé les écarts », une initiative visant à améliorer le rendement des employés de première ligne
- L'amélioration du mode de prestation des cours de formation en maintien des compétences opérationnelles de manière à s'assurer que les membres réguliers détiennent toutes les certifications pertinentes en ce qui a trait aux compétences policières obligatoires

Autres sujets d'intérêt

Planification des ressources humaines

Dans l'environnement complexe et en constante évolution que représente le monde d'aujourd'hui, le secteur des RH reconnaît qu'il est de plus en plus impératif d'œuvrer à titre de partenaire d'affaires stratégique afin que la GRC soit en mesure de recruter, de retenir et de perfectionner les ressources humaines nécessaires pour respecter les engagements de l'organisme.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le secteur des RH a tenu compte de cette nécessité sur plusieurs plans, comme l'illustrent les réalisations suivantes :

- Nous avons terminé la réalisation d'un examen fondé sur les affectations budgétaires, lequel examen a permis de déterminer le coût de nos activités dans leur ensemble, d'analyser l'état actuel du mode de prestation des services du secteur des RH et de cerner les étapes à suivre pour atteindre l'objectif visé en matière de gestion du capital humain
- Nous avons mis en œuvre un nouveau modèle de gouvernance qui s'applique à l'équipe de gestion des ressources humaines à l'échelle nationale

- Nous avons créé une nouvelle Sous-direction des services de gestion des ressources humaines, dont le mandat est de favoriser la gestion stratégique du secteur des RH, de coordonner et d'intégrer les activités de planification, de communication et de gestion financière pour l'ensemble du secteur des RH et de garantir un meilleur alignement stratégique entre le secteur des RH et les opérations de la GRC
- Nous avons mis sur pied un bureau de transformation des activités des RH en vue d'améliorer les processus administratifs et de favoriser l'intégration des systèmes ministériels de façon à mieux soutenir la planification des ressources humaines et la prestation des services connexes

Le secteur des RH admet qu'il doit relever de nombreux défis de nature permanente, et c'est pourquoi il continuera à surveiller les répercussions qu'entraînent ces défis tout en élaborant des stratégies à longue échéance en vue de tirer profit des réussites passées. Nous nous efforçons également d'entretenir d'étroites relations de travail avec nos clients et les autres intervenants de manière à améliorer constamment la prestation de nos services et à faire en sorte que les RH mettent à la disposition de la GRC un effectif d'excellence et qu'elles offrent tout le soutien nécessaire à cet effectif.



SECTION VI: ANNEXE

Autres informations

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résultats et les événements concernant les programmes, veuillez visiter le www.grc-rcmp.gc.ca. En plus des options offertes aux fins de recherche, vous y trouverez des liens vers d'autres références et outils de recherche.

Pour obtenir les publications mentionnées dans le présent rapport, veuillez communiquer avec la Direction des services nationaux de communication, par téléphone, au 613-993-1088, ou par télécopieur, au 613-993-0953.

Pour les demandes générales concernant la GRC, veuillez composer le 613-993-7267 ou consulter les pages suivantes :

www.grc-rcmp.gc.ca/contact/index_e.htm ou
www.grc-rcmp.gc.ca/contact/index_f.htm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec :

Paul J. Gauvin
Sous-commissaire à la Gestion générale et
au Contrôle
Gendarmerie royale du Canada
1200, promenade Vanier, Ottawa (Ontario)
K1A 0R2
Téléphone : 613-993-1712
Télécopieur : 613-993-3770
Courriel : paulgauvin@rcmp-grc.gc.ca

Sigles et acronymes

A

AAP Architecture des activités de programme
ACCP Association canadienne des chefs de police
ACDI Agence canadienne de développement international
ACSTA Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
ACUPIES Système automatisé d'échange d'information policière entre le Canada et les États-Unis
ADM Armes de destruction massive
AE Assurance-emploi
AEC Affaires étrangères Canada
AINC Affaires indiennes et du Nord Canada
AL Agent de liaison
AL Application logicielle
AMBER America's Missing Broadcast Emergency Response

APA Agent de protection des aéronefs
APC Arrangement sur la police civile au Canada
APP Approbation préliminaire des projets
APP Approbation préliminaire des projets
AQ Assurance de la qualité
ARC Agence du revenu du Canada
ASFC Agence des services frontaliers du Canada
ATIP Accès à l'information et protection des renseignements personnels

B

BCDNU Bureau du contrôle des drogues des Nations Unies
BCIEE Banque canadienne d'images contre l'exploitation des enfants
BCP Bureau du Conseil privé
BNDG Banque nationale de données génétiques
BPIEPC Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile
BVG Bureau de la vérificatrice générale du Canada

C

C.-B. Colombie-Britannique
CAE Chaîne d'approvisionnement électronique
CANAFE Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
CBP/BP Customs Border Protection/Border Patrol (É.-U.)
CBRN Intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique et nucléaire
CCCMV Comité consultatif du Commissaire sur les minorités visibles
CCNCA Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones
CCP Collège canadien de police
CEEIC Cours sur l'exploitation des enfants dans Internet au Canada
CETS Child Exploitation Tracking System (Système d'analyse contre la pornographie juvénile)
CGO Conseil de gestion des opérations
CIA Central Intelligence Agency (É.-U.)

Annexe

CIC Citoyenneté et Immigration Canada
CICAD Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
CICTE Comité interaméricain contre le terrorisme
CIPC Centre d'information de la police canadienne
CIPC-R Renouveau du Centre d'information de la police canadienne
CIVPOL Police civile
CNCEE Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants
CNO Centre national des opérations
CNPC Centre national de prévention du crime
CO Crime organisé
COVAN Comité d'organisation des Jeux olympiques à Vancouver
CPM Cabinet du Premier ministre
CRG Cadre de responsabilisation de gestion
CSAMP Comité des systèmes administratifs ministériels partagés
CSPSND Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense
CST Centre de la sécurité des communications
CT Conseil du Trésor

D

D&A Douanes et Accise
DARE Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue
DEA Drug Enforcement Administration (É.-U.)
DGBS Direction de la gestion des biens saisis
DGJ Direction de la gestion juricomptable
DMPS Diversification des modes de prestation de services
DPI Dirigeant principal de l'Information
DPI Droits de propriété intellectuelle
DRC Direction des renseignements criminels

E

EASF Electronic Automated Search Facility
ECI Équipe de cogestion intégrée
ECT Entente communautaire tripartite
EFVP Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée
EG Examen de la gestion
EGS Équipe de gestion supérieure
EIELI Équipe intégrée d'exécution de la *Loi sur l'immigration*
EIPC Équipe intégrée de la police de la contrefaçon
EIPF Équipe intégrée de la police des frontières
EIPM Équipe intégrée de la police des marchés

EIPP Équipe intégrée de la police des ports
EISN Équipe intégrée de la sécurité nationale
EME Équité en matière d'emploi
EMR Évaluation de la menace et des risques
EMS État-major supérieur
ENSALA Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes
ESE Examen des systèmes d'emploi
ESPPC Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth
ETP Équivalent temps plein

F

FBI Federal Bureau of Investigation
FCGSG Forum consultatif de gestion sur les services généraux
FPA Formation sur les perceptions autochtones
FPI Formation sur les perceptions des Inuit
FRC Trésor (fonds du revenu consolidé)

G

GCC Garde côtière canadienne
GED Gouvernement en direct
GFR Gestion fondée sur les résultats
GG&C Gestion générale et Contrôle
GI/TI Gestion de l'information et technologie de l'information
GIR Gestion intégrée du risque
GRC Gendarmerie royale du Canada
GSTI Gestion des services des technologies de l'information
GTI Groupe tactique d'intervention
GTISM Groupe de travail interministériel sur la sûreté maritime
GTNO Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
GTSNP Groupe de travail sur la sécurité du Nouveau partenariat

I

IACP Association internationale des chefs de police
IAFIS Integrated Automated Fingerprint Identification System
IAS Initiative d'amélioration des services
ICC Industrie et Commerce Canada
ICE Immigration and Customs Enforcement (É.-U.)
ICITAP International Criminal Intelligence Training Assistance Program
IJI Initiative sur la justice intégrée
INASP Initiative nord-américaine de sécurité et de prospérité
INJP Index national de justice pénale

INTERPOL Organisation internationale de police
criminelle
IP Instructions permanentes
IRTC Initiative de recherche et technologie
CBRN
ITR Identification en temps réel
IWETS Interpol Weapons Electronic Tracing
System

L

LAI Lutte antiparasitaire intégrée
LEFP Loi sur l'emploi dans la fonction
publique
LEIDB Loi sur l'exportation et l'importation de
diamants bruts
LERDS Loi sur l'enregistrement de
renseignements sur les délinquants
sexuels
LGFP Loi sur la gestion des finances publiques
LIMS Loi sur les infractions en matière de
sécurité
LIPR Loi sur l'immigration et la protection
des réfugiés
LMFP Loi sur la modernisation de la fonction
publique
LSJPA Loi sur le système de justice pénale
pour les adolescents

M

M Million
MAINC Ministère des Affaires indiennes et du
Nord canadien
MC Mémoire au Cabinet
MDJ Ministère de la Justice
MDN Ministère de la Défense nationale
MINUSIL Mission des Nations Unies en Sierra
Leone
MJANR Mise à jour annuelle des niveaux de
référence
MPO Ministère des Pêches et des Océans
MR Membre régulier

N

NAS Numéro d'assurance sociale
NIBIN National Integrated Ballistic
Identification Network
N-III Système national intégré d'information
interorganismes
NIST National Institute of Standards and
Technology
NU Nations Unies

O

OEA Organisation des États américains
OFI Opérations fédérales et internationales
ONG Organisation non gouvernementale
ONUCI Opérations des Nations Unies en Côte
d'Ivoire
OPP Police provinciale de l'Ontario
ORI Outil de recherche intégré
OS Orientation stratégique
OSCE Organisation pour la sécurité et la
coopération en Europe
OT Opérations techniques

P

PA Protocole d'accord
PACS Programme d'amélioration constante
des services
PC Produits de la criminalité
PCDS Prévention du crime par le
développement social
PE Protocole d'entente
PEC Priorité extrémistes criminels
PIP Portail d'informations policières
PNASP Partenariat nord-américain pour la
sécurité et la prospérité
PNB Produit national brut
PNH Police nationale d'Haïti
PPI Personne jouissant d'une protection
internationale
PPPN Programme de la Police des Premières
nations
PPTAC Programme de protection des
transporteurs aériens canadiens
PSN Politique de sécurité nationale
PTSP Programme technique de sécurité
publique

R

R&D Recherche et développement
R.-U. Royaume-Uni
RCIIB Réseau canadien intégré d'identification
ballistique
RCISP Réseau canadien d'information sur la
sécurité publique
RGLVMSL Réseau Grands Lacs / Voie maritime du
Saint-Laurent
RH Ressources humaines
RHDC Ressources humaines et
Développement des compétences
Canada
RMR Rapport ministériel sur le rendement
RNDS Registre national des délinquants
sexuels
RO Renseignements organisationnels
RPE Régime de prestations des employés
RPP Rapport sur les plans et les priorités

Annexe

S

S. O.	Sans objet
SAEA.....	Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones
SAID	Système automatisé d'identification dactyloscopique
SARC.....	Système automatisé de renseignements sur la criminalité
SCC.....	Service correctionnel du Canada
SCEAF.....	Système canadien d'enregistrement des armes à feu
SCRC.....	Service canadien de renseignements criminels
SCRS.....	Service canadien du renseignement de sécurité
SCT.....	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
SDD	Stratégie de développement durable
SDDE.....	Centre de signalement en direct des crimes économiques
SDMPI.....	Sous-direction du maintien de la paix internationale
SDPPS.....	Sous-direction de la planification et des politiques stratégiques
SDSM.....	Sous-direction de la sécurité ministérielle
SDVVI.....	Sous-direction des visites et des voyages internationaux
SGC.....	Solliciteur général du Canada
SGRR.....	Structure de gestion des ressources et des résultats
SIADE.....	Symposium international sur l'analyse et la détection des explosifs
SIBI.....	Système d'identification balistique intégré
SIIJ.....	Services d'information et d'identité judiciaire
SIRP.....	Système d'incidents et de rapports de police
SLJ.....	Services de laboratoire judiciaire
SMA.....	Sous-ministre adjoint
SNP.....	Services nationaux de police
SNPA.....	Services nationaux de police autochtone

SOI.....	Soutien opérationnel intégré
SP.....	Service de police
SPAT.....	Sécurité publique et antiterrorisme
SPCCA.....	Services de police communautaires, contractuels et autochtones
SPDO.....	Système de priorisation des dossiers opérationnels
SPF.....	Services de police fédérale
SPP.....	Services de police de protection
SPPCC.....	Sécurité publique et protection civile Canada
SPRR.....	Structure de planification, de rapports et de responsabilisation
SPVI.....	Section du protocole et des visites internationales
SRRJ.....	Système de récupération de renseignements judiciaires
SSVV.....	Système de suivi des visites et des voyages
SVI.....	Section des voyages internationaux

T

TBP.....	Tableau de bord prospectif
TC.....	Transports Canada
TEAM.....	Système de gestion des dépenses globales et des actifs
TI.....	Technologie de l'information
TP.....	Trafic de personnes
TPSGC.....	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
TRAF.....	Tableau de référence des armes à feu

U

UE.....	Union européenne
UMECO.....	Unité mixte d'enquête sur le crime organisé
UMPC.....	Unité mixte des produits de la criminalité
UNCIVPOL.....	Police civile de la Force des Nations Unies
USINS.....	US Immigration and Naturalization Service (É.-U.)

V

VGT.....	Virtual Global Taskforce
VPLT.....	Vision et plan à long terme